

Règlement de gestion des fonds d'investissement de la branche 23

Date 05/11/2019
Disponible dans NN Strategy

Contents

1.	Description générale des fonds.....	4	
2.	Politique d'investissement des fonds.....	4	
3.	Valeur de l'unité	4	
3.1	Traitement des versements	4	
3.2	Traitement des rachats et switches	4	
3.3	Valeur de l'unité	4	
3.4	Fréquence du calcul de la valeur de l'unité	5	
3.5	Endroit et fréquence de la publication de la valeur de l'unité	5	
3.6	Suspension du calcul de la valeur des unités, des affectations et des prélèvements	5	5
3.7	Monnaie de la valeur de l'unité	5	
4.	Liquidation, fusion ou remplacement d'un fonds.....	5	
5.	Modification du règlement de gestion des fonds et de la composition des fonds	6	6
6.	Risques majeurs	6	
7.	Rachat et switch	7	
8.	Devise.....	7	
9.	Divers	7	
10.	Frais.....	7	
	NN Carmignac commodities fund	9	
	NN BL emerging markets fund	13	
	NN Financiere de l'Echiquier agressor fund	17	
	NN Europa Duurzaam Aandelen fonds.....	21	
	NN Triodos sustainable bond fund.....	25	
	NN Triodos sustainable equity fund.....	30	
	NN R valor F fund.....	35	
	NN Ethenea ethna-aktiv fund	39	
	NN Skagen kon-tiki fund	43	
	NN Funds For Good architect strategy fund	47	
	NN Fidelity world fund.....	51	

NN Fidelity america fund	55
NN Fidelity pacific fund.....	59
NN Invesco pan european equity fund	63
NN Flossbach von Storch multiple opportunities II fund	67
NN M&G optimal income fund	71
NN M&G dynamic allocation fund	75
NN JPMorgan euro liquidity fund.....	79
NN DNCA invest eurose fund	83
NN Trusteam optimum fund	88
NN Life Euro fixed income fund	93
NN Life Global sustainable equity fund	97
NN Carmignac patrimoine fund	102
NN Invesco global investment grade corporate bond fund	106
NN Life Patrimonial aggressive fund	111
NN Life Patrimonial balanced fund	115
NN Life Patrimonial defensive fund	119
NN Life Patrimonial balanced european sustainable fund.....	123
NN Carmignac Emergents	127
NN Threadneedle global smaller companies fund (NEW)	137
NN Pictet global megatrend selection fund (NEW)	148
NN R-co Valor balanced fund (NEW)	159
NN Nordea global real estate fund (NEW)	170
NN Nordea global climate and environment fund (NEW)	181
NN Life Emerging markets debt fund (NEW)	192
NN Life Multi asset factor opportunities fund (NEW)	203
NN Life Patrimonial Future Fund – FISCAL (NEW)	214

1. Description générale des fonds

L'objectif des fonds d'investissement offerts par NN SA, ci-après définis, est d'apporter, à moyen ou à long terme, une plus-value sur les montants versés dans votre contrat en profitant des opportunités d'investissement offertes sur les marchés financiers. Vous bénéficierez d'une gestion professionnelle de portefeuilles de valeurs mobilières et/ou d'autres actifs financiers liquides. La diversification des portefeuilles qui composent les fonds a comme objectif une limitation des risques inhérents à tout investissement, sans toutefois les exclure totalement. NN SA ne pourra dès lors pas garantir les rendements, ni le maintien des montants investis et le risque financier des investissements sera supporté par le preneur d'assurance.

2. Politique d'investissement des fonds

La politique d'investissement diffère selon les fonds. Vous pouvez la retrouver par fonds dans l'annexe 2 Informations précontractuelles complémentaires au document d'informations clés.

3. Valeur de l'unité

3.1 Traitement des versements

Les versements effectués par les preneurs d'assurance dans le cadre de leur contrat sont, après déduction de la taxe, des frais compagnie (c'est-à-dire les frais d'entrée tels que visés à l'article 1.10), commissions et du coût de (des) l'éventuelle(s) garantie(s) complémentaires, investis dans les fonds qu'ils ont librement choisis parmi ceux qui leur sont proposés dans le cadre de leur contrat.

Ces versements nets sont convertis en un certain nombre de parts des fonds choisis, appelées « unités ».

La date de valeur de l'unité coïncide avec la première date de transaction qui suit d'au moins deux jours la date d'enregistrement du versement sur le compte financier de NN SA. S'il n'y a pas de détermination de valeur de l'unité à la date de transaction normale prévue pour un fonds déterminé, la conversion se fait avec la valeur de l'unité de la première date de transaction qui suit et à laquelle il y a une détermination de valeur.

La date de transaction est la date à laquelle l'Affectation à un fonds et le Prélèvement d'un fonds a effectivement lieu.

3.2 Traitement des rachats et switches

Le rachat entraîne la conversion d'un certain nombre de parts des fonds concernés en monnaie.

Le switch entraîne la conversion d'un certain nombre de parts des fonds concernés en unités d'autres fonds ou en un placement à rendement garanti de la branche 21.

Le rachat ou le switch se fait à la première date de transaction qui suit d'au moins deux jours ouvrables la date à laquelle NN SA a reçu la demande de rachat ou de switch. S'il n'y a pas de détermination de valeur d'unité à cette date de transaction, le rachat ou le switch n'est pas exécuté. Dès que la valeur d'unité peut être déterminée, la conversion a lieu.

3.3 Valeur de l'unité

La valeur d'inventaire d'un fonds dépend de la valeur des actifs du fonds, qui sont essentiellement des parts dans un ou plusieurs fonds sous-jacents, sans jamais être garantie.

La valeur d'inventaire d'un fonds sous-jacent est déterminée par le gestionnaire de fonds.

Cette valeur peut éventuellement être augmentée par l'octroi de dividendes (après retenue des taxes et des impôts).

NN SA se réserve le droit de déduire de cette valeur des frais de gestion. Les frais de gestion déduits par NN SA sont stipulés par fonds dans l'annexe Informations précontractuelles complémentaires au document d'informations clés de fonds jointes en annexe.

Ceci donne la valeur finale de l'unité d'un fonds.

3.4 Fréquence du calcul de la valeur de l'unité

La valeur de l'unité est, sauf circonstances exceptionnelles, calculée de façon quotidienne.

3.5 Endroit et fréquence de la publication de la valeur de l'unité

La valeur de l'unité peut être consultée sur le site www.nn.be. Sur ce site, une mise à jour de la valeur d'unité est effectuée de façon quotidienne, sauf circonstances exceptionnelles. Ces valeurs sont données à titre indicatif.

3.6 Suspension du calcul de la valeur des unités, des affectations et des prélèvements

Dans chacun des cas suivants, le calcul de la valeur de l'unité d'un fonds peut être suspendu et la date de valorisation ainsi être reportée jusqu'au premier jour suivant, auquel la valeur de l'unité du fonds peut être calculée :

- Lorsqu'une bourse ou un marché sur lequel une part substantielle de l'actif du fonds est cotée ou négociée ou un marché des changes important sur lequel sont cotées ou négociées les devises dans lesquelles la valeur des actifs nets est exprimée, est fermé pour une raison autre que pour congé régulier ou lorsque les transactions y sont suspendues ou soumises à des restrictions ;
- Lorsqu'il existe une situation grave telle que NN SA ne peut pas évaluer correctement les avoirs et/ou engagements, ne peut pas normalement en disposer ou ne peut pas le faire sans porter un préjudice grave aux intérêts des preneurs d'assurance ou des bénéficiaires du fonds ;
- Lorsque NN SA est incapable de transférer des fonds ou de réaliser des opérations à des prix ou à des taux de change normaux ou que des restrictions sont imposées aux marchés de changes ou aux marchés financiers ;
- Lors d'un retrait substantiel du fonds qui est supérieur à 80% de la valeur du fonds ou à 1.250.000 euros¹.

En cas d'une telle suspension du calcul de la valeur de l'unité, tous les calculs et toutes les opérations pour ce fonds sont suspendus.

Le preneur d'assurance a droit au remboursement des primes versées pendant une telle période, diminuées des sommes consommées pour la couverture du risque.

3.7 Monnaie de la valeur de l'unité

La valeur de l'unité est exprimée en euro.

4. Liquidation, fusion ou remplacement d'un fonds

NN SA se réserve le droit de remplacer, fusionner ou liquider un fonds interne dans le cas où (les conditions ci-après ne sont pas cumulatives) :

- la valeur des actifs du fonds d'assurance descend en dessous de 5.000.000 euros ;
- le fonds ne permet pas ou ne permettra plus d'obtenir un rendement raisonnable ou identique, compte tenu du nombre des produits similaires disponibles sur les marchés financiers ou lorsqu'il existe des chances que la continuation du fonds ne puisse plus se dérouler dans des conditions de risque acceptables ;
- le fonds sous-jacent ne répond plus à la politique d'investissement du fonds initialement prévue ;
- le fonds est liquidé ou fusionne avec un ou plusieurs autres fonds ;
- un ou plusieurs fonds sous-jacents sont liquidés ou fusionnent avec un ou plusieurs autres fonds sous-jacents ;
- la gestion financière d'un ou plusieurs fonds sous-jacents n'est plus assurée par le gestionnaire de fonds initial ;
- des restrictions sur les transactions, entravant le maintien des objectifs du fonds sont imposées pour un ou plusieurs fonds sous-jacents ;
- Le fonds sous-jacent ne répond plus à la stratégie produit de NN SA ;
- Le fonds sous-jacent ne répond plus aux conditions de la directive européenne 2009/65/EC ;

En cas de liquidation d'un fonds, NN SA se réserve le droit de transférer sans frais les actifs investis dans ce fonds vers un autre fonds de remplacement répondant à des caractéristiques similaires.

¹ Ce montant est indexé en fonction de l'indice santé des prix à la consommation (base 1988 = 100). L'indice à prendre en considération est celui du deuxième mois du trimestre précédant la date de la réduction.

De même, dans le cas d'une fusion de fonds, NN SA se réserve le droit de transférer sans frais les actifs investis vers le fonds de remplacement issu de cette fusion, s'il répond à des caractéristiques similaires au fonds initial.

Enfin, dans le cas d'un remplacement de fonds, NN SA se réserve le droit de transférer sans frais les actifs investis vers le fonds remplaçant le fonds initial, s'il répond à des caractéristiques similaires au fonds initial.

Sont considérés comme des fonds de remplacement ayant des caractéristiques similaires, les fonds dont la politique d'investissement est similaire à celle du fonds à liquider, à remplacer ou à fusionner.

En cas de liquidation ou fusion d'un fonds, NN SA informera le preneur d'assurance. Si le preneur d'assurance n'accepte pas le transfert effectué dans le cadre de la liquidation ou fusion ou du remplacement du fonds, le preneur d'assurance aura la possibilité de demander, sans frais ni indemnité, par le biais d'une demande écrite, adressé à son intermédiaire d'assurance, et ce, endéans le mois qui suit la communication par NN, soit la liquidation de la valeur de rachat théorique, soit un transfert interne vers un/des autre(s) fonds que NN SA lui proposera.

5. Modification du règlement de gestion des fonds et de la composition des fonds

NN SA peut, pour des raisons justifiées et sans porter atteinte aux droits des preneurs d'assurance et des bénéficiaires, dans les limites de la législation sur la protection du consommateur, modifier unilatéralement le présent « Règlement de gestion des fonds d'investissement de la branche 23 de NN Strategy et Plan d'investissement ».

Aucune modification unilatérale ne pourra avoir trait au prix, ni aux caractéristiques considérées essentielles pour le consommateur. Par modification qui touche aux caractéristiques essentielles pour le consommateur, on entend une modification radicale de la politique d'investissement. Ne sont pas assimilées à pareilles modifications, les transferts dans le cadre d'une liquidation ou fusion ou d'un remplacement de fonds, tels que prévus à l'article 4.

Dans ces circonstances, le preneur d'assurance est averti, 20 jours avant la prise effective de cette modification, de la teneur de cette modification et de ce qu'il peut au choix transférer gratuitement les avoirs concernés vers un autre fond, ou procéder au rachat sans aucun frais, dans les 2 mois suivant la notification de cette modification.

Ainsi, NN SA peut notamment décider de faire appel à d'autres gestionnaires de fonds ou dépositaires, d'investir dans d'autres fonds (sous-jacents) semblables, de modifier la composition des fonds, ou de modifier la dénomination des fonds.

La version la plus récente de ce Règlement de gestion des fonds peut être consultée sur le site www.nn.be. Lorsqu'une modification est apportée au Règlement de gestion, celle-ci est mentionnée sur l'extrait de compte annuel qui est envoyé au preneur d'assurance.

6. Risques majeurs

- Les fonds d'investissement du volet branche 23 ne donnent pas droit à une participation bénéficiaire.
- La compagnie d'assurances n'offre aucune garantie de capital et de rendement sur le volet branche 23. Le rendement d'un fonds d'investissement branche 23 est lié à l'évolution de la valeur de l'unité de ce fonds, elle-même liée à l'évolution du fonds sous-jacent dans lequel il est investi à 100 %. La valeur des placements investis dans un fonds d'investissement branche 23 peut augmenter ou diminuer. Le preneur d'assurance peut donc recevoir moins que sa mise de départ. Le risque financier lié au contrat en branche 23 est entièrement supporté par le preneur d'assurance.

Chaque fonds d'investissement branche 23, en fonction de sa nature et du type d'actifs dans lesquels il investit, présente une classe de risque spécifique sur une échelle de 1 à 7 (la classe 7 étant la plus risquée). Cette classe de risque traduit la volatilité du fonds, autrement dit les variations potentielles à la hausse et à la baisse de sa valeur nette d'inventaire. La classe de risque d'un fonds peut évoluer avec le temps.

Ci-dessous vous trouverez un résumé des principaux risques liés à la branche 23. Pour une analyse détaillée nous vous invitons à consulter les prospectus respectifs de chaque fonds disponibles sur les sites internet des fonds sous jacents.

- **Risque de contrepartie** : Le fonds sous-jacent peut subir des pertes en cas de défaillance d'une contrepartie incapable de faire face à ses obligations contractuelles.
- **Risque de liquidité** : Certains titres financiers peuvent se révéler impossibles à vendre rapidement à un moment donné ou être vendus avec une décote.
- **Risque de gestion** : Dans des conditions anormales de marché, les techniques de gestion habituelles d'un fonds d'investissement peuvent se révéler inefficaces ou défavorables.
- **Risque des instruments dérivé** : Certains instruments dérivés peuvent augmenter la volatilité du fonds sous-jacent ou exposer le compartiment à des pertes supérieures au prix de ces instruments dérivés.
- **Risques opérationnels** : Dans tout marché, et notamment dans les marchés émergents, le fonds sous-jacent peut perdre une partie ou la totalité de son argent en cas de défaillance dans la garde des actifs, de fraude, de corruption, d'actions politiques ou de tout autre événement indésirable

Étant donné que les rachats (total et partiel) et switches ont lieu généralement à la première date de transaction qui suit la demande, le preneur n'a pas connaissance, au moment de sa demande, de la valeur de l'unité à laquelle aura lieu l'opération. Dès lors, l'opération peut être dans certains cas de figure défavorable pour le client suite à l'évolution de cette valeur entre le moment de la demande par le client et le moment auquel cette demande est exécutée.

7. Rachat et switch

A ce sujet, nous vous renvoyons aux modalités et conditions décrites dans les Conditions Générales et le document d'informations clés du NN Strategy non fiscal.

Les switches ne concernent jamais les contrats NN Strategy fiscaux/épargne-pension.

8. Devise

Les fonds sont valorisés en euro. Les actifs des fonds (sous-jacents) qui seraient cotés dans une autre devise sont convertis en euro au taux de change interbancaire en vigueur en Belgique au jour de l'évaluation.

9. Divers

L'annexe « informations précontractuelles complémentaires au document d'informations clés » fait, partie intégrante du « Règlement de gestion des fonds d'investissement de la branche 23 de NN Strategy et Plan d'investissement » qui a seul valeur juridique.

La dernière version du présent règlement est disponible sur le site www.nn.be ou peut être obtenu sur simple demande par tout preneur auprès de NN SA, Avenue Fonsny 38, 1060 Bruxelles.

Le texte intégral du prospectus de chaque fonds sous-jacent peut être obtenu par tout preneur auprès de NN SA, Avenue Fonsny 38, 1060 Bruxelles sur simple demande.

Lorsque les actifs d'un fonds d'investissement sont composés pour plus de 20 % de parts dans un organisme de placement collectif qui place en valeurs mobilières, en liquidités ou en biens immobiliers, le règlement éventuel de cet organisme de placement collectif peut être obtenu au siège social de la compagnie d'assurance, avenue Fonsny, 38 à 1060 Bruxelles.

10. Frais

Frais d'entrée :

-Les frais d'entrée sont appliqués sur le versement après déduction des taxes et/ou des primes et taxes des garanties complémentaires.

-Les frais d'entrée s'élèvent à 4,5 % maximum: 0,5 % pour la compagnie et maximum 4 % de rémunération pour l'intermédiaire, calculés sur toutes les primes.

Frais de sortie :

Rachats libres :

- Pendant les 4 premières années du contrat :
 - aucuns frais de sortie sur la totalité des montants rachetés dans la même année civile et qui n'excède pas 10% de la valeur du contrat ;
 - sur la partie qui excède les 10%, des frais de sortie de 4,8% diminuant de 0,1% par mois écoulé à compter de l'entrée en vigueur du contrat.
- A partir de la 5^{ième} année, plus aucuns frais de sortie.

Rachats partiels périodiques/programmés :

L'indemnité forfaitaire par retrait est de 2,50 €.

Les frais de switch sont les suivants :

Switch libre :

Par année civile, le premier switch est gratuit; ensuite pour chaque switch libre : 0,5 % du montant transféré.

Switch automatique:

Les frais liés aux options d'investissement prélevés par NN s'élèvent à 0,5% du montant transféré, sauf en cas de dynamisation de la participation bénéficiaire et de drip feed. Dans ce dernier cas le transfert est gratuit.

Frais de gestion

Pour la partie branche 23, les frais de gestion destinés à la compagnie s'élèvent à 0,08 % / mois maximum. Ils sont prélevés sur la valeur d'unité déterminée par le gestionnaire de fonds.

Rétrocessions

Certains gestionnaires de fonds nous attribuent des rétrocessions pour la distribution de leurs fonds. Ces rétrocessions peuvent varier d'un fonds à l'autre. Il s'agit de rétrocessions relatives aux frais de gestion facturés par les gestionnaires des fonds sous jacents ou "zs

**INFORMATIONS PRECONTRACTUELLES COMPLEMENTAIRES AU DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES
FONDS D'INVESTISSEMENT DE LA BRANCHE 23 DE NN STRATEGY NON FISCAL****NN Carmignac commodities fund**

Les présentes informations précontractuelles concernant les fonds d'investissement de la branche 23 de NN Strategy non fiscal complètent certaines rubriques du document d'informations clés relatif au NN Strategy non fiscal. **Elles n'ont aucun caractère commercial.** Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste les fonds d'investissement de la branche 23 du produit NN Strategy non fiscal, ainsi que les risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés.

Disponible dans	NN Strategy (non fiscal)
Fonds interne	NN Carmignac commodities fund
Fonds sous-jacent	Carmignac Portfolio Commodities
Date de constitution du fonds interne	1/07/2008
Compagnie	NN Insurance Belgium SA, Avenue Fonsny 38, 1060 Bruxelles, Belgique
Gestionnaire du fonds sous-jacent	Carmignac Gestion SA, Place Vendôme 24, 75039 Paris Cedex 01, France
Prospectus du fonds sous-jacent	https://www.carmignac.fr/fr/carmignac-portfolio-commodities-a-eur-acc
Durée	Illimitée
Devise du fonds interne	EURO

En quoi consiste ce produit ?

Objectifs Accroissement de l'actif à long terme
Le fonds interne NN Carmignac commodities fund investit uniquement et intégralement en Carmignac Portfolio Commodities.

Ce fonds sous-jacent est principalement composé d'actions d'entreprises actives dans le secteur des matières premières, qu'il s'agisse de leur extraction, de leur production, de leur enrichissement et/ou de leur traitement, et d'entreprises au niveau mondial, spécialisées dans la production, les services et l'équipement dans le secteur énergétique.

Investisseurs de détail visés Les fonds d'investissement du volet branche 23 de NN Strategy non fiscal s'adressent aux clients qui cherchent un placement à long terme.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque



←.....→

Risque le plus faible	Risque le plus élevé
	L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 10 ans. Le risque réel peut être très différent si vous sortez avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Scénarios de performance

Investissement		1 an	5 ans	10 ans (période de détention recommandée)
Prime d'assurance : 10.000 euros				
Scénarios en cas de survie				
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts.	€ 4.409,12 EUR	€ 4.164,58 EUR	€ 2.725,47 EUR
	Rendement annuel moyen	-55,91%	-16,07%	-12,19%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts.	€ 8.403,61 EUR	€ 9.002,34 EUR	€ 10.627,84 EUR
	Rendement annuel moyen	-15,96%	-2,08%	0,61%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts.	€ 10.294,82 EUR	€ 14.177,82 EUR	€ 20.204,30 EUR
	Rendement annuel moyen	2,95%	7,23%	7,29%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts.	€ 12.616,24 EUR	€ 22.336,81 EUR	€ 38.423,83 EUR
	Rendement annuel moyen	26,16%	17,44%	€ 38.423,83
Scénario en cas de décès				
Événement assuré	Ce que vos bénéficiaires pourraient obtenir après déduction des coûts.	€ 10.294,82 EUR	€ 14.177,82 EUR	€ 20.204,30 EUR

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur 10 ans, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10.000 EUR.

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes, et ne tient pas compte du cas où nous ne pourrions pas vous payer.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Que va me coûter cet investissement ?

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels et récurrents.

Les montants indiqués ici sont les coûts cumulés liés au produit lui-même, pour trois périodes de détention différentes. Ils incluent les pénalités de sortie anticipée potentielles. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez 10.000 euros. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Tableau 1 Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Investissement de 10.000 EUR	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans	Si vous sortez après 10 ans
Scénarios			
Coûts totaux	€ 742,76 EUR	€ 2.211,53 EUR	€ 6.659,73 EUR
Incidence sur le rendement (réduction du rendement) par an	6,97%	2,90%	2,85%

Tableau 2 Le tableau ci-dessous indique :

- Composition des coûts**
- l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée
 - la signification des différentes catégories de coûts

Ce tableau montre l'incidence sur le rendement par an			
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	0,05%	L'incidence des coûts que vous payez lors de l'entrée dans votre investissement.
	Coûts de sortie	0,00%	L'incidence des coûts encourus lorsque vous sortez de votre investissement à l'échéance.
Coûts récurrents	Coûts de transaction de portefeuille	0,00%	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons ou vendons des investissements sous-jacents au produit.
	Autres coûts récurrents	2,80%	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements et les coûts présentés dans la section « En quoi consiste ce produit ? ».

**INFORMATIONS PRECONTRACTUELLES COMPLEMENTAIRES AU DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES
FONDS D'INVESTISSEMENT DE LA BRANCHE 23 DE NN STRATEGY NON FISCAL****NN BL emerging markets fund**

Les présentes informations précontractuelles concernant les fonds d'investissement de la branche 23 de NN Strategy non fiscal complètent certaines rubriques du document d'informations clés relatif au NN Strategy non fiscal. **Elles n'ont aucun caractère commercial.** Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste les fonds d'investissement de la branche 23 du produit NN Strategy non fiscal, ainsi que les risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés.

Disponible dans	NN Strategy (non fiscal)
------------------------	--------------------------

Fonds interne	NN BL emerging markets fund
----------------------	-----------------------------

Fonds sous-jacent	BL Emerging Markets
--------------------------	---------------------

Date de constitution du fonds interne	1/07/2008
--	-----------

Compagnie	NN Insurance Belgium SA, Avenue Fonsny 38, 1060 Bruxelles, Belgique
------------------	---

Gestionnaire du fonds sous-jacent	Carmignac Gestion SA, Place Vendôme 24, 75039 Paris Cedex 01, France
--	--

Prospectus du fonds sous-jacent	https://www.carmignac.fr/fr/carmignac-emergents-a-eur-acc
--	---

Durée	Illimitée
--------------	-----------

Devise du fonds interne	EURO
--------------------------------	------

En quoi consiste ce produit ?

Objectifs	<p>Accroissement de l'actif à long terme.</p> <p>Le fonds interne Delta Lloyd Carmignac Emergents investit uniquement et intégralement en Carmignac Emergents.</p> <p>Carmignac Emergents est un fonds d'actions internationales, qui investit dans les pays émergents d'Asie, d'Amérique latine, d'Europe de l'Est, du Moyen-Orient et d'Afrique. Un minimum de 60% des avoirs de ce fonds est investi de façon permanente en actions. Il peut en outre se composer d'obligations, de créances et d'instruments financiers de ces pays émergents. Il recherche les meilleures opportunités de croissance au moyen d'une sélection ciblée de valeur provenant de nouveaux pays offrant un fort potentiel de développement. Sa gestion vise un rendement supérieur à celui de son indicateur de référence, le MSCI Emerging Markets Free (Eur), en cas de moindre volatilité de l'indice.</p>
Investisseurs de détail visés	<p>Les fonds d'investissement du volet branche 23 de NN Strategy non fiscal s'adressent aux clients qui cherchent un placement à long terme.</p>

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque



Risque le plus faible	Risque le plus élevé
	<p>L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 10 ans. Le risque réel peut être très différent si vous sortez avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.</p>

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Investissement		1 an	5 ans	10 ans (période de détention recommandée)
Prime d'assurance : 10.000 euros				
Scénarios en cas de survie				
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts.	€ 6.159,37 EUR	€ 5.990,27 EUR	€ 4.742,40 EUR
	Rendement annuel moyen	-38,41%	-9,74%	-7,19%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts.	€ 8.491,87 EUR	€ 7.603,42 EUR	€ 6.825,89 EUR
	Rendement annuel moyen	-15,08%	-5,33%	-3,75%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts.	€ 9.605,15 EUR	€ 10.011,60 EUR	€ 10.071,61 EUR
	Rendement annuel moyen	-3,95%	0,02%	0,07%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts.	€ 10.857,41 EUR	€ 13.174,05 EUR	€ 14.851,14 EUR
	Rendement annuel moyen	8,57%	5,67%	€ 14.851,14
Scénario en cas de décès				
Evénement assuré	Ce que vos bénéficiaires pourraient obtenir après déduction des coûts.	€ 9.605,15 EUR	€ 10.011,60 EUR	€ 10.071,61 EUR

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur 10 ans, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10.000 EUR.

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes, et ne tient pas compte du cas où nous ne pourrions pas vous payer.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Que va me coûter cet investissement ?

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels et récurrents.

Les montants indiqués ici sont les coûts cumulés liés au produit lui-même, pour trois périodes de détention différentes. Ils incluent les pénalités de sortie anticipée potentielles. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez 10.000 euros. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Tableau 1 Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Investissement de 10.000 EUR	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans	Si vous sortez après 10 ans
Scénarios			
Coûts totaux	€ 688,76 EUR	€ 1.537,88 EUR	€ 3.264,84 EUR
Incidence sur le rendement (réduction du rendement) par an	6,93%	2,86%	2,81%

Tableau 2 Le tableau ci-dessous indique :

- Composition des coûts**
- l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée
 - la signification des différentes catégories de coûts

Ce tableau montre l'incidence sur le rendement par an			
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	0,05%	L'incidence des coûts que vous payez lors de l'entrée dans votre investissement.
	Coûts de sortie	0,00%	L'incidence des coûts encourus lorsque vous sortez de votre investissement à l'échéance.
Coûts récurrents	Coûts de transaction de portefeuille	0,00%	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons ou vendons des investissements sous-jacents au produit.
	Autres coûts récurrents	2,76%	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements et les coûts présentés dans la section « En quoi consiste ce produit ? ».

**INFORMATIONS PRECONTRACTUELLES COMPLEMENTAIRES AU DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES
FONDS D'INVESTISSEMENT DE LA BRANCHE 23 DE NN STRATEGY NON FISCAL****NN Financiere de l'Echiquier agressor fund**

Les présentes informations précontractuelles concernant les fonds d'investissement de la branche 23 de NN Strategy non fiscal complètent certaines rubriques du document d'informations clés relatif au NN Strategy non fiscal. **Elles n'ont aucun caractère commercial.** Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste les fonds d'investissement de la branche 23 du produit NN Strategy non fiscal, ainsi que les risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés.

Disponible dans	NN Strategy (non fiscal)
Fonds interne	NN Financiere de l'Echiquier agressor fund
Fonds sous-jacent	Financière de l'Echiquier Agressor
Date de constitution du fonds interne	1/07/2008
Compagnie	NN Insurance Belgium SA, Avenue Fonsny 38, 1060 Bruxelles, Belgique
Gestionnaire du fonds sous-jacent	Financière de l'Echiquier, Avenue d'Iéna 53, 75116 Paris, France
Prospectus du fonds sous-jacent	http://www.fin-echiquier.fr/upload/pdf/funds/fr/PCAGRESSOR10-02-2012.pdf
Durée	Illimitée
Devise du fonds interne	EURO

En quoi consiste ce produit ?

Objectifs

Accroissement de l'actif à long terme.

Le fonds interne NN Financiere de l'Echiquier agressor fund investit uniquement et intégralement dans le fonds sous-jacent, Agressor.

Agressor est un fonds dynamique recherchant la performance à long terme à travers l'exposition sur les marchés des actions européennes.

La gestion du fonds s'appuie d'abord :

- sur une sélection rigoureuse de titres (« stock picking ») obtenue au travers de la mise en oeuvre d'un processus qui passe par la rencontre directe avec les entreprises dans lesquelles le fonds investit ;
- sur des opérations de « trading », sur des valeurs à court terme en fonction des opportunités de marché.

Agressor est exposé à hauteur de 60% minimum en actions européennes. Le fonds est exposé sur des capitalisations de toute taille et de tout secteur.

Agressor pourra intervenir sur des instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés européens.

Agressor se réserve la possibilité d'investir à hauteur de 40% maximum en produits de taux (obligations et instruments monétaires).

Investisseurs de détail visés

Les fonds d'investissement du volet branche 23 de NN Strategy non fiscal s'adressent aux clients qui cherchent un placement à long terme.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque



Risque le plus faible	Risque le plus élevé
	L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 10 ans. Le risque réel peut être très différent si vous sortez avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Scénarios de performance

Investissement		1 an	5 ans	10 ans (période de détention recommandée)
Prime d'assurance : 10.000 euros				
Scénarios en cas de survie				
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts.	€ 3.510,83 EUR	€ 3.567,93 EUR	€ 2.149,90 EUR
	Rendement annuel moyen	-64,89%	-18,63%	-14,25%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts.	€ 7.895,69 EUR	€ 6.303,65 EUR	€ 5.098,93 EUR
	Rendement annuel moyen	-21,04%	-8,82%	-6,51%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts.	€ 9.530,88 EUR	€ 9.576,37 EUR	€ 9.201,99 EUR
	Rendement annuel moyen	-4,69%	-0,86%	-0,83%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts.	€ 11.444,31 EUR	€ 14.471,82 EUR	€ 16.519,52 EUR
	Rendement annuel moyen	14,44%	7,67%	€ 16.519,52
Scénario en cas de décès				
Événement assuré	Ce que vos bénéficiaires pourraient obtenir après déduction des coûts.	€ 9.530,88 EUR	€ 9.576,37 EUR	€ 9.201,99 EUR

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur 10 ans, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10.000 EUR.

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes, et ne tient pas compte du cas où nous ne pourrions pas vous payer.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Que va me coûter cet investissement ?

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels et récurrents.

Les montants indiqués ici sont les coûts cumulés liés au produit lui-même, pour trois périodes de détention différentes. Ils incluent les pénalités de sortie anticipée potentielles. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez 10.000 euros. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Tableau 1 Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Investissement de 10.000 EUR	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans	Si vous sortez après 10 ans
Scénarios			
Coûts totaux	€ 792,74 EUR	€ 2.074,92 EUR	€ 4.351,50 EUR
Incidence sur le rendement (réduction du rendement) par an	7,99%	3,92%	3,87%

Tableau 2 Le tableau ci-dessous indique :

- Composition des coûts**
- l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée
 - la signification des différentes catégories de coûts

Ce tableau montre l'incidence sur le rendement par an			
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	0,05%	L'incidence des coûts que vous payez lors de l'entrée dans votre investissement.
	Coûts de sortie	0,00%	L'incidence des coûts encourus lorsque vous sortez de votre investissement à l'échéance.
Coûts récurrents	Coûts de transaction de portefeuille	0,00%	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons ou vendons des investissements sous-jacents au produit.
	Autres coûts récurrents	3,82%	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements et les coûts présentés dans la section « En quoi consiste ce produit ? ».

INFORMATIONS PRECONTRACTUELLES COMPLEMENTAIRES AU DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES FONDS D'INVESTISSEMENT DE LA BRANCHE 23 DE NN STRATEGY NON FISCAL**NN Europa Duurzaam Aandelen fonds**

Les présentes informations précontractuelles concernant les fonds d'investissement de la branche 23 de NN Strategy non fiscal complètent certaines rubriques du document d'informations clés relatif au NN Strategy non fiscal. **Elles n'ont aucun caractère commercial.** Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste les fonds d'investissement de la branche 23 du produit NN Strategy non fiscal, ainsi que les risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés.

Disponible dans	NN Strategy (non fiscal)
Fonds interne	NN Europa Duurzaam Aandelen Fonds
Fonds sous-jacent	NN Europa Duurzaam Aandelen Fonds
Date de constitution du fonds interne	1/07/2008
Compagnie	NN Insurance Belgium SA, Avenue Fonsny 38, 1060 Bruxelles, Belgique
Gestionnaire du fonds sous-jacent	NN Investment Partners B.V. Schenkkade 65, Postbus 90470, 2509LL Den Haag, NL
Prospectus du fonds sous-jacent	https://www.nnip.com/NL_nl/advisor/Fondsen/Fondsen-overzicht/view/name/Delta-Lloyd-Select-Dividend-Fonds-A/isin/NL0000292746.htm&addinfo=true
Durée	Illimitée
Devise du fonds interne	EURO

En quoi consiste ce produit ?

Objectifs

Le fonds interne NN Select Dividend Fund investit uniquement et intégralement dans le fonds sous-jacent NN Europa Duurzaam Aandelen Fonds.

Le fonds NN Select Dividend Fund N.V. investit dans un nombre limité d'entreprises stables, qui se caractérisent par un avantage concurrentiel durable et dont les gestionnaires estiment qu'elles sont largement sous-évaluées. Lors de chaque phase du cycle économique, ces entreprises doivent être à même de générer un cash flow libre, dont une partie est versée aux actionnaires sous forme de dividende. Ces critères de sélection désignent des entreprises matures et rentables bénéficiant d'un cash flow stable, dont le cours de Bourse n'est pas représentatif de la valeur à long terme. Si ce nombre limité d'entreprises dans lesquelles le fonds investit n'est pas toujours représentatif du climat boursier général, il permet par ailleurs de communiquer de façon régulière avec ces entreprises.

Les investissements de ce fonds satisfont aux exigences imposées par PRI, Global Compact et Controversial Weapons Radar

Investisseurs de détail visés

Les fonds d'investissement du volet branche 23 de NN Strategy non fiscal s'adressent aux clients qui cherchent un placement à long terme.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque



←.....→

Risque le plus faible	Risque le plus élevé
	L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 10 ans. Le risque réel peut être très différent si vous sortez avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Scénarios de performance

Investissement		1 an	5 ans	10 ans (période de détention recommandée)
Prime d'assurance : 10.000 euros				
Scénarios en cas de survie				
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts.	€ 3.916,13 EUR	€ 3.771,67 EUR	€ 2.340,43 EUR
	Rendement annuel moyen	-60,84%	-17,72%	-13,52%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts.	€ 8.244,05 EUR	€ 7.718,84 EUR	€ 7.599,70 EUR
	Rendement annuel moyen	-17,56%	-5,05%	-2,71%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts.	€ 9.895,92 EUR	€ 11.600,06 EUR	€ 13.514,86 EUR
	Rendement annuel moyen	-1,04%	3,01%	3,06%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts.	€ 11.853,15 EUR	€ 17.395,24 EUR	€ 23.982,18 EUR
	Rendement annuel moyen	18,53%	11,71%	€ 23.982,18
Scénario en cas de décès				
Événement assuré	Ce que vos bénéficiaires pourraient obtenir après déduction des coûts.	€ 9.895,92 EUR	€ 11.600,06 EUR	€ 13.514,86 EUR

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur 10 ans, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10.000 EUR.

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes, et ne tient pas compte du cas où nous ne pourrions pas vous payer.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Que va me coûter cet investissement ?

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels et récurrents.

Les montants indiqués ici sont les coûts cumulés liés au produit lui-même, pour trois périodes de détention différentes. Ils incluent les pénalités de sortie anticipée potentielles. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez 10.000 euros. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Tableau 1 Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Investissement de 10.000 EUR	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans	Si vous sortez après 10 ans
Scénarios			
Coûts totaux	€ 579,32 EUR	€ 979,82 EUR	€ 2.300,06 EUR
Incidence sur le rendement (réduction du rendement) par an	5,69%	1,62%	1,57%

Tableau 2 Le tableau ci-dessous indique :

- Composition des coûts**
- l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée
 - la signification des différentes catégories de coûts

Ce tableau montre l'incidence sur le rendement par an			
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	0,05%	L'incidence des coûts que vous payez lors de l'entrée dans votre investissement.
	Coûts de sortie	0,00%	L'incidence des coûts encourus lorsque vous sortez de votre investissement à l'échéance.
Coûts récurrents	Coûts de transaction de portefeuille	0,00%	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons ou vendons des investissements sous-jacents au produit.
	Autres coûts récurrents	1,52%	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements et les coûts présentés dans la section « En quoi consiste ce produit ? ».

INFORMATIONS PRECONTRACTUELLES COMPLEMENTAIRES AU DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES FONDS D'INVESTISSEMENT DE LA BRANCHE 23 DE NN STRATEGY NON FISCAL**NN Triodos sustainable bond fund**

Les présentes informations précontractuelles concernant les fonds d'investissement de la branche 23 de NN Strategy non fiscal complètent certaines rubriques du document d'informations clés relatif au NN Strategy non fiscal. **Elles n'ont aucun caractère commercial.** Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste les fonds d'investissement de la branche 23 du produit NN Strategy non fiscal, ainsi que les risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés.

Disponible dans	NN Strategy (non fiscal)
Fonds interne	NN Triodos sustainable bond fund
Fonds sous-jacent	Triodos Sustainable Bond Fund
Date de constitution du fonds interne	2/07/2010
Compagnie	NN Insurance Belgium SA, Avenue Fonsny 38, 1060 Bruxelles, Belgique
Gestionnaire du fonds sous-jacent	NN Investment Partners B.V. Schenkkade 65, Postbus 90470, 2509LL Den Haag, NL
Prospectus du fonds sous-jacent	https://www.triodos.be/fr/particuliers/placements/fonds-de-placement/triodos-sustainable-bond-fund1/concernant-ce-compartiment/
Durée	Illimitée
Devise du fonds interne	EURO

En quoi consiste ce produit ?

Objectifs

Accroissement de l'actif à long terme.

Le fonds interne NN Triodos sustainable bond fund investit uniquement et intégralement dans le fonds sous-jacent Triodos Sustainable Bond Fund.

Le fonds sous-jacent investit essentiellement dans des obligations libellées en euro (i) de sociétés à forte capitalisation cotées sur les marchés boursiers du monde entier et (ii) de pays, qui sont conformes à la stratégie d'investissement durable décrite ci-dessous et offrent une bonne perspective d'investissement.

Les obligations de sociétés doivent faire l'objet d'une notation «Investment Grade» par au moins une des agences de notation suivantes: Standard & Poor's, Moody's ou Fitch. Si l'obligation est notée par plusieurs agences, c'est la moyenne des notations qui est associée à l'obligation. Si une obligation n'est pas notée, la notation de son émetteur est utilisée pour déterminer si l'obligation est éligible pour le compartiment. La notation est consolidée à l'échelon le plus proche. Les « rating notches » ne sont pas employés.

Les obligations de pays libellées en euro ne requièrent pas de notation.

Dans les circonstances habituelles, ce fonds sous-jacent conserve maximum 20% de liquidités. Lors de circonstances exceptionnelles, telles que de profondes incertitudes sur les marchés financiers, ce pourcentage peut être dépassé pendant une courte période.

Le fonds sous-jacent n'aura recours qu'à des techniques et instruments relatifs aux valeurs mobilières et instruments du marché monétaire de manière à limiter les risques potentiels.

Le fonds sous-jacent investit dans des sociétés et des pays qui répondent à des critères sociaux et environnementaux.

Pour les sociétés, la sélection comporte les étapes suivantes:

Étape 1: Durabilité des activités

On entend par produits ou services durables les produits ou services qui contribuent à l'équilibre environnemental, à la protection du climat ou à la santé.

Dès lors que ces activités apportent une contribution majeure au développement durable, les sociétés concernées ne sont pas soumises à l'étape 2 du processus de sélection. Les entreprises qui tirent plus de 50% de leur chiffre d'affaires de produits ou services durables sont retenues pour faire partie de l'univers d'investissement de Triodos

Étape 2: Identification des meilleures sociétés

Les sociétés qui ne fournissent pas des produits ou services durables spécifiques peuvent être éligibles à l'investissement si elles sont considérées comme les meilleures de leur secteur dans le domaine de la responsabilité sociale des entreprises (RSE).

Étape 3: Exigences minimales

À l'issue de la sélection des sociétés spécifiquement durables (étape 1) et de l'identification des meilleures sociétés (étape 2), les entreprises sont évaluées au regard d'exigences minimales propres à Triodos Investment Management.

Aucune des sociétés sélectionnées pour faire partie de l'univers d'investissement de Triodos ne peut être impliquée dans des activités qui hypothèquent, de manière significative et à long terme, le développement d'une société durable.

Investisseurs de détail visés

Les fonds d'investissement du volet branche 23 de NN Strategy non fiscal s'adressent aux clients qui cherchent un placement à long terme.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque



Risque le plus faible	Risque le plus élevé
	L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 10 ans. Le risque réel peut être très différent si vous sortez avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Scénarios de performance

Investissement		1 an	5 ans	10 ans (période de détention recommandée)
Prime d'assurance : 10.000 euros				
Scénarios en cas de survie				
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts.	€ 7.949,91 EUR	€ 8.303,68 EUR	€ 7.678,59 EUR
	Rendement annuel moyen	-20,50%	-3,65%	-2,61%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts.	€ 9.151,65 EUR	€ 8.772,18 EUR	€ 8.145,34 EUR
	Rendement annuel moyen	-8,48%	-2,59%	-2,03%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts.	€ 9.520,35 EUR	€ 9.584,81 EUR	€ 9.233,00 EUR
	Rendement annuel moyen	-4,80%	-0,84%	-0,79%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts.	€ 9.903,84 EUR	€ 10.472,65 EUR	€ 10.465,84 EUR
	Rendement annuel moyen	-0,96%	0,93%	€ 10.465,84
Scénario en cas de décès				
Événement assuré	Ce que vos bénéficiaires pourraient obtenir après déduction des coûts.	€ 9.520,35 EUR	€ 9.584,81 EUR	€ 9.233,00 EUR

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur 10 ans, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10.000 EUR.

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes, et ne tient pas compte du cas où nous ne pourrions pas vous payer.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Que va me coûter cet investissement ?

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels et récurrents.

Les montants indiqués ici sont les coûts cumulés liés au produit lui-même, pour trois périodes de détention différentes. Ils incluent les pénalités de sortie anticipée potentielles. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez 10.000 euros. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Tableau 1 Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Investissement de 10.000 EUR	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans	Si vous sortez après 10 ans
Scénarios			
Coûts totaux	€ 629,47 EUR	€ 1.186,99 EUR	€ 2.370,13 EUR
Incidence sur le rendement (réduction du rendement) par an	6,40%	2,34%	2,28%

Tableau 2 Le tableau ci-dessous indique :

- Composition des coûts**
- l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée
 - la signification des différentes catégories de coûts

Ce tableau montre l'incidence sur le rendement par an			
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	0,05%	L'incidence des coûts que vous payez lors de l'entrée dans votre investissement.
	Coûts de sortie	0,00%	L'incidence des coûts encourus lorsque vous sortez de votre investissement à l'échéance.
Coûts récurrents	Coûts de transaction de portefeuille	0,00%	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons ou vendons des investissements sous-jacents au produit.
	Autres coûts récurrents	2,23%	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements et les coûts présentés dans la section « En quoi consiste ce produit ? ».

**INFORMATIONS PRECONTRACTUELLES COMPLEMENTAIRES AU DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES
FONDS D'INVESTISSEMENT DE LA BRANCHE 23 DE NN STRATEGY NON FISCAL****NN Triodos sustainable equity fund**

Les présentes informations précontractuelles concernant les fonds d'investissement de la branche 23 de NN Strategy non fiscal complètent certaines rubriques du document d'informations clés relatif au NN Strategy non fiscal. **Elles n'ont aucun caractère commercial.** Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste les fonds d'investissement de la branche 23 du produit NN Strategy non fiscal, ainsi que les risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés.

Disponible dans	NN Strategy (non fiscal)
Fonds interne	NN Triodos sustainable equity fund
Fonds sous-jacent	Triodos Sustainable Equity Fund
Date de constitution du fonds interne	2/07/2010
Compagnie	NN Insurance Belgium SA, Avenue Fonsny 38, 1060 Bruxelles, Belgique
Gestionnaire du fonds sous-jacent	NN Investment Partners B.V. Schenkkade 65, Postbus 90470, 2509LL Den Haag, NL
Prospectus du fonds sous-jacent	http://www.triodos.be/fr/particuliers/placements/fonds-de-placement/triodos-sustainable-equity-fund/sur-ce-compartiment/
Durée	Illimitée
Devise du fonds interne	EURO

En quoi consiste ce produit ?

Objectifs

Accroissement de l'actif à long terme.

Le fonds interne NN Triodos sustainable equity fund investit uniquement et intégralement dans le fonds sous-jacent Triodos Sustainable Equity Fund.

Le fonds sous-jacent investit essentiellement dans les actions de sociétés à forte capitalisation, cotées sur les marchés boursiers mondiaux, qui sont conformes à la stratégie d'investissement durable décrite ci-dessous et qui offrent une bonne perspective d'investissement.

Dans les circonstances habituelles, ce fonds sous-jacent conserve maximum 20% de liquidités. Lors de circonstances exceptionnelles, telles que de profondes incertitudes sur les marchés financiers, ce pourcentage peut être dépassé pendant une courte période.

Ce fonds sous-jacent n'a recours qu'à des techniques et instruments relatifs aux valeurs mobilières et instruments du marché monétaire de manière à limiter les risques potentiels.

Le processus d'investissement repose pour l'essentiel sur une méthode d'analyse de la durabilité qui s'articule en trois étapes :

Étape 1: Durabilité des activités.

On entend par produits ou services durables les produits ou services qui contribuent à l'équilibre environnemental, à la protection du climat ou à la santé. Dès lors que ces activités apportent une contribution majeure au développement durable, les sociétés concernées ne sont pas soumises à l'étape 2 du processus de sélection. Les entreprises qui tirent plus de 50% de leur chiffre d'affaires de produits ou services durables sont retenues pour faire partie de l'univers d'investissement de Triodos.

Étape 2: Identification des meilleures sociétés.

Les sociétés qui ne fournissent pas des produits ou services durables spécifiques peuvent être éligibles à l'investissement si elles sont considérées comme les meilleures de leur secteur dans le domaine de la responsabilité sociale des entreprises (RSE).

Étape 3: Exigences minimales.

À l'issue de la sélection des sociétés spécifiquement durables (étape 1) et de l'identification des meilleures sociétés (étape 2), les entreprises sont évaluées au regard d'exigences minimales propres à Triodos Investment Management.

Aucune des sociétés sélectionnées pour faire partie de l'univers d'investissement de Triodos ne peut être impliquée dans des activités qui hypothèquent, de manière significative et à long terme, le développement d'une société durable.

Investisseurs de détail visés

Les fonds d'investissement du volet branche 23 de NN Strategy non fiscal s'adressent aux clients qui cherchent un placement à long terme.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque



Risque le plus faibleRisque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 10 ans. Le risque réel peut être très différent si vous sortez avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Scénarios de performance

Investissement		1 an	5 ans	10 ans (période de détention recommandée)
Prime d'assurance : 10.000 euros				
Scénarios en cas de survie				
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts.	€ 4.578,34 EUR	€ 4.867,15 EUR	€ 3.465,55 EUR
	Rendement annuel moyen	-54,22%	-13,41%	-10,05%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts.	€ 8.071,26 EUR	€ 6.696,92 EUR	€ 5.622,72 EUR
	Rendement annuel moyen	-19,29%	-7,71%	-5,60%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts.	€ 9.562,65 EUR	€ 9.771,94 EUR	€ 9.590,26 EUR
	Rendement annuel moyen	-4,37%	-0,46%	-0,42%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts.	€ 11.303,27 EUR	€ 14.225,77 EUR	€ 16.319,39 EUR
	Rendement annuel moyen	13,03%	7,30%	€ 16.319,39
Scénario en cas de décès				
Evénement assuré	Ce que vos bénéficiaires pourraient obtenir après déduction des coûts.	€ 9.562,65 EUR	€ 9.771,94 EUR	€ 9.590,26 EUR

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur 10 ans, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10.000 EUR.

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes, et ne tient pas compte du cas où nous ne pourrions pas vous payer.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Que va me coûter cet investissement ?

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels et récurrents.

Les montants indiqués ici sont les coûts cumulés liés au produit lui-même, pour trois périodes de détention différentes. Ils incluent les pénalités de sortie anticipée potentielles. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez 10.000 euros. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Tableau 1 Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Investissement de 10.000 EUR	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans	Si vous sortez après 10 ans
Scénarios			
Coûts totaux	€ 648,97 EUR	€ 1.300,45 EUR	€ 2.660,82 EUR
Incidence sur le rendement (réduction du rendement) par an	6,57%	2,50%	2,45%

Tableau 2 Le tableau ci-dessous indique :

- Composition des coûts**
- l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée
 - la signification des différentes catégories de coûts

Ce tableau montre l'incidence sur le rendement par an			
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	0,05%	L'incidence des coûts que vous payez lors de l'entrée dans votre investissement.
	Coûts de sortie	0,00%	L'incidence des coûts encourus lorsque vous sortez de votre investissement à l'échéance.
Coûts récurrents	Coûts de transaction de portefeuille	0,00%	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons ou vendons des investissements sous-jacents au produit.
	Autres coûts récurrents	2,40%	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements et les coûts présentés dans la section « En quoi consiste ce produit ? ».

**INFORMATIONS PRECONTRACTUELLES COMPLEMENTAIRES AU DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES
FONDS D'INVESTISSEMENT DE LA BRANCHE 23 DE NN STRATEGY NON FISCAL****NN R valor F fund**

Les présentes informations précontractuelles concernant les fonds d'investissement de la branche 23 de NN Strategy non fiscal complètent certaines rubriques du document d'informations clés relatif au NN Strategy non fiscal. **Elles n'ont aucun caractère commercial.** Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste les fonds d'investissement de la branche 23 du produit NN Strategy non fiscal, ainsi que les risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés.

Disponible dans	NN Strategy (non fiscal)
Fonds interne	NN R valor F fund
Fonds sous-jacent	R Valor Action F
Date de constitution du fonds interne	1/07/2008
Compagnie	NN Insurance Belgium SA, Avenue Fonsny 38, 1060 Bruxelles, Belgique
Gestionnaire du fonds sous-jacent	Rothschild et Cie Gestion, Avenue de Messine 29, 75008 Paris, France
Prospectus du fonds sous-jacent	https://www.rothschildgestion.com/rothschildgestion/OPCVM/DocumentDisplay.aspx?DUS=///IO3/Documents/System/Applications/OPCVM/RCBFiles/OPCVM_109_12
Durée	Illimitée
Devise du fonds interne	EURO

En quoi consiste ce produit ?

Objectifs

Accroissement de l'actif à long terme.

Le fonds interne NN R valor F fund investit uniquement et intégralement dans le fonds sous-jacent R Valor Action F.

La sicav sous-jacente n'a pas d'indicateur de référence car le processus de gestion est basé sur une sélection de titres en application de critères fondamentaux en dehors de tout critère d'appartenance à un indice de marché. En outre, compte tenu du fait que l'équipe de gestion privilégiera la classe d'actif action ou celle des produits de taux selon les circonstances de marché, la référence à un indicateur ne serait pas représentative.

Investisseurs de détail visés

Les fonds d'investissement du volet branche 23 de NN Strategy non fiscal s'adressent aux clients qui cherchent un placement à long terme.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque



←.....→

Risque le plus faible	Risque le plus élevé
	<p>L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 10 ans. Le risque réel peut être très différent si vous sortez avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.</p>

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Scénarios de performance

Investissement		1 an	5 ans	10 ans (période de détention recommandée)
Prime d'assurance : 10.000 euros				
Scénarios en cas de survie				
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts.	€ 4.979,54 EUR	€ 4.311,35 EUR	€ 2.877,12 EUR
	Rendement annuel moyen	-50,20%	-15,49%	-11,71%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts.	€ 8.658,82 EUR	€ 9.478,54 EUR	€ 11.244,25 EUR
	Rendement annuel moyen	-13,41%	-1,07%	1,18%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts.	€ 10.242,28 EUR	€ 13.788,29 EUR	€ 19.098,50 EUR
	Rendement annuel moyen	2,42%	6,64%	6,68%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts.	€ 12.097,13 EUR	€ 20.027,54 EUR	€ 32.390,39 EUR
	Rendement annuel moyen	20,97%	14,90%	€ 32.390,39
Scénario en cas de décès				
Événement assuré	Ce que vos bénéficiaires pourraient obtenir après déduction des coûts.	€ 10.242,28 EUR	€ 13.788,29 EUR	€ 19.098,50 EUR

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur 10 ans, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10.000 EUR.

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes, et ne tient pas compte du cas où nous ne pourrions pas vous payer.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Que va me coûter cet investissement ?

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels et récurrents.

Les montants indiqués ici sont les coûts cumulés liés au produit lui-même, pour trois périodes de détention différentes. Ils incluent les pénalités de sortie anticipée potentielles. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez 10.000 euros. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Tableau 1 Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Investissement de 10.000 EUR	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans	Si vous sortez après 10 ans
Scénarios			
Coûts totaux	€ 765,00 EUR	€ 2.340,61 EUR	€ 6.903,76 EUR
Incidence sur le rendement (réduction du rendement) par an	7,20%	3,14%	3,09%

Tableau 2 Le tableau ci-dessous indique :

- Composition des coûts**
- l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée
 - la signification des différentes catégories de coûts

Ce tableau montre l'incidence sur le rendement par an			
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	0,05%	L'incidence des coûts que vous payez lors de l'entrée dans votre investissement.
	Coûts de sortie	0,00%	L'incidence des coûts encourus lorsque vous sortez de votre investissement à l'échéance.
Coûts récurrents	Coûts de transaction de portefeuille	0,00%	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons ou vendons des investissements sous-jacents au produit.
	Autres coûts récurrents	3,04%	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements et les coûts présentés dans la section « En quoi consiste ce produit ? ».

**INFORMATIONS PRECONTRACTUELLES COMPLEMENTAIRES AU DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES
FONDS D'INVESTISSEMENT DE LA BRANCHE 23 DE NN STRATEGY NON FISCAL****NN Ethenea ethna-aktiv fund**

Les présentes informations précontractuelles concernant les fonds d'investissement de la branche 23 de NN Strategy non fiscal complètent certaines rubriques du document d'informations clés relatif au NN Strategy non fiscal. **Elles n'ont aucun caractère commercial.** Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste les fonds d'investissement de la branche 23 du produit NN Strategy non fiscal, ainsi que les risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés.

Disponible dans	NN Strategy (non fiscal)
Fonds interne	NN Ethenea ethna-aktiv fund
Fonds sous-jacent	Ethna-Aktiv Fund
Date de constitution du fonds interne	8/03/2012
Compagnie	NN Insurance Belgium SA, Avenue Fonsny 38, 1060 Bruxelles, Belgique
Gestionnaire du fonds sous-jacent	ETHENEA Independent Investors S.A, rue Gabriel Lippmann 9a, 5365 Munsbach, Luxembourg
Prospectus du fonds sous-jacent	http://ethnafunds.rdts.de/fr/ethna-aktiv/
Durée	Illimitée
Devise du fonds interne	EURO

En quoi consiste ce produit ?

Objectifs Accroissement de l'actif à long terme.

Le fonds interne NN Ethenea ethna-aktiv fund investit uniquement et intégralement dans le fonds Ethna-Aktiv Fund.

Le principal objectif du fonds sous-jacent Ethna-Aktiv consiste à accroître la valeur en euros en tenant compte des critères de stabilité de la valeur, de sécurité du capital et de liquidité de l'actif du fonds.

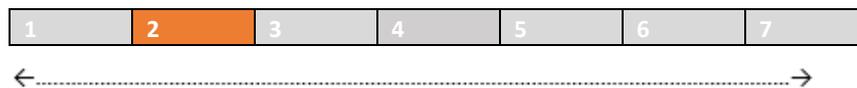
Le fonds sous-jacent investit son actif dans des titres de toute nature, et notamment en actions, obligations, instruments du marché monétaire, certificats et dépôts à terme. Au total, l'exposition aux actions, fonds en actions et titres similaires aux actions ne peut dépasser 49 % de l'actif net du fonds. Par ailleurs, les investissements dans d'autres fonds ne peuvent excéder 10 % de l'actif du fonds sous-jacent.

Les achats portent surtout sur les actifs d'émetteurs domiciliés dans un Etat européen ou en Suisse. Le fonds sous-jacent peut utiliser des instruments financiers dont la valeur dépend des prix futurs d'autres valeurs mobilières (« instruments dérivés ») à des fins de couverture ou d'accroissement de l'actif.

Investisseurs de détail visés Les fonds d'investissement du volet branche 23 de NN Strategy non fiscal s'adressent aux clients qui cherchent un placement à long terme.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque



Risque le plus faibleRisque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 10 ans. Le risque réel peut être très différent si vous sortez avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Scénarios de performance

Investissement		1 an	5 ans	10 ans (période de détention recommandée)
Prime d'assurance : 10.000 euros				
Scénarios en cas de survie				
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts.	€ 7.947,08 EUR	€ 8.824,55 EUR	€ 8.384,99 EUR
	Rendement annuel moyen	-20,53%	-2,47%	-1,75%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts.	€ 9.097,79 EUR	€ 8.562,99 EUR	€ 7.779,02 EUR
	Rendement annuel moyen	-9,02%	-3,06%	-2,48%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts.	€ 9.483,08 EUR	€ 9.392,56 EUR	€ 8.864,88 EUR
	Rendement annuel moyen	-5,17%	-1,25%	-1,20%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts.	€ 9.879,35 EUR	€ 10.296,91 EUR	€ 10.096,84 EUR
	Rendement annuel moyen	-1,21%	0,59%	€ 10.096,84
Scénario en cas de décès				
Événement assuré	Ce que vos bénéficiaires pourraient obtenir après déduction des coûts.	€ 9.483,08 EUR	€ 9.392,56 EUR	€ 8.864,88 EUR

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur 10 ans, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10.000 EUR.

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes, et ne tient pas compte du cas où nous ne pourrions pas vous payer.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Que va me coûter cet investissement ?

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels et récurrents.

Les montants indiqués ici sont les coûts cumulés liés au produit lui-même, pour trois périodes de détention différentes. Ils incluent les pénalités de sortie anticipée potentielles. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez 10.000 euros. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Tableau 1 Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Investissement de 10.000 EUR	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans	Si vous sortez après 10 ans
Scénarios			
Coûts totaux	€ 687,33 EUR	€ 1.481,86 EUR	€ 2.958,46 EUR
Incidence sur le rendement (réduction du rendement) par an	7,00%	2,93%	2,88%

Tableau 2 Le tableau ci-dessous indique :

- Composition des coûts**
- l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée
 - la signification des différentes catégories de coûts

Ce tableau montre l'incidence sur le rendement par an			
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	0,05%	L'incidence des coûts que vous payez lors de l'entrée dans votre investissement.
	Coûts de sortie	0,00%	L'incidence des coûts encourus lorsque vous sortez de votre investissement à l'échéance.
Coûts récurrents	Coûts de transaction de portefeuille	0,00%	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons ou vendons des investissements sous-jacents au produit.
	Autres coûts récurrents	2,83%	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements et les coûts présentés dans la section « En quoi consiste ce produit ? ».

**INFORMATIONS PRECONTRACTUELLES COMPLEMENTAIRES AU DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES
FONDS D'INVESTISSEMENT DE LA BRANCHE 23 DE NN STRATEGY NON FISCAL****NN Skagen kon-tiki fund**

Les présentes informations précontractuelles concernant les fonds d'investissement de la branche 23 de NN Strategy non fiscal complètent certaines rubriques du document d'informations clés relatif au NN Strategy non fiscal. **Elles n'ont aucun caractère commercial.** Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste les fonds d'investissement de la branche 23 du produit NN Strategy non fiscal, ainsi que les risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés.

Disponible dans	NN Strategy (non fiscal)
Fonds interne	NN Skagen kon-tiki fund
Fonds sous-jacent	Skagen Kon-Tiki
Date de constitution du fonds interne	8/03/2012
Compagnie	NN Insurance Belgium SA, Avenue Fonsny 38, 1060 Bruxelles, Belgique
Gestionnaire du fonds sous-jacent	SKAGEN AS, P.O. Box 160, 4001 Stavanger , Norway
Prospectus du fonds sous-jacent	https://www.skagenfunds.fr/funds/skagen-kon-tiki-a/
Durée	Illimitée
Devise du fonds interne	EURO

En quoi consiste ce produit ?

Objectifs	<p>Accroissement de l'actif à long terme.</p> <p>Le fonds interne NN Skagen kon-tiki fund investit uniquement et intégralement dans le fonds Skagen Kon-Tiki. Le fonds sous-jacent Skagen Kon-Tiki vise à obtenir le meilleur rapport possible entre risque et rendement grâce à la gestion active d'un portefeuille d'actions de sociétés qui travaillent ou qui se concentrent sur les marchés émergents.</p> <p>Le fonds sous-jacent est un fonds à gestion active qui bénéficie d'un mandat global. Le fonds sous-jacent doit investir au moins 50 pour cent de ses actifs sur les marchés émergents, c.-à-d. les pays ou les marchés qui ne font pas partie du MSCI Developed Market Series.</p> <p>Le fonds sous-jacent a pour objectif de découvrir des sociétés bon marché de qualité qui sont sous-évaluées et peu connues. Afin de limiter le risque, le fonds sous-jacent s'attache à maintenir un équilibre géographique et sectoriel raisonnable. La gestion active implique que les gestionnaires de portefeuille investissent dans des sociétés sur base de leurs propres analyses. Le bon sens et la planification à long terme leur recommandent d'éviter les sociétés à la réputation surfaite dont le prix est trop élevé en regard de leur valeur intrinsèque et de leurs gains. Les bénéfices des sociétés retenues croissent avec le temps, tout comme le rendement de ce fonds. Actuellement, le fonds sous-jacent n'investit pas dans les produits dérivés.</p>
Investisseurs de détail visés	<p>Les fonds d'investissement du volet branche 23 de NN Strategy non fiscal s'adressent aux clients qui cherchent un placement à long terme.</p>

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque



Risque le plus faibleRisque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 10 ans. Le risque réel peut être très différent si vous sortez avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Scénarios de performance

Investissement		1 an	5 ans	10 ans (période de détention recommandée)
Prime d'assurance : 10.000 euros				
Scénarios en cas de survie				
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts.	€ 4.237,60 EUR	€ 3.973,90 EUR	€ 2.538,13 EUR
	Rendement annuel moyen	-57,62%	-16,85%	-12,81%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts.	€ 8.240,07 EUR	€ 8.102,05 EUR	€ 8.574,99 EUR
	Rendement annuel moyen	-17,60%	-4,12%	-1,53%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts.	€ 10.075,49 EUR	€ 12.682,16 EUR	€ 16.150,98 EUR
	Rendement annuel moyen	0,75%	4,87%	4,91%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts.	€ 12.285,81 EUR	€ 19.796,79 EUR	€ 30.336,58 EUR
	Rendement annuel moyen	22,86%	14,64%	€ 30.336,58
Scénario en cas de décès				
Événement assuré	Ce que vos bénéficiaires pourraient obtenir après déduction des coûts.	€ 10.075,49 EUR	€ 12.682,16 EUR	€ 16.150,98 EUR

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur 10 ans, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10.000 EUR.

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes, et ne tient pas compte du cas où nous ne pourrions pas vous payer.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Que va me coûter cet investissement ?

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels et récurrents.

Les montants indiqués ici sont les coûts cumulés liés au produit lui-même, pour trois périodes de détention différentes. Ils incluent les pénalités de sortie anticipée potentielles. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez 10.000 euros. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Tableau 1 Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Investissement de 10.000 EUR	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans	Si vous sortez après 10 ans
Scénarios			
Coûts totaux	€ 749,20 EUR	€ 2.129,93 EUR	€ 5.770,40 EUR
Incidence sur le rendement (réduction du rendement) par an	7,17%	3,10%	3,05%

Tableau 2 Le tableau ci-dessous indique :

- Composition des coûts**
- l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée
 - la signification des différentes catégories de coûts

Ce tableau montre l'incidence sur le rendement par an			
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	0,05%	L'incidence des coûts que vous payez lors de l'entrée dans votre investissement.
	Coûts de sortie	0,00%	L'incidence des coûts encourus lorsque vous sortez de votre investissement à l'échéance.
Coûts récurrents	Coûts de transaction de portefeuille	0,00%	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons ou vendons des investissements sous-jacents au produit.
	Autres coûts récurrents	3,00%	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements et les coûts présentés dans la section « En quoi consiste ce produit ? ».

**INFORMATIONS PRECONTRACTUELLES COMPLEMENTAIRES AU DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES
FONDS D'INVESTISSEMENT DE LA BRANCHE 23 DE NN STRATEGY NON FISCAL****NN Funds For Good architect strategy fund**

Les présentes informations précontractuelles concernant les fonds d'investissement de la branche 23 de NN Strategy non fiscal complètent certaines rubriques du document d'informations clés relatif au NN Strategy non fiscal. **Elles n'ont aucun caractère commercial.** Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste les fonds d'investissement de la branche 23 du produit NN Strategy non fiscal, ainsi que les risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés.

Disponible dans	NN Strategy (non fiscal)
Fonds interne	NN Funds For Good architect strategy fund
Fonds sous-jacent	Funds For Good Architect Strategy
Date de constitution du fonds interne	10/10/2013
Compagnie	NN Insurance Belgium SA, Avenue Fonsny 38, 1060 Bruxelles, Belgique
Gestionnaire du fonds sous-jacent	Banque de Luxembourg Investments SA, 7, Boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg
Prospectus du fonds sous-jacent	http://www.fundsforgood.eu/fr/financial-architects/architect-strategy
Durée	Illimitée
Devise du fonds interne	EURO

En quoi consiste ce produit ?

Objectifs Accroissement de l'actif à long terme.
Le fonds interne NN Funds For Good architect strategy fund investit uniquement et intégralement dans le fonds Funds for Good Architect Strategy.

Son objectif d'investissement est d'offrir un rendement sur le long terme supérieur à celui d'un portefeuille défensif classique de type 70 % obligations/30 % actions. L'indice de référence utilisé est 70 % WBIGBI (World Broad Investment Grade Bond Index) / 30 % MSCI World (Morgan Stanley Capital International World). Funds for Good Architect Strategy B est un fonds diversifié qui utilise 4 thématiques d'investissement à raison de 25 % (flexibilité de +10 % ou -10 % possible) : les actions défensives de qualité, les meilleurs fonds patrimoniaux flexibles défensifs, les obligations mondiales d'entreprises et d'état et enfin des fonds non liés aux marchés classiques (immobilier et micro-finance).

Les frais de distribution de cette part du fonds sont reversés à la société Funds For Good, société financière particulière qui reverse 10 % de ses revenus avec un maximum de 50 % de ses propres bénéfices à des projets sociétaux, à travers le fonds philanthropique Generation For Good abrité à la Fondation Roi Baudouin.

Ce fonds philanthropique a pour mission d'aider des entrepreneurs de milieux défavorisés à réaliser leurs projets d'entreprises en leur donnant accès à du financement et de l'accompagnement.

Investisseurs de détail visés Les fonds d'investissement du volet branche 23 de NN Strategy non fiscal s'adressent aux clients qui cherchent un placement à long terme.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque



Risque le plus faibleRisque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 10 ans. Le risque réel peut être très différent si vous sortez avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Scénarios de performance

Investissement		1 an	5 ans	10 ans (période de détention recommandée)
Prime d'assurance : 10.000 euros				
Scénarios en cas de survie				
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts.	€ 7.222,45 EUR	€ 7.306,22 EUR	€ 6.370,90 EUR
	Rendement annuel moyen	-27,78%	-6,08%	-4,41%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts.	€ 8.887,70 EUR	€ 8.261,25 EUR	€ 7.523,53 EUR
	Rendement annuel moyen	-11,12%	-3,75%	-2,81%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts.	€ 9.539,77 EUR	€ 9.674,98 EUR	€ 9.405,60 EUR
	Rendement annuel moyen	-4,60%	-0,66%	-0,61%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts.	€ 10.232,68 EUR	€ 11.322,90 EUR	€ 11.750,47 EUR
	Rendement annuel moyen	2,33%	2,52%	€ 11.750,47
Scénario en cas de décès				
Événement assuré	Ce que vos bénéficiaires pourraient obtenir après déduction des coûts.	€ 9.539,77 EUR	€ 9.674,98 EUR	€ 9.405,60 EUR

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur 10 ans, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10.000 EUR.

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes, et ne tient pas compte du cas où nous ne pourrions pas vous payer.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Que va me coûter cet investissement ?

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels et récurrents.

Les montants indiqués ici sont les coûts cumulés liés au produit lui-même, pour trois périodes de détention différentes. Ils incluent les pénalités de sortie anticipée potentielles. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez 10.000 euros. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Tableau 1 Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Investissement de 10.000 EUR	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans	Si vous sortez après 10 ans
Scénarios			
Coûts totaux	€ 779,54 EUR	€ 2.017,12 EUR	€ 4.262,06 EUR
Incidence sur le rendement (réduction du rendement) par an	7,85%	3,79%	3,74%

Tableau 2 Le tableau ci-dessous indique :

- Composition des coûts**
- l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée
 - la signification des différentes catégories de coûts

Ce tableau montre l'incidence sur le rendement par an			
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	0,05%	L'incidence des coûts que vous payez lors de l'entrée dans votre investissement.
	Coûts de sortie	0,00%	L'incidence des coûts encourus lorsque vous sortez de votre investissement à l'échéance.
Coûts récurrents	Coûts de transaction de portefeuille	0,00%	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons ou vendons des investissements sous-jacents au produit.
	Autres coûts récurrents	3,69%	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements et les coûts présentés dans la section « En quoi consiste ce produit ? ».

**INFORMATIONS PRECONTRACTUELLES COMPLEMENTAIRES AU DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES
FONDS D'INVESTISSEMENT DE LA BRANCHE 23 DE NN STRATEGY NON FISCAL****NN Fidelity world fund**

Les présentes informations précontractuelles concernant les fonds d'investissement de la branche 23 de NN Strategy non fiscal complètent certaines rubriques du document d'informations clés relatif au NN Strategy non fiscal. **Elles n'ont aucun caractère commercial.** Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste les fonds d'investissement de la branche 23 du produit NN Strategy non fiscal, ainsi que les risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés.

Disponible dans	NN Strategy (non fiscal)
Fonds interne	NN Fidelity world fund
Fonds sous-jacent	Fidelity Funds - World A Fund
Date de constitution du fonds interne	31/08/2015
Compagnie	NN Insurance Belgium SA, Avenue Fonsny 38, 1060 Bruxelles, Belgique
Gestionnaire du fonds sous-jacent	Fidelity (Luxembourg)
Prospectus du fonds sous-jacent	https://www.chartbook.fid-intl.com/statutory/documents/FF/fr/FF_Full_Fre.pdf
Durée	Illimitée
Devise du fonds interne	EURO

En quoi consiste ce produit ?

Objectifs	<p>Accroissement de l'actif à long terme.</p> <p>Le fonds interne Delta Lloyd Life Fidelity Funds - World Fund investit uniquement et intégralement dans le fonds sous-jacent Fidelity Funds - World Fund.</p> <p>Le fonds sous-jacent Fidelity Funds - World Fund investit au moins 70 % de ses actifs en actions de sociétés à travers le monde. Il n'y a pas de limite dans les choix de sociétés, que ce soit sur le plan géographique, en termes de taille ou de secteur d'activité. La sélection des titres sera avant tout basée sur la disponibilité d'opportunités d'investissement attrayantes. Le fonds sous-jacent peut investir en dehors des zones géographiques et sectorielles, des marchés et des catégories d'actifs principaux du fonds sous-jacent. Il peut utiliser des instruments dérivés en vue de réduire les risques ou les coûts ou pour générer du capital ou des revenus supplémentaires. Il est entièrement libre de ses choix en termes d'investissements dans le cadre des objectifs et politiques d'investissement.</p>
Investisseurs de détail visés	<p>Les fonds d'investissement du volet branche 23 de NN Strategy non fiscal s'adressent aux clients qui cherchent un placement à long terme.</p>

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque



Risque le plus faible	Risque le plus élevé
	<p>L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 10 ans. Le risque réel peut être très différent si vous sortez avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.</p>

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Scénarios de performance

Investissement		1 an	5 ans	10 ans (période de détention recommandée)
Prime d'assurance : 10.000 euros				
Scénarios en cas de survie				
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts.	€ 4.195,53 EUR	€ 4.286,10 EUR	€ 2.851,49 EUR
	Rendement annuel moyen	-58,04%	-15,59%	-11,79%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts.	€ 8.293,88 EUR	€ 8.111,61 EUR	€ 8.470,08 EUR
	Rendement annuel moyen	-17,06%	-4,10%	-1,65%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts.	€ 10.025,23 EUR	€ 12.381,61 EUR	€ 15.398,43 EUR
	Rendement annuel moyen	0,25%	4,37%	4,41%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts.	€ 12.094,74 EUR	€ 18.863,06 EUR	€ 27.940,27 EUR
	Rendement annuel moyen	20,95%	13,53%	€ 27.940,27
Scénario en cas de décès				
Événement assuré	Ce que vos bénéficiaires pourraient obtenir après déduction des coûts.	€ 10.025,23 EUR	€ 12.381,61 EUR	€ 15.398,43 EUR

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur 10 ans, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10.000 EUR.

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes, et ne tient pas compte du cas où nous ne pourrions pas vous payer.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Que va me coûter cet investissement ?

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels et récurrents.

Les montants indiqués ici sont les coûts cumulés liés au produit lui-même, pour trois périodes de détention différentes. Ils incluent les pénalités de sortie anticipée potentielles. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez 10.000 euros. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Tableau 1 Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Investissement de 10.000 EUR	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans	Si vous sortez après 10 ans
Scénarios			
Coûts totaux	€ 734,37 EUR	€ 2.005,17 EUR	€ 5.287,37 EUR
Incidence sur le rendement (réduction du rendement) par an	7,07%	3,00%	2,95%

Tableau 2 Le tableau ci-dessous indique :

- Composition des coûts**
- l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée
 - la signification des différentes catégories de coûts

Ce tableau montre l'incidence sur le rendement par an			
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	0,05%	L'incidence des coûts que vous payez lors de l'entrée dans votre investissement.
	Coûts de sortie	0,00%	L'incidence des coûts encourus lorsque vous sortez de votre investissement à l'échéance.
Coûts récurrents	Coûts de transaction de portefeuille	0,00%	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons ou vendons des investissements sous-jacents au produit.
	Autres coûts récurrents	2,90%	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements et les coûts présentés dans la section « En quoi consiste ce produit ? ».

**INFORMATIONS PRECONTRACTUELLES COMPLEMENTAIRES AU DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES
FONDS D'INVESTISSEMENT DE LA BRANCHE 23 DE NN STRATEGY NON FISCAL****NN Fidelity america fund**

Les présentes informations précontractuelles concernant les fonds d'investissement de la branche 23 de NN Strategy non fiscal complètent certaines rubriques du document d'informations clés relatif au NN Strategy non fiscal. **Elles n'ont aucun caractère commercial.** Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste les fonds d'investissement de la branche 23 du produit NN Strategy non fiscal, ainsi que les risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés.

Disponible dans	NN Strategy (non fiscal)
Fonds interne	NN Fidelity america fund
Fonds sous-jacent	Fidelity Funds - America Fund A-Acc-EU
Date de constitution du fonds interne	31/08/2015
Compagnie	NN Insurance Belgium SA, Avenue Fonsny 38, 1060 Bruxelles, Belgique
Gestionnaire du fonds sous-jacent	Fidelity (Luxembourg)
Prospectus du fonds sous-jacent	https://www.chartbook.fid-intl.com/statutory/documents/FF/fr/FF_Full_Fre.pdf
Durée	Illimitée
Devise du fonds interne	EURO

En quoi consiste ce produit ?

Objectifs

Accroissement de l'actif à long terme.

Le fonds interne Delta Lloyd Life Fidelity Funds - America Fund investit uniquement et intégralement dans le fonds sous-jacent Fidelity Funds - America Fund.

Le fonds sous-jacent Fidelity Funds - America Fund investit au moins 70% de ses actifs en actions de sociétés américaines. Ce fonds sous-jacent peut investir en dehors des zones géographiques et sectorielles, des marchés et des catégories d'actifs principaux du fonds sous-jacent. Il peut utiliser des instruments dérivés en vue de réduire les risques ou les coûts ou pour générer du capital ou des revenus supplémentaires. Il est entièrement libre de ses choix en termes d'investissements dans le cadre des objectifs et politiques d'investissement.

Investisseurs de détail visés

Les fonds d'investissement du volet branche 23 de NN Strategy non fiscal s'adressent aux clients qui cherchent un placement à long terme.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque



←----->

Risque le plus faibleRisque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 10 ans. Le risque réel peut être très différent si vous sortez avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Scénarios de performance

Investissement		1 an	5 ans	10 ans (période de détention recommandée)
Prime d'assurance : 10.000 euros				
Scénarios en cas de survie				
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts.	€ 4.419,69 EUR	€ 3.988,54 EUR	€ 2.550,97 EUR
	Rendement annuel moyen	-55,80%	-16,79%	-12,77%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts.	€ 7.933,49 EUR	€ 6.611,86 EUR	€ 5.675,80 EUR
	Rendement annuel moyen	-20,67%	-7,94%	-5,51%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts.	€ 9.649,55 EUR	€ 10.239,15 EUR	€ 10.533,11 EUR
	Rendement annuel moyen	-3,50%	0,47%	0,52%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts.	€ 11.723,65 EUR	€ 15.838,63 EUR	€ 19.525,39 EUR
	Rendement annuel moyen	17,24%	9,63%	€ 19.525,39
Scénario en cas de décès				
Événement assuré	Ce que vos bénéficiaires pourraient obtenir après déduction des coûts.	€ 9.649,55 EUR	€ 10.239,15 EUR	€ 10.533,11 EUR

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur 10 ans, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10.000 EUR.

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes, et ne tient pas compte du cas où nous ne pourrions pas vous payer.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Que va me coûter cet investissement ?

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels et récurrents.

Les montants indiqués ici sont les coûts cumulés liés au produit lui-même, pour trois périodes de détention différentes. Ils incluent les pénalités de sortie anticipée potentielles. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez 10.000 euros. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Tableau 1 Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Investissement de 10.000 EUR	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans	Si vous sortez après 10 ans
Scénarios			
Coûts totaux	€ 704,72 EUR	€ 1.645,96 EUR	€ 3.587,66 EUR
Incidence sur le rendement (réduction du rendement) par an	7,05%	2,98%	2,93%

Tableau 2 Le tableau ci-dessous indique :

- Composition des coûts**
- l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée
 - la signification des différentes catégories de coûts

Ce tableau montre l'incidence sur le rendement par an			
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	0,05%	L'incidence des coûts que vous payez lors de l'entrée dans votre investissement.
	Coûts de sortie	0,00%	L'incidence des coûts encourus lorsque vous sortez de votre investissement à l'échéance.
Coûts récurrents	Coûts de transaction de portefeuille	0,00%	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons ou vendons des investissements sous-jacents au produit.
	Autres coûts récurrents	2,88%	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements et les coûts présentés dans la section « En quoi consiste ce produit ? ».

**INFORMATIONS PRECONTRACTUELLES COMPLEMENTAIRES AU DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES
FONDS D'INVESTISSEMENT DE LA BRANCHE 23 DE NN STRATEGY NON FISCAL****NN Fidelity pacific fund**

Les présentes informations précontractuelles concernant les fonds d'investissement de la branche 23 de NN Strategy non fiscal complètent certaines rubriques du document d'informations clés relatif au NN Strategy non fiscal. **Elles n'ont aucun caractère commercial.** Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste les fonds d'investissement de la branche 23 du produit NN Strategy non fiscal, ainsi que les risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés.

Disponible dans	NN Strategy (non fiscal)
Fonds interne	NN Fidelity pacific fund
Fonds sous-jacent	Fidelity Funds - Pacific A-Acc Fund
Date de constitution du fonds interne	31/08/2015
Compagnie	NN Insurance Belgium SA, Avenue Fonsny 38, 1060 Bruxelles, Belgique
Gestionnaire du fonds sous-jacent	Fidelity (Luxembourg)
Prospectus du fonds sous-jacent	https://www.chartbook.fid-intl.com/statutory/documents/FF/fr/FF_Full_Fre.pdf
Durée	Illimitée
Devise du fonds interne	EURO

En quoi consiste ce produit ?

Objectifs Accroissement de l'actif à long terme.

Le fonds interne Delta Lloyd Life Fidelity Funds - Pacific Fund investit uniquement et intégralement dans le fonds sous-jacent Fidelity Funds - Pacific Fund.

Le fonds sous-jacent Fidelity Funds - Pacific Fund investit au moins 70% de ses actifs dans des titres de sociétés de la région Asie Pacifique, y compris, mais non limité au Japon, Australie, Chine, Hong Kong, Inde, Indonésie, Corée, Malaisie, Nouvelle Zélande, Philippines, Singapour, Taiwan et Thaïlande.

Ce fonds sous-jacent peut investir en dehors des zones géographiques et sectorielles, des marchés et des catégories d'actifs principaux du fonds sous-jacent. Il peut utiliser des instruments dérivés en vue de réduire les risques ou les coûts ou pour générer du capital ou des revenus supplémentaires. Il est entièrement libre de ses choix en termes d'investissements dans le cadre des objectifs et politiques d'investissement.

Investisseurs de détail visés Les fonds d'investissement du volet branche 23 de NN Strategy non fiscal s'adressent aux clients qui cherchent un placement à long terme.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 10 ans. Le risque réel peut être très différent si vous sortez avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Scénarios de performance

Investissement		1 an	5 ans	10 ans (période de détention recommandée)
Prime d'assurance : 10.000 euros				
Scénarios en cas de survie				
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts.	€ 4.799,98 EUR	€ 4.529,32 EUR	€ 3.104,60 EUR
	Rendement annuel moyen	-52,00%	-14,65%	-11,04%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts.	€ 8.695,71 EUR	€ 9.935,39 EUR	€ 12.503,94 EUR
	Rendement annuel moyen	-13,04%	-0,13%	2,26%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts.	€ 10.384,46 EUR	€ 14.755,23 EUR	€ 21.864,76 EUR
	Rendement annuel moyen	3,84%	8,09%	8,14%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts.	€ 12.370,85 EUR	€ 21.859,66 EUR	€ 38.139,85 EUR
	Rendement annuel moyen	23,71%	16,93%	€ 38.139,85
Scénario en cas de décès				
Événement assuré	Ce que vos bénéficiaires pourraient obtenir après déduction des coûts.	€ 10.384,46 EUR	€ 14.755,23 EUR	€ 21.864,76 EUR

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur 10 ans, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10.000 EUR.

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes, et ne tient pas compte du cas où nous ne pourrions pas vous payer.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Que va me coûter cet investissement ?

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels et récurrents.

Les montants indiqués ici sont les coûts cumulés liés au produit lui-même, pour trois périodes de détention différentes. Ils incluent les pénalités de sortie anticipée potentielles. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez 10.000 euros. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Tableau 1 Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Investissement de 10.000 EUR	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans	Si vous sortez après 10 ans
Scénarios			
Coûts totaux	€ 764,13 EUR	€ 2.416,07 EUR	€ 7.598,59 EUR
Incidence sur le rendement (réduction du rendement) par an	7,10%	3,03%	2,98%

Tableau 2 Le tableau ci-dessous indique :

- Composition des coûts**
- l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée
 - la signification des différentes catégories de coûts

Ce tableau montre l'incidence sur le rendement par an			
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	0,05%	L'incidence des coûts que vous payez lors de l'entrée dans votre investissement.
	Coûts de sortie	0,00%	L'incidence des coûts encourus lorsque vous sortez de votre investissement à l'échéance.
Coûts récurrents	Coûts de transaction de portefeuille	0,00%	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons ou vendons des investissements sous-jacents au produit.
	Autres coûts récurrents	2,93%	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements et les coûts présentés dans la section « En quoi consiste ce produit ? ».

**INFORMATIONS PRECONTRACTUELLES COMPLEMENTAIRES AU DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES
FONDS D'INVESTISSEMENT DE LA BRANCHE 23 DE NN STRATEGY NON FISCAL****NN Invesco pan european equity fund**

Les présentes informations précontractuelles concernant les fonds d'investissement de la branche 23 de NN Strategy non fiscal complètent certaines rubriques du document d'informations clés relatif au NN Strategy non fiscal. **Elles n'ont aucun caractère commercial.** Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste les fonds d'investissement de la branche 23 du produit NN Strategy non fiscal, ainsi que les risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés.

Disponible dans	NN Strategy (non fiscal)
Fonds interne	NN Invesco pan european equity fund
Fonds sous-jacent	Invesco Pan European Equity Fund
Date de constitution du fonds interne	31/08/2015
Compagnie	NN Insurance Belgium SA, Avenue Fonsny 38, 1060 Bruxelles, Belgique
Gestionnaire du fonds sous-jacent	Invesco Management S.A.
Prospectus du fonds sous-jacent	http://www.fr.invesco.be/CE/Legal-Documents/Funds/F_Prospectus_BE-retail-FR.pdf
Durée	Illimitée
Devise du fonds interne	EURO

En quoi consiste ce produit ?

Objectifs

Accroissement de l'actif à long terme.

Le fonds interne NN Invesco pan european equity fund investit uniquement et intégralement dans le fonds sous-jacent Invesco Pan European Equity Fund.

Le fonds sous-jacent Invesco Pan European Equity Fund vise à obtenir des plus-values à long terme en investissant dans un portefeuille d'actions ou titres de fonds propres de sociétés européennes en mettant l'accent sur les grandes entreprises. Au moins 70 % de l'actif total de ce fonds sous-jacent (hors liquidités détenues à titre accessoire) seront investis dans des actions ou instruments de fonds propres de sociétés ayant leur siège dans un pays d'Europe ou dans un pays situé hors d'Europe mais qui exercent leurs activités de façon prédominante en Europe ou de holdings dont les participations sont investies de façon prédominante dans des sociétés dont le siège se trouve dans un pays européen. Il n'existe pas de répartition géographique prédéterminée et la pondération de ce fonds sous-jacent obéit à des règles souples en s'attachant avant tout au jugement porté sur les différentes sociétés et à des considérations générales sur l'économie ou l'activité. Ce fonds sous-jacent peut investir jusqu'à 30 % de son actif total dans des espèces et quasi-espèces, dans des instruments du marché monétaire, dans des actions et titres de fonds propres émis par des sociétés ou autres entités ne remplissant pas le critère ci-dessus ou dans des titres de créance (y compris les titres de dette convertibles) émanant d'émetteurs du monde entier.

Investisseurs de détail visés

Les fonds d'investissement du volet branche 23 de NN Strategy non fiscal s'adressent aux clients qui cherchent un placement à long terme.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque



←.....→

Risque le plus faible	Risque le plus élevé
	<p>L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 10 ans. Le risque réel peut être très différent si vous sortez avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.</p>

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Scénarios de performance

Investissement		1 an	5 ans	10 ans (période de détention recommandée)
Prime d'assurance : 10.000 euros				
Scénarios en cas de survie				
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts.	€ 2.974,19 EUR	€ 2.561,35 EUR	€ 1.276,99 EUR
	Rendement annuel moyen	-70,26%	-23,85%	-18,60%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts.	€ 7.491,94 EUR	€ 5.663,79 EUR	€ 4.431,14 EUR
	Rendement annuel moyen	-25,08%	-10,75%	-7,82%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts.	€ 9.568,31 EUR	€ 9.759,25 EUR	€ 9.555,19 EUR
	Rendement annuel moyen	-4,32%	-0,49%	-0,45%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts.	€ 12.149,18 EUR	€ 16.718,49 EUR	€ 20.484,88 EUR
	Rendement annuel moyen	21,49%	10,83%	€ 20.484,88
Scénario en cas de décès				
Événement assuré	Ce que vos bénéficiaires pourraient obtenir après déduction des coûts.	€ 9.568,31 EUR	€ 9.759,25 EUR	€ 9.555,19 EUR

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur 10 ans, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10.000 EUR.

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes, et ne tient pas compte du cas où nous ne pourrions pas vous payer.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Que va me coûter cet investissement ?

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels et récurrents.

Les montants indiqués ici sont les coûts cumulés liés au produit lui-même, pour trois périodes de détention différentes. Ils incluent les pénalités de sortie anticipée potentielles. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez 10.000 euros. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Tableau 1 Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Investissement de 10.000 EUR	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans	Si vous sortez après 10 ans
Scénarios			
Coûts totaux	€ 708,31 EUR	€ 1.621,43 EUR	€ 3.373,84 EUR
Incidence sur le rendement (réduction du rendement) par an	7,14%	3,07%	3,02%

Tableau 2 Le tableau ci-dessous indique :

- Composition des coûts**
- l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée
 - la signification des différentes catégories de coûts

Ce tableau montre l'incidence sur le rendement par an			
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	0,05%	L'incidence des coûts que vous payez lors de l'entrée dans votre investissement.
	Coûts de sortie	0,00%	L'incidence des coûts encourus lorsque vous sortez de votre investissement à l'échéance.
Coûts récurrents	Coûts de transaction de portefeuille	0,00%	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons ou vendons des investissements sous-jacents au produit.
	Autres coûts récurrents	2,97%	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements et les coûts présentés dans la section « En quoi consiste ce produit ? ».

**INFORMATIONS PRECONTRACTUELLES COMPLEMENTAIRES AU DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES
FONDS D'INVESTISSEMENT DE LA BRANCHE 23 DE NN STRATEGY NON FISCAL****NN Flossbach von Storch multiple opportunities II fund**

Les présentes informations précontractuelles concernant les fonds d'investissement de la branche 23 de NN Strategy non fiscal complètent certaines rubriques du document d'informations clés relatif au NN Strategy non fiscal. **Elles n'ont aucun caractère commercial.** Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste les fonds d'investissement de la branche 23 du produit NN Strategy non fiscal, ainsi que les risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés.

Disponible dans	NN Strategy (non fiscal)
Fonds interne	NN Flossbach von Storch multiple opportunities II fund
Fonds sous-jacent	Flossbach von Storch - Multiple Opportunities II RT
Date de constitution du fonds interne	31/08/2015
Compagnie	NN Insurance Belgium SA, Avenue Fonsny 38, 1060 Bruxelles, Belgique
Gestionnaire du fonds sous-jacent	Flossbach von Storch Invest S.A.
Prospectus du fonds sous-jacent	http://www.fvsinvest.lu/documents/api/productDocument/LU1038809395/17566/en
Durée	Illimitée
Devise du fonds interne	EURO

En quoi consiste ce produit ?

Objectifs

Accroissement de l'actif à long terme.

Le fonds interne Delta Lloyd Life Flossbach von Storch - Multiple Opportunities investit uniquement et intégralement dans le fonds sous-jacent Flossbach von Storch - Multiple Opportunities II RT.

Le fonds sous-jacent Flossbach von Storch – Multiple Opportunities a pour objectif de réaliser une plus-value intéressante, en tenant compte du risque d'investissement. Sa stratégie d'investissement est déterminée sur la base d'une analyse fondamentale des marchés financiers mondiaux. Il investit ses actifs dans des titres de toutes sortes, qui comprennent des actions, des obligations, des instruments du marché monétaire, des certificats et d'autres produits structurés (par exemple des obligations convertibles ou des obligations à bons de souscription), des fonds cibles, des produits dérivés, de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et des dépôts à terme fixe. Au maximum 20% de ses actifs nets peuvent être investis indirectement dans les métaux précieux. L'investissement dans d'autres fonds ne doit pas dépasser 10% de ses actifs. Il peut avoir recours à des instruments financiers dont la valeur dépend des cours futurs d'autres éléments d'actifs (« instruments dérivés ») afin de couvrir ou d'accroître son actif.

Investisseurs de détail visés

Les fonds d'investissement du volet branche 23 de NN Strategy non fiscal s'adressent aux clients qui cherchent un placement à long terme.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 10 ans. Le risque réel peut être très différent si vous sortez avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Scénarios de performance

Investissement		1 an	5 ans	10 ans (période de détention recommandée)
Prime d'assurance : 10.000 euros				
Scénarios en cas de survie				
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts.	€ 6.766,98 EUR	€ 7.166,03 EUR	€ 6.190,02 EUR
	Rendement annuel moyen	-32,33%	-6,45%	-4,68%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts.	€ 8.992,08 EUR	€ 9.258,17 EUR	€ 9.702,21 EUR
	Rendement annuel moyen	-10,08%	-1,53%	-0,30%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts.	€ 9.846,11 EUR	€ 11.342,00 EUR	€ 12.929,06 EUR
	Rendement annuel moyen	-1,54%	2,55%	2,60%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts.	€ 10.782,14 EUR	€ 13.896,01 EUR	€ 17.230,56 EUR
	Rendement annuel moyen	7,82%	6,80%	€ 17.230,56
Scénario en cas de décès				
Événement assuré	Ce que vos bénéficiaires pourraient obtenir après déduction des coûts.	€ 9.846,11 EUR	€ 11.342,00 EUR	€ 12.929,06 EUR

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur 10 ans, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10.000 EUR.

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes, et ne tient pas compte du cas où nous ne pourrions pas vous payer.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Que va me coûter cet investissement ?

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels et récurrents.

Les montants indiqués ici sont les coûts cumulés liés au produit lui-même, pour trois périodes de détention différentes. Ils incluent les pénalités de sortie anticipée potentielles. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez 10.000 euros. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Tableau 1 Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Investissement de 10.000 EUR	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans	Si vous sortez après 10 ans
Scénarios			
Coûts totaux	€ 702,79 EUR	€ 1.722,09 EUR	€ 4.138,41 EUR
Incidence sur le rendement (réduction du rendement) par an	6,89%	2,83%	2,78%

Tableau 2 Le tableau ci-dessous indique :

- Composition des coûts**
- l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée
 - la signification des différentes catégories de coûts

Ce tableau montre l'incidence sur le rendement par an			
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	0,05%	L'incidence des coûts que vous payez lors de l'entrée dans votre investissement.
	Coûts de sortie	0,00%	L'incidence des coûts encourus lorsque vous sortez de votre investissement à l'échéance.
Coûts récurrents	Coûts de transaction de portefeuille	0,00%	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons ou vendons des investissements sous-jacents au produit.
	Autres coûts récurrents	2,73%	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements et les coûts présentés dans la section « En quoi consiste ce produit ? ».

**INFORMATIONS PRECONTRACTUELLES COMPLEMENTAIRES AU DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES
FONDS D'INVESTISSEMENT DE LA BRANCHE 23 DE NN STRATEGY NON FISCAL****NN M&G optimal income fund**

Les présentes informations précontractuelles concernant les fonds d'investissement de la branche 23 de NN Strategy non fiscal complètent certaines rubriques du document d'informations clés relatif au NN Strategy non fiscal. **Elles n'ont aucun caractère commercial.** Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste les fonds d'investissement de la branche 23 du produit NN Strategy non fiscal, ainsi que les risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés.

Disponible dans	NN Strategy (non fiscal)
Fonds interne	NN M&G optimal income fund
Fonds sous-jacent	M&G Optimal Income Fund Euro Class A-H Gross Shares Acc (Hedged)
Date de constitution du fonds interne	31/08/2015
Compagnie	NN Insurance Belgium SA, Avenue Fonsny 38, 1060 Bruxelles, Belgique
Gestionnaire du fonds sous-jacent	M&G Securities Limited, c/o RBC I&TS, 14 Porte de France, L-4360 Esch-sur-Alzette, Luxembourg
Prospectus du fonds sous-jacent	http://www.mandg.be/private-investors/-/media/Literature/Europe/Prospectuses/Belgium/MandG-Optimal-Income-Fund_Prospectus.pdf
Durée	Illimitée
Devise du fonds interne	EURO

En quoi consiste ce produit ?

Objectifs

Accroissement de l'actif à long terme.

Le fonds interne Delta Lloyd Life M&G Optimal Income investit uniquement et intégralement dans le fonds sous-jacent M&G Optimal Income Fund.

Le fonds sous-jacent M&G Optimal Income Fund investit au moins 50 % de ses actifs dans des de titres à revenu fixe (investissements qui engendrent un certain niveau de revenu ou d'intérêt). Ce fonds sous-jacent peut également investir, mais sans s'y limiter, dans les types d'actifs suivants : autres fonds, actions de société, liquidités, instruments dérivés (qui peuvent être utilisés à des fins de couverture).

Ce fonds sous-jacent peut investir plus de 35 % de ses actifs dans des titres émis ou garantis par un état membre de l'EEE ou par d'autres pays répertoriés dans le Prospectus du fonds-jacent. Pour atteindre son objectif d'investissement, le fonds sous-jacent peut combiner cette exposition avec l'emploi d'instruments dérivés.

Investisseurs de détail visés

Les fonds d'investissement du volet branche 23 de NN Strategy non fiscal s'adressent aux clients qui cherchent un placement à long terme.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque



Risque le plus faible Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 10 ans. Le risque réel peut être très différent si vous sortez avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Scénarios de performance

Investissement		1 an	5 ans	10 ans (période de détention recommandée)
Prime d'assurance : 10.000 euros				
Scénarios en cas de survie				
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts.	€ 7.930,19 EUR	€ 7.886,85 EUR	€ 7.123,69 EUR
	Rendement annuel moyen	-20,70%	-4,64%	-3,33%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts.	€ 9.324,22 EUR	€ 9.968,96 EUR	€ 10.691,65 EUR
	Rendement annuel moyen	-6,76%	-0,06%	0,67%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts.	€ 9.820,25 EUR	€ 11.197,29 EUR	€ 12.602,22 EUR
	Rendement annuel moyen	-1,80%	2,29%	2,34%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts.	€ 10.346,13 EUR	€ 12.581,17 EUR	€ 14.859,16 EUR
	Rendement annuel moyen	3,46%	4,70%	€ 14.859,16
Scénario en cas de décès				
Événement assuré	Ce que vos bénéficiaires pourraient obtenir après déduction des coûts.	€ 9.820,25 EUR	€ 11.197,29 EUR	€ 12.602,22 EUR

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur 10 ans, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10.000 EUR.

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes, et ne tient pas compte du cas où nous ne pourrions pas vous payer.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Que va me coûter cet investissement ?

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels et récurrents.

Les montants indiqués ici sont les coûts cumulés liés au produit lui-même, pour trois périodes de détention différentes. Ils incluent les pénalités de sortie anticipée potentielles. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez 10.000 euros. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Tableau 1 Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Investissement de 10.000 EUR	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans	Si vous sortez après 10 ans
Scénarios			
Coûts totaux	€ 668,61 EUR	€ 1.503,14 EUR	€ 3.529,51 EUR
Incidence sur le rendement (réduction du rendement) par an	6,59%	2,52%	2,47%

Tableau 2 Le tableau ci-dessous indique :

- Composition des coûts**
- l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée
 - la signification des différentes catégories de coûts

Ce tableau montre l'incidence sur le rendement par an			
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	0,05%	L'incidence des coûts que vous payez lors de l'entrée dans votre investissement.
	Coûts de sortie	0,00%	L'incidence des coûts encourus lorsque vous sortez de votre investissement à l'échéance.
Coûts récurrents	Coûts de transaction de portefeuille	0,00%	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons ou vendons des investissements sous-jacents au produit.
	Autres coûts récurrents	2,42%	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements et les coûts présentés dans la section « En quoi consiste ce produit ? ».

**INFORMATIONS PRECONTRACTUELLES COMPLEMENTAIRES AU DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES
FONDS D'INVESTISSEMENT DE LA BRANCHE 23 DE NN STRATEGY NON FISCAL****NN M&G dynamic allocation fund**

Les présentes informations précontractuelles concernant les fonds d'investissement de la branche 23 de NN Strategy non fiscal complètent certaines rubriques du document d'informations clés relatif au NN Strategy non fiscal. **Elles n'ont aucun caractère commercial.** Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste les fonds d'investissement de la branche 23 du produit NN Strategy non fiscal, ainsi que les risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés.

Disponible dans	NN Strategy (non fiscal)
Fonds interne	NN M&G dynamic allocation fund
Fonds sous-jacent	M&G (Lux) Dynamic Allocation A EUR Acc
Date de constitution du fonds interne	31/08/2015
Compagnie	NN Insurance Belgium SA, Avenue Fonsny 38, 1060 Bruxelles, Belgique
Gestionnaire du fonds sous-jacent	M&G Securities Limited, c/o RBC I&TS, 14 Porte de France, L-4360 Esch-sur-Alzette, Luxembourg
Prospectus du fonds sous-jacent	http://www.mandg.be/private-investors/-/media/Literature/Europe/Prospectuses/Belgium/MandG-Dynamic-Allocation-Fund_Prospectus.pdf
Durée	Illimitée
Devise du fonds interne	EURO

En quoi consiste ce produit ?

Objectifs

Accroissement de l'actif à long terme.

Le fonds interne Delta Lloyd Life M&G Dynamic Allocation investit uniquement et intégralement dans le fonds sous-jacent M&G (Lux) Dynamic Allocation.

Le fonds sous-jacent M&G (Lux) Dynamic Allocation a pour objectif de générer des rendements totaux positifs sur des périodes de 3 ans à travers une gestion souple d'un portefeuille diversifié d'actifs au niveau mondial. Il peut investir sur de multiples types d'actifs. Il peut détenir de fortes concentrations de tout type d'actif autorisé, dans toute devise, dans tout segment du marché, et dans toute région du monde. Le fonds sous-jacent peut investir plus de 35 % de ses actifs dans des titres émis ou garantis par un état membre de l'EEE ou par d'autres pays répertoriés dans le Prospectus du fonds sous-jacent. Pour atteindre son objectif d'investissement, le fonds sous-jacent peut combiner cette exposition avec l'emploi d'instruments dérivés. Il peut utiliser des instruments dérivés à des fins d'investissement et de couverture.

Ce fonds sous-jacent permet au gérant de faire des choix discrétionnaires lorsqu'il décide quels investissements doivent être détenus par le fonds sous-jacent.

Investisseurs de détail visés

Les fonds d'investissement du volet branche 23 de NN Strategy non fiscal s'adressent aux clients qui cherchent un placement à long terme.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 10 ans. Le risque réel peut être très différent si vous sortez avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Scénarios de performance

Investissement		1 an	5 ans	10 ans (période de détention recommandée)
Prime d'assurance : 10.000 euros				
Scénarios en cas de survie				
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts.	€ 6.532,85 EUR	€ 6.391,42 EUR	€ 5.226,72 EUR
	Rendement annuel moyen	-34,67%	-8,56%	-6,28%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts.	€ 9.026,59 EUR	€ 9.584,76 EUR	€ 10.474,20 EUR
	Rendement annuel moyen	-9,73%	-0,84%	0,46%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts.	€ 9.943,05 EUR	€ 11.891,09 EUR	€ 14.205,12 EUR
	Rendement annuel moyen	-0,57%	3,52%	3,57%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts.	€ 10.938,09 EUR	€ 14.732,88 EUR	€ 19.239,56 EUR
	Rendement annuel moyen	9,38%	8,06%	€ 19.239,56
Scénario en cas de décès				
Événement assuré	Ce que vos bénéficiaires pourraient obtenir après déduction des coûts.	€ 9.943,05 EUR	€ 11.891,09 EUR	€ 14.205,12 EUR

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur 10 ans, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10.000 EUR.

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes, et ne tient pas compte du cas où nous ne pourrions pas vous payer.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Que va me coûter cet investissement ?

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels et récurrents.

Les montants indiqués ici sont les coûts cumulés liés au produit lui-même, pour trois périodes de détention différentes. Ils incluent les pénalités de sortie anticipée potentielles. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez 10.000 euros. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Tableau 1 Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Investissement de 10.000 EUR	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans	Si vous sortez après 10 ans
Scénarios			
Coûts totaux	€ 734,95 EUR	€ 1.968,48 EUR	€ 4.995,89 EUR
Incidence sur le rendement (réduction du rendement) par an	7,13%	3,06%	3,01%

Tableau 2 Le tableau ci-dessous indique :

- Composition des coûts**
- l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée
 - la signification des différentes catégories de coûts

Ce tableau montre l'incidence sur le rendement par an			
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	0,05%	L'incidence des coûts que vous payez lors de l'entrée dans votre investissement.
	Coûts de sortie	0,00%	L'incidence des coûts encourus lorsque vous sortez de votre investissement à l'échéance.
Coûts récurrents	Coûts de transaction de portefeuille	0,00%	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons ou vendons des investissements sous-jacents au produit.
	Autres coûts récurrents	2,96%	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements et les coûts présentés dans la section « En quoi consiste ce produit ? ».

INFORMATIONS PRECONTRACTUELLES COMPLEMENTAIRES AU DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES FONDS D'INVESTISSEMENT DE LA BRANCHE 23 DE NN STRATEGY NON FISCAL**NN JPMorgan euro liquidity fund**

Les présentes informations précontractuelles concernant les fonds d'investissement de la branche 23 de NN Strategy non fiscal complètent certaines rubriques du document d'informations clés relatif au NN Strategy non fiscal. **Elles n'ont aucun caractère commercial.** Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste les fonds d'investissement de la branche 23 du produit NN Strategy non fiscal, ainsi que les risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés.

Disponible dans	NN Strategy (non fiscal)
Fonds interne	NN JPMorgan euro liquidity fund
Fonds sous-jacent	JPMorgan Liquidity Funds - Euro Liquidity Fund
Date de constitution du fonds interne	22/02/2017
Compagnie	NN Insurance Belgium SA, Avenue Fonsny 38, 1060 Bruxelles, Belgique
Gestionnaire du fonds sous-jacent	JPMorgan Asset Management (UK) Limited 60 Victoria Embankment, London, EC4Y 0JP, United Kingdom.
Prospectus du fonds sous-jacent	https://am.jpmorgan.com/gb/en/asset-management/gim/liq/products/d/jpm-euro-liquidity-c-acc--lu0088882138
Durée	Illimitée
Devise du fonds interne	EURO

En quoi consiste ce produit ?

Objectifs	<p>Préservation du capital et des liquidités.</p> <p>Le fonds NN JPMorgan euro liquidity fund investit uniquement et intégralement dans le fonds sous-jacent JPMorgan Liquidity Funds - Euro Liquidity Fund.</p> <p>Ce fonds sous-jacent cherche à offrir un rendement dans sa devise de référence comparable aux taux du marché monétaire en vigueur, tout en préservant un capital en adéquation avec ces taux et en maintenant un degré de liquidité élevé.</p>
Investisseurs de détail visés	<p>Les fonds d'investissement du volet branche 23 de NN Strategy non fiscal s'adressent aux clients qui cherchent un placement à long terme.</p>

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque



Risque le plus faible	Risque le plus élevé
	L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 10 ans. Le risque réel peut être très différent si vous sortez avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Scénarios de performance

Investissement		1 an	5 ans	10 ans (période de détention recommandée)
Prime d'assurance : 10.000 euros				
Scénarios en cas de survie				
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts.	€ 9.515,68 EUR	€ 9.882,49 EUR	€ 9.855,58 EUR
	Rendement annuel moyen	-4,84%	-0,24%	-0,15%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts.	€ 9.503,22 EUR	€ 9.526,43 EUR	€ 9.133,29 EUR
	Rendement annuel moyen	-4,97%	-0,97%	-0,90%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts.	€ 9.513,71 EUR	€ 9.548,98 EUR	€ 9.163,51 EUR
	Rendement annuel moyen	-4,86%	-0,92%	-0,87%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts.	€ 9.522,13 EUR	€ 9.569,48 EUR	€ 9.191,81 EUR
	Rendement annuel moyen	-4,78%	-0,88%	€ 9.191,81
Scénario en cas de décès				
Événement assuré	Ce que vos bénéficiaires pourraient obtenir après déduction des coûts.	€ 9.513,71 EUR	€ 9.548,98 EUR	€ 9.163,51 EUR

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur 10 ans, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10.000 EUR.

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes, et ne tient pas compte du cas où nous ne pourrions pas vous payer.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Que va me coûter cet investissement ?

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels et récurrents.

Les montants indiqués ici sont les coûts cumulés liés au produit lui-même, pour trois périodes de détention différentes. Ils incluent les pénalités de sortie anticipée potentielles. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez 10.000 euros. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Tableau 1 Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Investissement de 10.000 EUR	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans	Si vous sortez après 10 ans
Scénarios			
Coûts totaux	€ 455,72 EUR	€ 296,50 EUR	€ 529,18 EUR
Incidence sur le rendement (réduction du rendement) par an	4,68%	0,61%	0,56%

Tableau 2 Le tableau ci-dessous indique :

- Composition des coûts**
- l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée
 - la signification des différentes catégories de coûts

Ce tableau montre l'incidence sur le rendement par an			
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	0,05%	L'incidence des coûts que vous payez lors de l'entrée dans votre investissement.
	Coûts de sortie	0,00%	L'incidence des coûts encourus lorsque vous sortez de votre investissement à l'échéance.
Coûts récurrents	Coûts de transaction de portefeuille	0,00%	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons ou vendons des investissements sous-jacents au produit.
	Autres coûts récurrents	0,51%	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements et les coûts présentés dans la section « En quoi consiste ce produit ? ».

**INFORMATIONS PRECONTRACTUELLES COMPLEMENTAIRES AU DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES
FONDS D'INVESTISSEMENT DE LA BRANCHE 23 DE NN STRATEGY NON FISCAL****NN DNCA invest eurose fund**

Les présentes informations précontractuelles concernant les fonds d'investissement de la branche 23 de NN Strategy non fiscal complètent certaines rubriques du document d'informations clés relatif au NN Strategy non fiscal. **Elles n'ont aucun caractère commercial.** Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste les fonds d'investissement de la branche 23 du produit NN Strategy non fiscal, ainsi que les risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés.

Disponible dans	NN Strategy (non fiscal)
Fonds interne	NN DNCA invest eurose fund
Fonds sous-jacent	DNCA Invest Eurose Part A
Date de constitution du fonds interne	3/07/2017
Compagnie	NN Insurance Belgium SA, Avenue Fonsny 38, 1060 Bruxelles, Belgique
Gestionnaire du fonds sous-jacent	DNCA Finance Luxembourg, 1 Place d'Armes, L-1136, Luxembourg
Prospectus du fonds sous-jacent	http://www.dnca-investments.com/funds/dnca-invest-eurose/PRS-dnca-invest-eurose/download_doc_fund?locale=fr-BE&country_code=BE
Durée	Illimitée
Devise du fonds interne	EURO

En quoi consiste ce produit ?

Objectifs

Le fonds interne Delta Lloyd Life DNCA Invest Eurose investit uniquement et intégralement dans le fonds sous-jacent DNCA Invest Eurose Part A.

Ce fonds diversifié cherche à améliorer la rentabilité d'un placement patrimonial par une gestion active des actions et obligations de la zone euro, en visant à surperformer l'indicateur de référence composite 20 % Eurostoxx 50 + 80 % FTSE MTS Global calculé dividendes et coupons réinvestis, sur la période de placement recommandée (minimum 3 ans). Il offre une alternative aux supports en obligations, en obligations convertibles et aux fonds en euros mais sans garantie en capital.

Zone d'investissement : Union européenne

Le fonds sous-jacent peut investir à tout moment:

- jusqu'à 100 % de son actif net dans des produits de taux libellés en euros, du secteur privé ou public, de toutes notations ou non notés dont au moins 50 % en titres de créance de la catégorie "investment grade" (c'est à dire de notation supérieure ou égale à A-3 pour le court terme ou BBB- pour le long terme ou équivalent. La société de

gestion ne recourra pas systématiquement à des notations d'agences de notation pour justifier ses décisions d'investissement et peut procéder à sa propre analyse crédit.

Le fonds sous-jacent peut investir dans des titres de créances spéculatifs (i.e. n'appartenant pas à la catégorie "investment grade" ou non notés) dont 5 % maximum dans des titres dégradés (i.e. de notation inférieure à CCC selon Standard & Poor's ou équivalent).

- jusqu'à 35 % de son actif net en actions de sociétés de toute capitalisation, libellées en euros, ayant leur siège social dans un pays de l'OCDE, dont des actions de sociétés dont la capitalisation est inférieure à 1 milliard d'euros dans la limite de 5 % de l'actif net.

La durée du portefeuille est limitée à 7.

Dans la limite de 10 % de son actif net, le fonds sous-jacent peut recourir à des OPCVM et/ou FIA.

Afin de réaliser son objectif de gestion, le fonds sous-jacent pourra recourir à des titres intégrant des dérivés (exemples: obligations convertibles, bons de souscription) dans un but de couverture et/ou exposition au risque de taux, sans recherche de surexposition.

Investisseurs de détail visés

Les fonds d'investissement du volet branche 23 de NN Strategy non fiscal s'adressent aux clients qui cherchent un placement à long terme.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 10 ans. Le risque réel peut être très différent si vous sortez avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Scénarios de performance

Investissement		1 an	5 ans	10 ans (période de détention recommandée)
Prime d'assurance : 10.000 euros				
Scénarios en cas de survie				
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts.	€ 7.452,63 EUR	€ 7.538,89 EUR	€ 6.671,82 EUR
	Rendement annuel moyen	-25,47%	-5,49%	-3,97%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts.	€ 9.066,91 EUR	€ 8.864,54 EUR	€ 8.542,69 EUR
	Rendement annuel moyen	-9,33%	-2,38%	-1,56%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts.	€ 9.630,01 EUR	€ 10.138,15 EUR	€ 10.326,91 EUR
	Rendement annuel moyen	-3,70%	0,27%	0,32%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts.	€ 10.218,48 EUR	€ 11.583,86 EUR	€ 12.472,04 EUR
	Rendement annuel moyen	2,18%	2,98%	€ 12.472,04
Scénario en cas de décès				
Événement assuré	Ce que vos bénéficiaires pourraient obtenir après déduction des coûts.	€ 9.630,01 EUR	€ 10.138,15 EUR	€ 10.326,91 EUR

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur 10 ans, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10.000 EUR.

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes, et ne tient pas compte du cas où nous ne pourrions pas vous payer.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Que va me coûter cet investissement ?

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels et récurrents.

Les montants indiqués ici sont les coûts cumulés liés au produit lui-même, pour trois périodes de détention différentes. Ils incluent les pénalités de sortie anticipée potentielles. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez 10.000 euros. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Tableau 1 Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Investissement de 10.000 EUR	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans	Si vous sortez après 10 ans
Scénarios			
Coûts totaux	€ 656,71 EUR	€ 1.366,85 EUR	€ 2.905,81 EUR
Incidence sur le rendement (réduction du rendement) par an	6,60%	2,53%	2,48%

Tableau 2 Le tableau ci-dessous indique :

- Composition des coûts**
- l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée
 - la signification des différentes catégories de coûts

Ce tableau montre l'incidence sur le rendement par an			
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	0,05%	L'incidence des coûts que vous payez lors de l'entrée dans votre investissement.
	Coûts de sortie	0,00%	L'incidence des coûts encourus lorsque vous sortez de votre investissement à l'échéance.
Coûts récurrents	Coûts de transaction de portefeuille	0,00%	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons ou vendons des investissements sous-jacents au produit.
	Autres coûts récurrents	2,43%	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements et les coûts présentés dans la section « En quoi consiste ce produit ? ».

**INFORMATIONS PRECONTRACTUELLES COMPLEMENTAIRES AU DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES
FONDS D'INVESTISSEMENT DE LA BRANCHE 23 DE NN STRATEGY NON FISCAL****NN Trusteam optimum fund**

Les présentes informations précontractuelles concernant les fonds d'investissement de la branche 23 de NN Strategy non fiscal complètent certaines rubriques du document d'informations clés relatif au NN Strategy non fiscal. **Elles n'ont aucun caractère commercial.** Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste les fonds d'investissement de la branche 23 du produit NN Strategy non fiscal, ainsi que les risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés.

Disponible dans	NN Strategy (non fiscal)
Fonds interne	NN Trusteam optimum fund
Fonds sous-jacent	Trusteam Optimum Part. A
Date de constitution du fonds interne	3/07/2017
Compagnie	NN Insurance Belgium SA, Avenue Fonsny 38, 1060 Bruxelles, Belgique
Gestionnaire du fonds sous-jacent	Trusteam Finance, 10 rue Lincoln 75008 Paris
Prospectus du fonds sous-jacent	http://www.trusteam.fr/fileadmin/user_upload/Documents_fonds/Documents_Optimum/DICI_Prospectus_TRUSTEAM_OPTIMUM_17_02_2017.pdf
Durée	Illimitée
Devise du fonds interne	EURO

En quoi consiste ce produit ?

Objectifs

Le fonds interne NN Trusteam optimu fund investit uniquement et intégralement dans le fonds sous-jacent Trusteam Optimum Part A. L'objectif est de concilier une performance régulière avec un niveau de risque le plus faible possible grâce à la mise en oeuvre de stratégies différenciantes sur les obligations, les obligations convertibles, les options ou actions associées à des options et des instruments du marché monétaire.

Ce fonds sous-jacent est un Fonds Commun de Placement (FCP) qui a pour objectif d'obtenir sur une période supérieure à un an, une performance régulière et plus particulièrement une surperformance par rapport à son indicateur de référence l'EONIA capitalisé. Il est rappelé que ceci est un objectif de gestion et que dans certaines conditions de marché (crise économique ou financière), celui-ci pourrait ne pas être atteint.

Le fonds sous-jacent Trusteam Optimum offre une diversification aux fonds obligataires euro et aux fonds en euro des compagnies d'assurance. Il est classé « Diversifié ». L'indicateur de référence est l'EONIA capitalisé. Afin de réaliser l'objectif de gestion, et dans le cadre d'une gestion discrétionnaire, le fonds sous-jacent est investi en produits monétaires euros, obligations à court et moyen terme euros et en actions, en maîtrisant la volatilité et en adaptant le programme d'investissement en fonction de la conjoncture et des anticipations du gérant. Pour la part en actions, la stratégie d'investissement est opportuniste.

Elle consiste à mettre en place des stratégies de rendement en :

- identifiant des sociétés des pays de la Zone Euro visibles sur des critères de croissance, de récurrence de l'activité, des marges et de satisfaction client.

- sélectionnant celles dont la valorisation est raisonnable,

- en investissant sur ces sociétés de grandes et moyennes capitalisations, soit au travers d'obligations convertibles, de stratégies d'options, ou d'actions associées à des options (principalement des ventes de call), afin de limiter le risque de façon convexe.

Le fonds sous-jacent est exposé :

- de 70 % à 100 % de l'actif net en titres de créance et instruments du marché monétaire, libellés en euro d'émetteurs publics et principalement privés, notés A-3 minimum sur le court terme et BBB sur le long terme chez S&P ou jugées équivalentes par la société de gestion. La part investie en instruments du marché monétaire et en obligations de notation inférieure à A3 ou BBB- (Standard & Poor's ou équivalent) ne pourra pas dépasser 20 % de l'actif net. Les émetteurs non notés sont analysés et notés par la société de gestion selon sa procédure. La fourchette de sensibilité de la poche taux est de 0 à 5.

- de 0 % à 15 % de l'actif net en actions de grande ou moyenne capitalisation de la zone euro et tous secteurs économiques,

- de 0 % à 10 % de l'actif net en obligations convertibles (le fonds sous-jacent s'interdit d'intervenir sur des obligations convertibles contingentes.)

- de 0 à 10 % de l'actif net au risque de change

En actions, le fonds sous-jacent est principalement investi en actions et/ou en certificats d'investissement de sociétés de pays de la zone euro. En titres de créance et instruments du marché monétaire, le fonds sous-jacent est investi en obligations, Bons du Trésor à court et à moyen terme et en titres négociables à court terme (intégrant notamment les certificats de dépôt et billets de trésorerie émis avant le 31 mai 2016). La durée de vie maximum des obligations est de 6 ans pour minimiser le risque lié aux fluctuations des taux d'intérêt. La part des émetteurs hors zone Euro est limitée à 30 % de l'actif net.

Le fonds sous-jacent peut investir jusqu'à 10 % de son actif en parts et/ou actions d'OPCVM relevant de la Directive 2009/65/CE ou en fonds d'investissement à vocation générale ouverts à une clientèle non-professionnelle, ou de FIA répondant aux conditions de l'article R.214-13 du Code monétaire et financier français. Pour atteindre son objectif de gestion, le fonds sous-jacent pourra utiliser des instruments dérivés (options et futures) des marchés réglementés et des titres intégrant des dérivés (warrants, bons de souscription ou EMTN) cotés sur un marché réglementé dans un but de couverture et/ou d'exposition au risque de taux, au risque action, au risque de change sans rechercher de surexposition. Affectation du résultat : capitalisation des revenus Durée minimum de placement recommandée : supérieure à un an. Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant cette date.

Investisseurs de détail visés

Les fonds d'investissement du volet branche 23 de NN Strategy non fiscal s'adressent aux clients qui cherchent un placement à long terme.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 10 ans. Le risque réel peut être très différent si vous sortez avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Scénarios de performance

Investissement		1 an	5 ans	10 ans (période de détention recommandée)
Prime d'assurance : 10.000 euros				
Scénarios en cas de survie				
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts.	€ 8.974,83 EUR	€ 9.273,74 EUR	€ 9.003,57 EUR
	Rendement annuel moyen	-10,25%	-1,50%	-1,04%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts.	€ 9.462,10 EUR	€ 9.716,77 EUR	€ 9.690,41 EUR
	Rendement annuel moyen	-5,38%	-0,57%	-0,31%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts.	€ 9.616,07 EUR	€ 10.072,23 EUR	€ 10.194,87 EUR
	Rendement annuel moyen	-3,84%	0,14%	0,19%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts.	€ 9.769,14 EUR	€ 10.437,05 EUR	€ 10.721,86 EUR
	Rendement annuel moyen	-2,31%	0,86%	€ 10.721,86
Scénario en cas de décès				
Evénement assuré	Ce que vos bénéficiaires pourraient obtenir après déduction des coûts.	€ 9.616,07 EUR	€ 10.072,23 EUR	€ 10.194,87 EUR

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur 10 ans, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10.000 EUR.

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes, et ne tient pas compte du cas où nous ne pourrions pas vous payer.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Que va me coûter cet investissement ?

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels et récurrents.

Les montants indiqués ici sont les coûts cumulés liés au produit lui-même, pour trois périodes de détention différentes. Ils incluent les pénalités de sortie anticipée potentielles. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez 10.000 euros. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Tableau 1 Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Investissement de 10.000 EUR	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans	Si vous sortez après 10 ans
Scénarios			
Coûts totaux	€ 634,75 EUR	€ 1.241,56 EUR	€ 2.603,95 EUR
Incidence sur le rendement (réduction du rendement) par an	6,39%	2,32%	2,27%

Tableau 2 Le tableau ci-dessous indique :

- Composition des coûts**
- l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée
 - la signification des différentes catégories de coûts

Ce tableau montre l'incidence sur le rendement par an			
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	0,05%	L'incidence des coûts que vous payez lors de l'entrée dans votre investissement.
	Coûts de sortie	0,00%	L'incidence des coûts encourus lorsque vous sortez de votre investissement à l'échéance.
Coûts récurrents	Coûts de transaction de portefeuille	0,00%	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons ou vendons des investissements sous-jacents au produit.
	Autres coûts récurrents	2,22%	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements et les coûts présentés dans la section « En quoi consiste ce produit ? ».

**INFORMATIONS PRECONTRACTUELLES COMPLEMENTAIRES AU DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES
FONDS D'INVESTISSEMENT DE LA BRANCHE 23 DE NN STRATEGY NON FISCAL****NN Life Euro fixed income fund**

Les présentes informations précontractuelles concernant les fonds d'investissement de la branche 23 de NN Strategy non fiscal complètent certaines rubriques du document d'informations clés relatif au NN Strategy non fiscal. **Elles n'ont aucun caractère commercial.** Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste les fonds d'investissement de la branche 23 du produit NN Strategy non fiscal, ainsi que les risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés.

Disponible dans	NN Strategy (non fiscal)
Fonds interne	NN Life Euro fixed income fund
Fonds sous-jacent	NN (L) Euro Fixed Income P CAP EUR
Date de constitution du fonds interne	14/11/2017
Compagnie	NN Insurance Belgium SA, Avenue Fonsny 38, 1060 Bruxelles, Belgique
Gestionnaire du fonds sous-jacent	NN Investment Partners Schenkkade 65, Postbus 90470, 2509LL Den Haag, NL
Prospectus du fonds sous-jacent	https://api.nnip.com/DocumentsApi/files/IWG_012489
Durée	Illimitée
Devise du fonds interne	EURO

En quoi consiste ce produit ?

Objectifs Le fonds interne NN Life Euro fixed income fund investit uniquement et intégralement dans le fonds sous-jacent NN (L) Euro Fixed Income P Cap EUR.

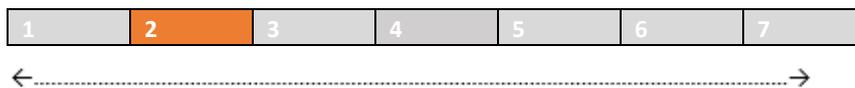
Le fonds sous-jacent entend générer des plus-values en gérant activement un portefeuille obligataire et monétaire composé principalement (au minimum 2/3 des actifs) d'obligations et d'Instruments du marché monétaire libellés en euros et vise à surperformer l'Indice de référence, le Bloomberg Barclays Euro Aggregate, sur une période de plusieurs années.

Le fonds sous-jacent investit essentiellement dans un portefeuille diversifié d'obligations européennes libellées en euros. Il investit dans les titres d'État et les obligations d'entreprises de qualité supérieure (notations allant de AAA à BBB-). Son objectif est d'enregistrer une performance supérieure à celle de la valeur de référence Bloomberg Barclays Euro Aggregate, sur une période de plusieurs années. Les décisions de placement reposent sur la vision que le gestionnaire du fonds a de l'évolution des taux d'intérêt, des perspectives de différents pays et des obligations d'entreprises. Le processus d'investissement est basé sur une analyse approfondie du contexte macroéconomique, de la situation des marchés et des données fournies par ses modèles. Afin de limiter le risque du fonds sous-jacent, des mesures rigoureuses de suivi des risques sont appliquées.

Investisseurs de détail visés Les fonds d'investissement du volet branche 23 de NN Strategy non fiscal s'adressent aux clients qui cherchent un placement à long terme.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque



Risque le plus faible **Risque le plus élevé**



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 10 ans. Le risque réel peut être très différent si vous sortez avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Scénarios de performance

Investissement		1 an	5 ans	10 ans (période de détention recommandée)
Prime d'assurance : 10.000 euros				
Scénarios en cas de survie				
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts.	€ 8.454,52 EUR	€ 8.810,73 EUR	€ 8.366,81 EUR
	Rendement annuel moyen	-15,45%	-2,50%	-1,77%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts.	€ 9.176,39 EUR	€ 8.785,38 EUR	€ 8.120,90 EUR
	Rendement annuel moyen	-8,24%	-2,56%	-2,06%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts.	€ 9.505,58 EUR	€ 9.501,80 EUR	€ 9.071,66 EUR
	Rendement annuel moyen	-4,94%	-1,02%	-0,97%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts.	€ 9.838,97 EUR	€ 10.268,71 EUR	€ 10.125,90 EUR
	Rendement annuel moyen	-1,61%	0,53%	€ 10.125,90
Scénario en cas de décès				
Événement assuré	Ce que vos bénéficiaires pourraient obtenir après déduction des coûts.	€ 9.505,58 EUR	€ 9.501,80 EUR	€ 9.071,66 EUR

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur 10 ans, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10.000 EUR.

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes, et ne tient pas compte du cas où nous ne pourrions pas vous payer.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Que va me coûter cet investissement ?

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels et récurrents.

Les montants indiqués ici sont les coûts cumulés liés au produit lui-même, pour trois périodes de détention différentes. Ils incluent les pénalités de sortie anticipée potentielles. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez 10.000 euros. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Tableau 1 Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Investissement de 10.000 EUR	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans	Si vous sortez après 10 ans
Scénarios			
Coûts totaux	€ 587,21 EUR	€ 960,97 EUR	€ 1.872,72 EUR
Incidence sur le rendement (réduction du rendement) par an	5,99%	1,93%	1,88%

Tableau 2 Le tableau ci-dessous indique :

- Composition des coûts**
- l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée
 - la signification des différentes catégories de coûts

Ce tableau montre l'incidence sur le rendement par an			
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	0,05%	L'incidence des coûts que vous payez lors de l'entrée dans votre investissement.
	Coûts de sortie	0,00%	L'incidence des coûts encourus lorsque vous sortez de votre investissement à l'échéance.
Coûts récurrents	Coûts de transaction de portefeuille	0,00%	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons ou vendons des investissements sous-jacents au produit.
	Autres coûts récurrents	1,83%	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements et les coûts présentés dans la section « En quoi consiste ce produit ? ».

**INFORMATIONS PRECONTRACTUELLES COMPLEMENTAIRES AU DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES
FONDS D'INVESTISSEMENT DE LA BRANCHE 23 DE NN STRATEGY NON FISCAL****NN Life Global sustainable equity fund**

Les présentes informations précontractuelles concernant les fonds d'investissement de la branche 23 de NN Strategy non fiscal complètent certaines rubriques du document d'informations clés relatif au NN Strategy non fiscal. **Elles n'ont aucun caractère commercial.** Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste les fonds d'investissement de la branche 23 du produit NN Strategy non fiscal, ainsi que les risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés.

Disponible dans	NN Strategy (non fiscal)
Fonds interne	NN Life Global sustainable equity fund
Fonds sous-jacent	NN (L) Global Sustainable Equity P CAP EUR
Date de constitution du fonds interne	14/11/2017
Compagnie	NN Insurance Belgium SA, Avenue Fonsny 38, 1060 Bruxelles, Belgique
Gestionnaire du fonds sous-jacent	NN Investment Partners Schenkkade 65, Postbus 90470, 2509LL Den Haag, NL
Prospectus du fonds sous-jacent	https://api.nnip.com/DocumentsApi/files/IWG_012489
Durée	Illimitée
Devise du fonds interne	EURO

En quoi consiste ce produit ?

Objectifs

Le fonds interne NN Life Global sustainable equity fund investit uniquement et intégralement dans le fonds sous-jacent NN (L) Global Sustainable Equity P CAP EUR.

Le fonds sous-jacent vise à surperformer son Indice de référence, le MSCI World (Net), sur une période de plusieurs années. Le fonds sous-jacent investit principalement dans un portefeuille diversifié composé d'actions et/ou autres Valeurs mobilières (warrants sur Valeurs mobilières jusqu'à concurrence de 10 % de ses actifs nets et obligations convertibles) émises par des sociétés qui mènent une politique de développement durable et oeuvrent à la fois dans le respect des principes sociaux (tels que les droits de l'homme, la non-discrimination, la lutte contre le travail des enfants) et des principes environnementaux avec la poursuite d'objectifs financiers. La sélection des titres du portefeuille est basée sur les sociétés qui remplissent le mieux la combinaison de ces critères, en grande partie déterminée par une approche « best-in-class ».

Le fonds sous-jacent peut investir jusqu'à 25 % de ses actifs nets dans des actions et autres droits de participation négociés sur le marché russe « Moscow Interbank Currency Exchange – Russian Trade System » (MICEX-RTS).

Le fonds sous-jacent se réserve le droit d'investir jusqu'à 20 % de ses actifs nets dans des Titres régis par la Règle 144A.

Le fonds sous-jacent pourra également investir, à titre accessoire, dans d'autres Valeurs mobilières (y compris des warrants sur Valeurs mobilières jusqu'à 10 % de ses actifs nets), Instruments du marché monétaire, parts d'OPCVM et d'autres OPC ainsi que dans des dépôts, tel que décrit dans la Partie III du prospectus. Toutefois, les éventuelles participations dans des OPCVM et OPC ne pourront dépasser, au total, 10 % de ses actifs nets. Lorsque le fonds sous-jacent investit en warrants sur Valeurs mobilières, il est à noter que la Valeur nette d'inventaire peut fluctuer davantage que si le fonds sous-jacent était investi dans les actifs sous-jacents, et ce, en raison de la volatilité accrue de la valeur du warrant.

Aux fins de réalisation de ses objectifs d'investissement, le fonds sous-jacent pourra également faire usage d'instruments financiers dérivés tels que (sans que cette énumération soit limitative) :

- des options et des contrats à terme sur Valeurs mobilières ou Instruments du marché monétaire,
- des contrats à terme et options sur Indices boursiers,
- des contrats à terme, options et swaps sur taux d'intérêt,
- des swaps de performance,
- des contrats à terme sur devises et des options sur devises.

Investisseurs de détail visés

Les fonds d'investissement du volet branche 23 de NN Strategy non fiscal s'adressent aux clients qui cherchent un placement à long terme.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque


Risque le plus faible Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 10 ans. Le risque réel peut être très différent si vous sortez avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Scénarios de performance

Investissement		1 an	5 ans	10 ans (période de détention recommandée)
Prime d'assurance : 10.000 euros				
Scénarios en cas de survie				
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts.	€ 5.038,40 EUR	€ 5.048,04 EUR	€ 3.662,60 EUR
	Rendement annuel moyen	-49,62%	-12,78%	-9,56%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts.	€ 8.380,61 EUR	€ 7.983,41 EUR	€ 7.944,93 EUR
	Rendement annuel moyen	-16,19%	-4,40%	-2,27%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts.	€ 9.883,07 EUR	€ 11.534,33 EUR	€ 13.364,86 EUR
	Rendement annuel moyen	-1,17%	2,90%	2,94%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts.	€ 11.637,52 EUR	€ 16.639,83 EUR	€ 22.448,70 EUR
	Rendement annuel moyen	16,38%	10,72%	€ 22.448,70
Scénario en cas de décès				
Événement assuré	Ce que vos bénéficiaires pourraient obtenir après déduction des coûts.	€ 9.883,07 EUR	€ 11.534,33 EUR	€ 13.364,86 EUR

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur 10 ans, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10.000 EUR.

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes, et ne tient pas compte du cas où nous ne pourrions pas vous payer.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Que va me coûter cet investissement ?

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels et récurrents.

Les montants indiqués ici sont les coûts cumulés liés au produit lui-même, pour trois périodes de détention différentes. Ils incluent les pénalités de sortie anticipée potentielles. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez 10.000 euros. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Tableau 1 Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Investissement de 10.000 EUR	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans	Si vous sortez après 10 ans
Scénarios			
Coûts totaux	€ 713,05 EUR	€ 1.799,18 EUR	€ 4.405,32 EUR
Incidence sur le rendement (réduction du rendement) par an	6,97%	2,90%	2,85%

Tableau 2 Le tableau ci-dessous indique :

- Composition des coûts**
- l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée
 - la signification des différentes catégories de coûts

Ce tableau montre l'incidence sur le rendement par an			
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	0,05%	L'incidence des coûts que vous payez lors de l'entrée dans votre investissement.
	Coûts de sortie	0,00%	L'incidence des coûts encourus lorsque vous sortez de votre investissement à l'échéance.
Coûts récurrents	Coûts de transaction de portefeuille	0,00%	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons ou vendons des investissements sous-jacents au produit.
	Autres coûts récurrents	2,80%	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements et les coûts présentés dans la section « En quoi consiste ce produit ? ».

INFORMATIONS PRECONTRACTUELLES COMPLEMENTAIRES AU DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES FONDS D'INVESTISSEMENT DE LA BRANCHE 23 DE NN STRATEGY NON FISCAL**NN Carmignac patrimoine fund**

Les présentes informations précontractuelles concernant les fonds d'investissement de la branche 23 de NN Strategy non fiscal complètent certaines rubriques du document d'informations clés relatif au NN Strategy non fiscal. **Elles n'ont aucun caractère commercial.** Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste les fonds d'investissement de la branche 23 du produit NN Strategy non fiscal, ainsi que les risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés.

Disponible dans	NN Strategy (non fiscal)
Fonds interne	NN Carmignac patrimoine fund
Fonds sous-jacent	Carmignac Patrimoine part A
Date de constitution du fonds interne	1/07/2008
Compagnie	NN Insurance Belgium SA, Avenue Fonsny 38, 1060 Bruxelles, Belgique
Gestionnaire du fonds sous-jacent	Carmignac Gestion SA, 24, Place Vendôme, 75039 Paris Cedex 01, France
Prospectus du fonds sous-jacent	https://www.carmignac.fr/fr/carmignac-patrimoine-a-eur-acc
Durée	Illimitée
Devise du fonds interne	EURO

En quoi consiste ce produit ?

Objectifs

Accroissement de l'actif à long terme.

Le fonds interne NN Carmignac patrimoine fund investit uniquement et intégralement dans le fonds Carmignac Patrimoine part A.

Carmignac Patrimoine part A est un fonds diversifié qui investit en actions et obligations internationales sur les places financières du monde entier. Il est orienté vers la recherche d'une performance absolue et régulière, compatible avec l'impératif de sécurité que requiert la constitution d'un patrimoine à moyen terme compte tenu de son profil de risque, à savoir un investissement au minimum 50% investi en produits obligataires ou monétaires.

Investisseurs de détail visés

Les fonds d'investissement du volet branche 23 de NN Strategy non fiscal s'adressent aux clients qui cherchent un placement à long terme.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 10 ans. Le risque réel peut être très différent si vous sortez avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Scénarios de performance

Investissement		1 an	5 ans	10 ans (période de détention recommandée)
Prime d'assurance : 10.000 euros				
Scénarios en cas de survie				
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts.	€ 7.549,62 EUR	€ 7.189,41 EUR	€ 6.221,72 EUR
	Rendement annuel moyen	-24,50%	-6,39%	-4,63%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts.	€ 8.841,82 EUR	€ 8.146,00 EUR	€ 7.356,11 EUR
	Rendement annuel moyen	-11,58%	-4,02%	-3,02%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts.	€ 9.531,53 EUR	€ 9.631,79 EUR	€ 9.321,47 EUR
	Rendement annuel moyen	-4,68%	-0,75%	-0,70%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts.	€ 10.266,73 EUR	€ 11.379,38 EUR	€ 11.802,36 EUR
	Rendement annuel moyen	2,67%	2,62%	€ 11.802,36
Scénario en cas de décès				
Événement assuré	Ce que vos bénéficiaires pourraient obtenir après déduction des coûts.	€ 9.531,53 EUR	€ 9.631,79 EUR	€ 9.321,47 EUR

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur 10 ans, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10.000 EUR.

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes, et ne tient pas compte du cas où nous ne pourrions pas vous payer.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Que va me coûter cet investissement ?

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels et récurrents.

Les montants indiqués ici sont les coûts cumulés liés au produit lui-même, pour trois périodes de détention différentes. Ils incluent les pénalités de sortie anticipée potentielles. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez 10.000 euros. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Tableau 1 Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Investissement de 10.000 EUR	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans	Si vous sortez après 10 ans
Scénarios			
Coûts totaux	€ 686,63 EUR	€ 1.496,69 EUR	€ 3.059,80 EUR
Incidence sur le rendement (réduction du rendement) par an	6,96%	2,89%	2,84%

Tableau 2 Le tableau ci-dessous indique :

- Composition des coûts**
- l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée
 - la signification des différentes catégories de coûts

Ce tableau montre l'incidence sur le rendement par an			
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	0,05%	L'incidence des coûts que vous payez lors de l'entrée dans votre investissement.
	Coûts de sortie	0,00%	L'incidence des coûts encourus lorsque vous sortez de votre investissement à l'échéance.
Coûts récurrents	Coûts de transaction de portefeuille	0,00%	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons ou vendons des investissements sous-jacents au produit.
	Autres coûts récurrents	2,79%	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements et les coûts présentés dans la section « En quoi consiste ce produit ? ».

**INFORMATIONS PRECONTRACTUELLES COMPLEMENTAIRES AU DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES
FONDS D'INVESTISSEMENT DE LA BRANCHE 23 DE NN STRATEGY NON FISCAL****NN Invesco global investment grade corporate bond fund**

Les présentes informations précontractuelles concernant les fonds d'investissement de la branche 23 de NN Strategy non fiscal complètent certaines rubriques du document d'informations clés relatif au NN Strategy non fiscal. **Elles n'ont aucun caractère commercial.** Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste les fonds d'investissement de la branche 23 du produit NN Strategy non fiscal, ainsi que les risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés.

Disponible dans	NN Strategy (non fiscal)
Fonds interne	Delta Lloyd Life Invesco Global Investment Grade Corporate Bond
Fonds sous-jacent	Invesco Funds - Invesco Global Investment Grade Corporate Bond Fund A (EUR Hedged) Accumulation EUR
Date de constitution du fonds interne	3/07/2017
Compagnie	NN Insurance Belgium SA, Avenue Fonsny 38, 1060 Bruxelles, Belgique
Gestionnaire du fonds sous-jacent	Invesco Management S.A., 37A Avenue JF Kennedy, L-1855 Luxembourg
Prospectus du fonds sous-jacent	http://www.fr.invesco.be/CE/Legal-Documents/Funds/F_Prospectus-and-addendum_FR.pdf
Durée	Illimitée
Devise du fonds interne	EURO

En quoi consiste ce produit ?

Objectifs

Le fonds interne NN Invesco global investment grade corporate bond fund investit uniquement et intégralement dans le fonds sous-jacent Invesco Global Investment Grade Corporate Bond Fund A (EUR Hedged) Accumulation EUR.

Le Fonds a pour objectif de générer un rendement et une appréciation à long terme du capital.

- Le Fonds investira principalement dans des titres de créance de qualité élevée émis par des sociétés du monde entier.

- Le Fonds s'exposera à ces actifs au travers de produits dérivés (instruments complexes) et son exposition totale ne dépassera pas deux fois la valeur du Fonds.

- Dans le respect de ses objectifs, le Fonds fait l'objet d'une gestion active sans qu'aucune contrainte ne lui soit imposée par un indicateur de référence.

Ce fonds sous-jacent vise, à moyen et long terme, à obtenir un rendement total qui soit compétitif et offre une certaine sécurité du capital par comparaison avec les actions.

Le fonds sous-jacent investira au moins deux tiers de son actif total en obligations d'entreprise de première qualité.

Le fonds sous-jacent pourra investir jusqu'à un tiers de son actif total en espèces, quasi-espèces et autres titres de créance.

Bien que le Conseiller en investissements n'ait pas l'intention d'acheter de titres de fonds propres, il est possible que de tels titres soient détenus par suite d'opérations sur titres ou autres conversions.

Le fonds sous-jacent peut aussi se constituer une exposition aux instruments dérivés à des fins d'investissement et de gestion efficace de portefeuille. Ces instruments dérivés peuvent inclure des dérivés sur crédit, taux et devises et peuvent être utilisés pour prendre des positions longues et courtes.

Il est prévu que les placements dans des devises autres que l'USD soient couverts contre cette devise à la discrétion du Conseiller en investissements.

Ce fonds ne distribue pas de dividendes. Les revenus sont capitalisés.

Recommandation : le fonds pourrait ne pas vous convenir si vous prévoyez de retirer votre apport avant 5 ans.

Investisseurs de détail visés

Les fonds d'investissement du volet branche 23 de NN Strategy non fiscal s'adressent aux clients qui cherchent un placement à long terme.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque



Risque le plus faible	Risque le plus élevé
	L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 10 ans. Le risque réel peut être très différent si vous sortez avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Scénarios de performance

Investissement		1 an	5 ans	10 ans (période de détention recommandée)
Prime d'assurance : 10.000 euros				
Scénarios en cas de survie				
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts.	€ 8.652,77 EUR	€ 8.745,95 EUR	€ 8.277,60 EUR
	Rendement annuel moyen	-13,47%	-2,64%	-1,87%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts.	€ 9.336,09 EUR	€ 9.554,45 EUR	€ 9.594,64 EUR
	Rendement annuel moyen	-6,64%	-0,91%	-0,41%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts.	€ 9.661,84 EUR	€ 10.313,91 EUR	€ 10.689,91 EUR
	Rendement annuel moyen	-3,38%	0,62%	0,67%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts.	€ 9.995,21 EUR	€ 11.129,56 EUR	€ 11.905,73 EUR
	Rendement annuel moyen	-0,05%	2,16%	€ 11.905,73
Scénario en cas de décès				
Événement assuré	Ce que vos bénéficiaires pourraient obtenir après déduction des coûts.	€ 9.661,84 EUR	€ 10.313,91 EUR	€ 10.689,91 EUR

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur 10 ans, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10.000 EUR.

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes, et ne tient pas compte du cas où nous ne pourrions pas vous payer.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Que va me coûter cet investissement ?

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels et récurrents.

Les montants indiqués ici sont les coûts cumulés liés au produit lui-même, pour trois périodes de détention différentes. Ils incluent les pénalités de sortie anticipée potentielles. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez 10.000 euros. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Tableau 1 Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Investissement de 10.000 EUR	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans	Si vous sortez après 10 ans
Scénarios			
Coûts totaux	€ 619,90 EUR	€ 1.171,19 EUR	€ 2.499,33 EUR
Incidence sur le rendement (réduction du rendement) par an	6,22%	2,15%	2,10%

Tableau 2 Le tableau ci-dessous indique :

- Composition des coûts**
- l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée
 - la signification des différentes catégories de coûts

Ce tableau montre l'incidence sur le rendement par an			
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	0,05%	L'incidence des coûts que vous payez lors de l'entrée dans votre investissement.
	Coûts de sortie	0,00%	L'incidence des coûts encourus lorsque vous sortez de votre investissement à l'échéance.
Coûts récurrents	Coûts de transaction de portefeuille	0,00%	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons ou vendons des investissements sous-jacents au produit.
	Autres coûts récurrents	2,05%	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements et les coûts présentés dans la section « En quoi consiste ce produit ? ».

**INFORMATIONS PRECONTRACTUELLES COMPLEMENTAIRES AU DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES
FONDS D'INVESTISSEMENT DE LA BRANCHE 23 DE NN STRATEGY NON FISCAL****NN Life Patrimonial aggressive fund**

Les présentes informations précontractuelles concernant les fonds d'investissement de la branche 23 de NN Strategy non fiscal complètent certaines rubriques du document d'informations clés relatif au NN Strategy non fiscal. **Elles n'ont aucun caractère commercial.** Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste les fonds d'investissement de la branche 23 du produit NN Strategy non fiscal, ainsi que les risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés.

Disponible dans	NN Strategy (non fiscal)
Fonds interne	NN Life Patrimonial aggressive fund
Fonds sous-jacent	NN (L) Patrimonial Aggressive - P Cap EUR
Date de constitution du fonds interne	14/03/2018
Compagnie	NN Insurance Belgium SA, Avenue Fonsny 38, 1060 Bruxelles, Belgique
Gestionnaire du fonds sous-jacent	NN Investment Partners Schenkkade 65, Postbus 90470, 2509LL Den Haag, NL
Prospectus du fonds sous-jacent	https://api.nnip.com/DocumentsApi/files/IWP_047498
Durée	Illimitée
Devise du fonds interne	EURO

En quoi consiste ce produit ?

Objectifs Le fonds interne NN Life Patrimonial aggressive fund investit uniquement et intégralement en NN (L) Patrimonial Aggressive - P Cap EUR. Le fonds sous-jacent est un fonds de fonds qui investit essentiellement dans un portefeuille international diversifié de fonds d'actions et de fonds investis dans des instruments à revenu fixe. Il est possible d'utiliser également d'autres instruments financiers pour atteindre les objectifs d'investissement. Le Fonds peut également investir directement, jusqu'à 20 % de ses actifs nets, en Chine continentale via Stock Connect, le programme d'accès réciproque aux marchés par l'intermédiaire duquel les investisseurs peuvent négocier des titres donnés. Le fonds est activement géré sur la base d'un profil d'investissement de 25% en obligations libellées en euros (valeur de référence Bloomberg Barclays Euro Aggregate) et 75% en actions internationales (valeur de référence MSCI World NR). Notre objectif est d'être plus performant que la valeur de référence combinée sur une période de plusieurs années. Il met l'accent sur une croissance stable du capital.

Le fonds vise à accroître la valeur à travers trois approches : (1) la sélection d'actions et d'obligations et une sélection entre ces deux catégories, (2) une sélection de fonds parmi différents fonds d'investissement NN Investment Partners et (3) des décisions concernant la diversification du portefeuille et la gestion des risques. Pour ce fonds, les cotations sont quotidiennes. Le fonds sous-jacent ne verse pas de dividende. Les bénéfices seront intégralement réinvestis.

Investisseurs de détail visés Les fonds d'investissement du volet branche 23 de NN Strategy non fiscal s'adressent aux clients qui cherchent un placement à long terme.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque



←.....→

Risque le plus faible	Risque le plus élevé
	<p>L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 10 ans. Le risque réel peut être très différent si vous sortez avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.</p>

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Scénarios de performance

Investissement		1 an	5 ans	10 ans (période de détention recommandée)
Prime d'assurance : 10.000 euros				
Scénarios en cas de survie				
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts.	€ 6.001,96 EUR	€ 6.119,62 EUR	€ 4.897,51 EUR
	Rendement annuel moyen	-39,98%	-9,35%	-6,89%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts.	€ 8.671,64 EUR	€ 8.425,99 EUR	€ 8.374,22 EUR
	Rendement annuel moyen	-13,28%	-3,37%	-1,76%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts.	€ 9.802,58 EUR	€ 11.076,66 EUR	€ 12.326,53 EUR
	Rendement annuel moyen	-1,97%	2,07%	2,11%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts.	€ 11.068,14 EUR	€ 14.544,28 EUR	€ 18.123,11 EUR
	Rendement annuel moyen	10,68%	7,78%	€ 18.123,11
Scénario en cas de décès				
Événement assuré	Ce que vos bénéficiaires pourraient obtenir après déduction des coûts.	€ 9.802,58 EUR	€ 11.076,66 EUR	€ 12.326,53 EUR

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur 10 ans, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10.000 EUR.

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes, et ne tient pas compte du cas où nous ne pourrions pas vous payer.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Que va me coûter cet investissement ?

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels et récurrents.

Les montants indiqués ici sont les coûts cumulés liés au produit lui-même, pour trois périodes de détention différentes. Ils incluent les pénalités de sortie anticipée potentielles. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez 10.000 euros. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Tableau 1 Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Investissement de 10.000 EUR	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans	Si vous sortez après 10 ans
Scénarios			
Coûts totaux	€ 680,29 EUR	€ 1.564,46 EUR	€ 3.647,59 EUR
Incidence sur le rendement (réduction du rendement) par an	6,71%	2,64%	2,59%

Tableau 2 Le tableau ci-dessous indique :

- Composition des coûts**
- l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée
 - la signification des différentes catégories de coûts

Ce tableau montre l'incidence sur le rendement par an			
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	0,05%	L'incidence des coûts que vous payez lors de l'entrée dans votre investissement.
	Coûts de sortie	0,00%	L'incidence des coûts encourus lorsque vous sortez de votre investissement à l'échéance.
Coûts récurrents	Coûts de transaction de portefeuille	0,00%	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons ou vendons des investissements sous-jacents au produit.
	Autres coûts récurrents	2,54%	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements et les coûts présentés dans la section « En quoi consiste ce produit ? ».

**INFORMATIONS PRECONTRACTUELLES COMPLEMENTAIRES AU DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES
FONDS D'INVESTISSEMENT DE LA BRANCHE 23 DE NN STRATEGY NON FISCAL****NN Life Patrimonial balanced fund**

Les présentes informations précontractuelles concernant les fonds d'investissement de la branche 23 de NN Strategy non fiscal complètent certaines rubriques du document d'informations clés relatif au NN Strategy non fiscal. **Elles n'ont aucun caractère commercial.** Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste les fonds d'investissement de la branche 23 du produit NN Strategy non fiscal, ainsi que les risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés.

Disponible dans	NN Strategy (non fiscal)
Fonds interne	NN Life Patrimonial balanced fund
Fonds sous-jacent	NN (L) Patrimonial Balanced - P Cap EUR
Date de constitution du fonds interne	14/03/2018
Compagnie	NN Insurance Belgium SA, Avenue Fonsny 38, 1060 Bruxelles, Belgique
Gestionnaire du fonds sous-jacent	NN Investment Partners Schenkkade 65, Postbus 90470, 2509LL Den Haag, NL
Prospectus du fonds sous-jacent	https://api.nnip.com/DocumentsApi/files/IWP_047498
Durée	Illimitée
Devise du fonds interne	EURO

En quoi consiste ce produit ?

Objectifs	<p>Le fonds interne Delta Lloyd Life NN Patrimonial Balanced investit uniquement et intégralement en NN (L) Patrimonial Balanced - P Cap EUR.</p> <p>Le fonds est un fonds de fonds qui investit essentiellement dans un portefeuille international diversifié de fonds d'actions et de fonds investis dans des instruments à revenu fixe. Il est possible d'utiliser également d'autres instruments financiers pour atteindre les objectifs d'investissement. Le Fonds peut également investir directement, jusqu'à 20 % de ses actifs nets, en Chine continentale via Stock Connect, le programme d'accès réciproque aux marchés par l'intermédiaire duquel les investisseurs peuvent négocier des titres donnés. Le fonds est activement géré sur la base d'un profil d'investissement de 50% en obligations libellées en euros (valeur de référence Bloomberg Barclays Euro Aggregate) et 50% en actions internationales (valeur de référence MSCI World NR). Notre objectif est d'être plus performant que la valeur de référence combinée sur une période de plusieurs années. Il met l'accent sur une croissance stable du capital.</p> <p>Le fonds vise à accroître la valeur à travers trois approches : (1) la sélection d'actions et d'obligations et une sélection entre ces deux catégories, (2) une sélection de fonds parmi différents fonds d'investissement NN Investment Partners et (3) des décisions concernant la diversification du portefeuille et la gestion des risques.</p>
Investisseurs de détail visés	<p>Les fonds d'investissement du volet branche 23 de NN Strategy non fiscal s'adressent aux clients qui cherchent un placement à long terme.</p>

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque



Risque le plus faibleRisque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 10 ans. Le risque réel peut être très différent si vous sortez avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Scénarios de performance

Investissement		1 an	5 ans	10 ans (période de détention recommandée)
Prime d'assurance : 10.000 euros				
Scénarios en cas de survie				
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts.	€ 7.058,55 EUR	€ 7.192,83 EUR	€ 6.226,35 EUR
	Rendement annuel moyen	-29,41%	-6,38%	-4,63%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts.	€ 8.938,10 EUR	€ 8.789,20 EUR	€ 8.652,50 EUR
	Rendement annuel moyen	-10,62%	-2,55%	-1,44%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts.	€ 9.712,29 EUR	€ 10.577,54 EUR	€ 11.241,11 EUR
	Rendement annuel moyen	-2,88%	1,13%	1,18%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts.	€ 10.542,65 EUR	€ 12.716,61 EUR	€ 14.589,09 EUR
	Rendement annuel moyen	5,43%	4,92%	€ 14.589,09
Scénario en cas de décès				
Événement assuré	Ce que vos bénéficiaires pourraient obtenir après déduction des coûts.	€ 9.712,29 EUR	€ 10.577,54 EUR	€ 11.241,11 EUR

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur 10 ans, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10.000 EUR.

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes, et ne tient pas compte du cas où nous ne pourrions pas vous payer.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Que va me coûter cet investissement ?

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels et récurrents.

Les montants indiqués ici sont les coûts cumulés liés au produit lui-même, pour trois périodes de détention différentes. Ils incluent les pénalités de sortie anticipée potentielles. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez 10.000 euros. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Tableau 1 Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Investissement de 10.000 EUR	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans	Si vous sortez après 10 ans
Scénarios			
Coûts totaux	€ 670,83 EUR	€ 1.475,40 EUR	€ 3.281,65 EUR
Incidence sur le rendement (réduction du rendement) par an	6,68%	2,61%	2,56%

Tableau 2 Le tableau ci-dessous indique :

- Composition des coûts**
- l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée
 - la signification des différentes catégories de coûts

Ce tableau montre l'incidence sur le rendement par an			
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	0,05%	L'incidence des coûts que vous payez lors de l'entrée dans votre investissement.
	Coûts de sortie	0,00%	L'incidence des coûts encourus lorsque vous sortez de votre investissement à l'échéance.
Coûts récurrents	Coûts de transaction de portefeuille	0,00%	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons ou vendons des investissements sous-jacents au produit.
	Autres coûts récurrents	2,51%	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements et les coûts présentés dans la section « En quoi consiste ce produit ? ».

**INFORMATIONS PRECONTRACTUELLES COMPLEMENTAIRES AU DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES
FONDS D'INVESTISSEMENT DE LA BRANCHE 23 DE NN STRATEGY NON FISCAL****NN Life Patrimonial defensive fund**

Les présentes informations précontractuelles concernant les fonds d'investissement de la branche 23 de NN Strategy non fiscal complètent certaines rubriques du document d'informations clés relatif au NN Strategy non fiscal. **Elles n'ont aucun caractère commercial.** Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste les fonds d'investissement de la branche 23 du produit NN Strategy non fiscal, ainsi que les risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés.

Disponible dans	NN Strategy (non fiscal)
Fonds interne	NN Life Patrimonial defensive fund
Fonds sous-jacent	NN (L) Patrimonial Defensive - P Cap EUR
Date de constitution du fonds interne	14/03/2018
Compagnie	NN Insurance Belgium SA, Avenue Fonsny 38, 1060 Bruxelles, Belgique
Gestionnaire du fonds sous-jacent	NN Investment Partners Schenkkade 65, Postbus 90470, 2509LL Den Haag, NL
Prospectus du fonds sous-jacent	https://api.nnip.com/DocumentsApi/files/IWP_047498
Durée	Illimitée
Devise du fonds interne	EURO

En quoi consiste ce produit ?

Objectifs	<p>Le fonds interne NN Life Patrimonial defensive fund investit uniquement et intégralement en NN (L) Patrimonial Defensive - P Cap EUR.</p> <p>Le fonds est un fonds de fonds qui investit essentiellement dans un portefeuille international diversifié de fonds d'actions et de fonds investis dans des instruments à revenu fixe. Il est possible d'utiliser également d'autres instruments financiers pour atteindre les objectifs d'investissement. Le Fonds peut également investir directement, jusqu'à 20 % de ses actifs nets, en Chine continentale via Stock Connect, le programme d'accès réciproque aux marchés par l'intermédiaire duquel les investisseurs peuvent négocier des titres donnés. Le fonds est activement géré sur la base d'un profil d'investissement de 75% en obligations libellées en euros (valeur de référence Bloomberg Barclays Euro Aggregate) et 25% en actions internationales (valeur de référence MSCI World Net). Notre objectif est d'être plus performant que la valeur de référence combinée sur une période de plusieurs années. Il met l'accent sur une croissance stable du capital.</p> <p>Le fonds vise à accroître la valeur à travers trois approches : (1) la sélection d'actions et d'obligations et une sélection entre ces deux catégories, (2) une sélection de fonds parmi différents fonds d'investissement NN Investment Partners et (3) des décisions concernant la diversification du portefeuille et la gestion des risques. Pour ce fonds, les cotations sont quotidiennes. Le fonds sous-jacent ne verse pas de dividende. Les bénéfices seront intégralement réinvestis.</p>
Investisseurs de détail visés	<p>Les fonds d'investissement du volet branche 23 de NN Strategy non fiscal s'adressent aux clients qui cherchent un placement à long terme.</p>

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque



←.....→

Risque le plus faible	Risque le plus élevé
	<p>L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 10 ans. Le risque réel peut être très différent si vous sortez avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.</p>

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Scénarios de performance

Investissement		1 an	5 ans	10 ans (période de détention recommandée)
Prime d'assurance : 10.000 euros				
Scénarios en cas de survie				
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts.	€ 8.079,17 EUR	€ 8.343,46 EUR	€ 7.734,06 EUR
	Rendement annuel moyen	-19,21%	-3,56%	-2,54%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts.	€ 9.154,65 EUR	€ 9.004,51 EUR	€ 8.680,06 EUR
	Rendement annuel moyen	-8,45%	-2,08%	-1,41%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts.	€ 9.609,55 EUR	€ 10.031,33 EUR	€ 10.110,53 EUR
	Rendement annuel moyen	-3,90%	0,06%	0,11%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts.	€ 10.077,93 EUR	€ 11.165,12 EUR	€ 11.766,07 EUR
	Rendement annuel moyen	0,78%	2,23%	€ 11.766,07
Scénario en cas de décès				
Événement assuré	Ce que vos bénéficiaires pourraient obtenir après déduction des coûts.	€ 9.609,55 EUR	€ 10.031,33 EUR	€ 10.110,53 EUR

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur 10 ans, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10.000 EUR.

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes, et ne tient pas compte du cas où nous ne pourrions pas vous payer.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Que va me coûter cet investissement ?

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels et récurrents.

Les montants indiqués ici sont les coûts cumulés liés au produit lui-même, pour trois périodes de détention différentes. Ils incluent les pénalités de sortie anticipée potentielles. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez 10.000 euros. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Tableau 1 Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Investissement de 10.000 EUR	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans	Si vous sortez après 10 ans
Scénarios			
Coûts totaux	€ 661,63 EUR	€ 1.387,50 EUR	€ 2.924,84 EUR
Incidence sur le rendement (réduction du rendement) par an	6,66%	2,59%	2,54%

Tableau 2 Le tableau ci-dessous indique :

- Composition des coûts**
- l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée
 - la signification des différentes catégories de coûts

Ce tableau montre l'incidence sur le rendement par an			
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	0,05%	L'incidence des coûts que vous payez lors de l'entrée dans votre investissement.
	Coûts de sortie	0,00%	L'incidence des coûts encourus lorsque vous sortez de votre investissement à l'échéance.
Coûts récurrents	Coûts de transaction de portefeuille	0,00%	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons ou vendons des investissements sous-jacents au produit.
	Autres coûts récurrents	2,49%	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements et les coûts présentés dans la section « En quoi consiste ce produit ? ».

**INFORMATIONS PRECONTRACTUELLES COMPLEMENTAIRES AU DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES
FONDS D'INVESTISSEMENT DE LA BRANCHE 23 DE NN STRATEGY NON FISCAL****NN Life Patrimonial balanced european sustainable fund**

Les présentes informations précontractuelles concernant les fonds d'investissement de la branche 23 de NN Strategy non fiscal complètent certaines rubriques du document d'informations clés relatif au NN Strategy non fiscal. **Elles n'ont aucun caractère commercial.** Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste les fonds d'investissement de la branche 23 du produit NN Strategy non fiscal, ainsi que les risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés.

Disponible dans	NN Strategy (non fiscal)
Fonds interne	NN Life Patrimonial balanced european sustainable fund
Fonds sous-jacent	NN (L) Patrimonial Balanced European Sustainable - P Cap EUR
Date de constitution du fonds interne	14/03/2018
Compagnie	NN Insurance Belgium SA, Avenue Fonsny 38, 1060 Bruxelles, Belgique
Gestionnaire du fonds sous-jacent	NN Investment Partners Schenkkade 65, Postbus 90470, 2509LL Den Haag, NL
Prospectus du fonds sous-jacent	https://api.nnip.com/DocumentsApi/files/IWP_047498
Durée	Illimitée
Devise du fonds interne	EURO

En quoi consiste ce produit ?

Objectifs	<p>Le fonds interne Delta Loyd life NN Patrimonial Balanced European Sustainable investit uniquement et intégralement en NN (L) Patrimonial Balanced European Sustainable - P Cap EUR.</p> <p>Le fonds investit principalement dans un portefeuille diversifié composé d'instruments à revenu fixe de la zone euro libellés en euros et d'actions européennes émis par des entreprises et émetteurs dotés de politiques de développement durable respectant des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance. Pour nous constituer un univers éligible durable, nous procédons à un examen et une sélection de sociétés en utilisant un système de balayage exclusif, dans le cadre duquel les sociétés confrontées à des problèmes graves et structurels liés à des actions contestables sont exclues. Seuls les pays dotés des meilleurs scores environnementaux, sociaux et de gouvernance sont inclus dans notre univers d'investissement éligible. Le fonds est activement géré sur la base d'un profil d'investissement de 50% en obligations libellées en euros et 50% en actions européennes. En l'absence de couverture, notre objectif est de dépasser, sur une période de 5 ans, la performance de l'Indice de référence suivant : 50% MSCI Europe Index (Net), 50% Bloomberg Barclays Euro Aggregate. Le fonds vise à accroître la valeur à travers trois approches : (1) allocation tactique aux actions et aux obligations, (2) sélection d'entreprises et de gouvernements qui respectent des principes environnementaux, sociaux (p. ex. droits de l'homme, lutte contre la discrimination et le travail des enfants) et de gouvernance et qui génèrent une performance financière, (3) décisions relatives à la diversification du portefeuille et à la gestion des risques.</p> <p>Pour ce fonds, les cotations sont quotidiennes. Le fonds sous-jacent ne verse pas de dividende. Les bénéfices seront intégralement réinvestis.</p>
------------------	---

Investisseurs de détail visés	Les fonds d'investissement du volet branche 23 de NN Strategy non fiscal s'adressent aux clients qui cherchent un placement à long terme.
--------------------------------------	---

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque



Risque le plus faible	Risque le plus élevé
	L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 10 ans. Le risque réel peut être très différent si vous sortez avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Scénarios de performance

Investissement		1 an	5 ans	10 ans (période de détention recommandée)
Prime d'assurance : 10.000 euros				
Scénarios en cas de survie				
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts.	€ 6.296,65 EUR	€ 6.424,47 EUR	€ 5.268,89 EUR
	Rendement annuel moyen	-37,03%	-8,47%	-6,21%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts.	€ 8.893,39 EUR	€ 8.763,70 EUR	€ 8.692,19 EUR
	Rendement annuel moyen	-11,07%	-2,60%	-1,39%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts.	€ 9.744,15 EUR	€ 10.737,77 EUR	€ 11.580,39 EUR
	Rendement annuel moyen	-2,56%	1,43%	1,48%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts.	€ 10.653,58 EUR	€ 13.128,52 EUR	€ 15.395,43 EUR
	Rendement annuel moyen	6,54%	5,59%	€ 15.395,43
Scénario en cas de décès				
Événement assuré	Ce que vos bénéficiaires pourraient obtenir après déduction des coûts.	€ 9.744,15 EUR	€ 10.737,77 EUR	€ 11.580,39 EUR

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur 10 ans, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10.000 EUR.

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes, et ne tient pas compte du cas où nous ne pourrions pas vous payer.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Que va me coûter cet investissement ?

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels et récurrents.

Les montants indiqués ici sont les coûts cumulés liés au produit lui-même, pour trois périodes de détention différentes. Ils incluent les pénalités de sortie anticipée potentielles. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez 10.000 euros. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Tableau 1 Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Investissement de 10.000 EUR	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans	Si vous sortez après 10 ans
Scénarios			
Coûts totaux	€ 665,56 EUR	€ 1.453,93 EUR	€ 3.273,73 EUR
Incidence sur le rendement (réduction du rendement) par an	6,61%	2,54%	2,49%

Tableau 2 Le tableau ci-dessous indique :

- Composition des coûts**
- l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée
 - la signification des différentes catégories de coûts

Ce tableau montre l'incidence sur le rendement par an			
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	0,05%	L'incidence des coûts que vous payez lors de l'entrée dans votre investissement.
	Coûts de sortie	0,00%	L'incidence des coûts encourus lorsque vous sortez de votre investissement à l'échéance.
Coûts récurrents	Coûts de transaction de portefeuille	0,00%	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons ou vendons des investissements sous-jacents au produit.
	Autres coûts récurrents	2,44%	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements et les coûts présentés dans la section « En quoi consiste ce produit ? ».

**INFORMATIONS PRECONTRACTUELLES COMPLEMENTAIRES AU DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES
FONDS D'INVESTISSEMENT DE LA BRANCHE 23 DE NN STRATEGY NON FISCAL****NN Carmignac Emergents**

Les présentes informations précontractuelles concernant les fonds d'investissement de la branche 23 de NN Strategy non fiscal complètent certaines rubriques du document d'informations clés relatif au NN Strategy non fiscal. **Elles n'ont aucun caractère commercial.** Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste les fonds d'investissement de la branche 23 du produit NN Strategy non fiscal, ainsi que les risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés.

Disponible dans	NN Strategy (non fiscal)
Fonds interne	NN BL emerging markets fund
Fonds sous-jacent	BL Emerging Markets
Date de constitution du fonds interne	1/07/2008
Compagnie	NN Insurance Belgium SA, Avenue Fonsny 38, 1060 Bruxelles, Belgique
Gestionnaire du fonds sous-jacent	Carmignac Gestion SA, Place Vendôme 24, 75039 Paris Cedex 01, France
Prospectus du fonds sous-jacent	https://www.carmignac.fr/fr/carmignac-emergents-a-eur-acc
Durée	Illimitée
Devise du fonds interne	EURO

En quoi consiste ce produit ?

Objectifs

Accroissement de l'actif à long terme.

Le fonds interne Delta Lloyd Carmignac Emergents investit uniquement et intégralement en Carmignac Emergents.

Carmignac Emergents est un fonds d'actions internationales, qui investit dans les pays émergents d'Asie, d'Amérique latine, d'Europe de l'Est, du Moyen-Orient et d'Afrique. Un minimum de 60% des avoirs de ce fonds est investi de façon permanente en actions. Il peut en outre se composer d'obligations, de créances et d'instruments financiers de ces pays émergents. Il recherche les meilleures opportunités de croissance au moyen d'une sélection ciblée de valeur provenant de nouveaux pays offrant un fort potentiel de développement. Sa gestion vise un rendement supérieur à celui de son indicateur de référence, le MSCI Emerging Markets Free (Eur), en cas de moindre volatilité de l'indice.

Investisseurs de détail visés

Les fonds d'investissement du volet branche 23 de NN Strategy non fiscal s'adressent aux clients qui cherchent un placement à long terme.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 10 ans. Le risque réel peut être très différent si vous sortez avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Scénarios de performance

Investissement		1 an	5 ans	10 ans (période de détention recommandée)
Prime d'assurance : 10.000 euros				
Scénarios en cas de survie				
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts.	€ 5.707,41 EUR	€ 5.113,08 EUR	€ 3.735,06 EUR
	Rendement annuel moyen	-42,93%	-12,55%	-9,38%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts.	€ 8.158,02 EUR	€ 7.008,71 EUR	€ 6.135,33 EUR
	Rendement annuel moyen	-18,42%	-6,86%	-4,77%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts.	€ 9.636,40 EUR	€ 10.160,37 EUR	€ 10.369,29 EUR
	Rendement annuel moyen	-3,64%	0,32%	0,36%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts.	€ 11.361,48 EUR	€ 14.701,83 EUR	€ 17.492,46 EUR
	Rendement annuel moyen	13,61%	8,01%	€ 17.492,46
Scénario en cas de décès				
Événement assuré	Ce que vos bénéficiaires pourraient obtenir après déduction des coûts.	€ 9.636,40 EUR	€ 10.160,37 EUR	€ 10.369,29 EUR

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur 10 ans, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10.000 EUR.

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes, et ne tient pas compte du cas où nous ne pourrions pas vous payer.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Que va me coûter cet investissement ?

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels et récurrents.

Les montants indiqués ici sont les coûts cumulés liés au produit lui-même, pour trois périodes de détention différentes. Ils incluent les pénalités de sortie anticipée potentielles. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez 10.000 euros. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Tableau 1 Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Investissement de 10.000 EUR	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans	Si vous sortez après 10 ans
Scénarios			
Coûts totaux	€ 691,00 EUR	€ 1.560,74 EUR	€ 3.361,33 EUR
Incidence sur le rendement (réduction du rendement) par an	6,93%	2,86%	2,81%

Tableau 2 Le tableau ci-dessous indique :

- Composition des coûts**
- l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée
 - la signification des différentes catégories de coûts

Ce tableau montre l'incidence sur le rendement par an			
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	0,05%	L'incidence des coûts que vous payez lors de l'entrée dans votre investissement.
	Coûts de sortie	0,00%	L'incidence des coûts encourus lorsque vous sortez de votre investissement à l'échéance.
Coûts récurrents	Coûts de transaction de portefeuille	0,00%	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons ou vendons des investissements sous-jacents au produit.
	Autres coûts récurrents	2,76%	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements et les coûts présentés dans la section « En quoi consiste ce produit ? ».

NN Threadneedle global smaller companies fund

Règlement de gestion BRANCHE 23 NN Strategy non-fiscal

Date 05/11/2019

Disponible dans NN Strategy non-fiscal

Le présent règlement de gestion s'applique au fonds susmentionné de NN Insurance Belgium SA, entreprise d'assurances agréée par la BNB sous le numéro de code 2550 dans le cadre du produit d'assurance vie NN Strategy non-fiscal.

Le présent règlement de gestion est soumis aux dispositions légales et réglementaires belges qui régissent les assurances vie.

NN Insurance Belgium SA est habilitée à modifier le présent règlement de gestion.

Si NN Insurance Belgium SA modifie un élément essentiel du règlement de gestion, elle en informera le preneur d'assurance. Le preneur d'assurance a le cas échéant le droit de mettre, sans frais, un terme à son contrat.

L'identité du gestionnaire du fonds d'investissement sous-jacent peut être modifiée en cours de contrat, et ce sans en informer le preneur d'assurance pour autant que l'objectif et la politique d'investissement ne soient pas modifiés.

1. Description générale du fonds

L'objectif du fonds, ci-après défini, est de vous apporter, à moyen ou à long terme, une plus-value sur les montants versés dans votre contrat en profitant des opportunités d'investissement offertes sur les marchés financiers. Vous bénéficierez d'une gestion professionnelle de portefeuilles de valeurs mobilières et/ou d'autres actifs financiers liquides. La diversification des portefeuilles qui composent les fonds vise à limiter les risques inhérents à tout investissement, sans toutefois les exclure totalement. NN Insurance Belgium SA ne pourra par conséquent garantir aucun rendement, et le risque financier des investissements sera supporté par le preneur d'assurance.

2. Politique d'investissement des fonds

La politique d'investissement diffère selon le fonds. Vous trouverez la politique de ce fonds au chapitre 10.

3. Valeur de l'unité

3.1 Traitement des versements

Après déduction des impôts, des frais d'entrée et des frais de garantie(s) complémentaire(s) (éventuelles), les versements effectués par les preneurs d'assurance dans le cadre de leur contrat sont investis dans les fonds qu'ils ont librement choisis parmi ceux qui leur sont proposés dans le cadre de leur contrat.

Ces versements nets sont convertis en un certain nombre de parts des fonds choisis, appelées « unités ».

La date de valeur de l'unité coïncide avec la date de la prochaine transaction, soit au moins deux jours après la date d'enregistrement du versement sur le compte financier de NN Insurance Belgium SA. En l'absence d'une détermination de la valeur de l'unité le jour de transaction normalement prévu pour un fonds déterminé, la conversion se fait avec la valeur suivante de l'unité.

La date de transaction est la date à laquelle le versement dans le fonds ou le rachat du fonds a effectivement lieu.

3.2 Traitement des rachats et des switches

Un rachat entraîne la conversion d'un certain nombre de parts du fonds concerné en espèces.

Les switches ne concernent que les contrats « NN Strategy non fiscal ».

Un switch entraîne la conversion d'un certain nombre de parts du fonds concerné en unités d'un ou plusieurs autres fonds.

Le rachat ou le switch se fait à la date de la prochaine transaction, soit au moins deux jours ouvrables après la date à laquelle NN Insurance Belgium SA a reçu la demande de rachat ou de switch. En l'absence d'une détermination de la valeur de l'unité à cette date de transaction, le rachat ou le switch n'est pas exécuté. La conversion a lieu dès que la valeur de l'unité peut être déterminée.

3.3 Valeur de l'unité

La valeur d'inventaire d'un fonds dépend de la valeur des actifs du fonds, qui sont essentiellement des parts dans un ou plusieurs fonds sous-jacents, sans jamais être garantie.

La valeur d'inventaire d'un fonds sous-jacent est déterminée par le gestionnaire de fonds. Vous trouverez le gestionnaire de fonds au chapitre 10.

NN Insurance Belgium SA se réserve le droit de déduire de cette valeur des frais de gestion. Vous trouverez ces derniers au chapitre 10.

Cela donne la valeur finale de l'unité d'un fonds.

3.4 Fréquence du calcul de la valeur de l'unité

La valeur de l'unité est, sauf circonstances exceptionnelles, calculée de façon quotidienne.

3.5 Endroit et fréquence de la publication de la valeur de l'unité

La valeur de l'unité peut être consultée sur le site www.nn.be.

Une mise à jour de la valeur de l'unité est effectuée, sauf circonstances exceptionnelles, de façon quotidienne sur ce site. Ces valeurs sont données à titre purement indicatif.

Une fois par an, NN Insurance Belgium SA remet au preneur d'assurance un document faisant état de la situation de son contrat.

3.6 Suspension du calcul de la valeur de l'unité, des affectations et des prélèvements

Dans chacun des cas suivants, le calcul de la valeur de l'unité d'un fonds d'investissement peut être suspendu et la date de valorisation ainsi être reportée jusqu'au premier jour suivant, auquel la valeur de l'unité du fonds peut être calculée :

- Lorsqu'une bourse ou un marché sur lequel une part substantielle de l'actif du fonds est cotée ou négociée ou un important marché des changes sur lequel sont cotées ou négociées les devises dans lesquelles la valeur des actifs nets est exprimée, est fermé pour une raison autre que pour congé régulier ou lorsque les transactions y sont suspendues ou soumises à des restrictions ;
- Lorsqu'il existe une situation grave telle que NN Insurance Belgium SA ne peut pas évaluer correctement les avoirs et/ou engagements, ne peut pas en disposer normalement ou ne peut pas le faire sans porter un préjudice grave aux intérêts des preneurs d'assurance ou des bénéficiaires du fonds ;
- Lorsque NN Insurance Belgium SA est incapable de transférer des fonds ou de réaliser des opérations à des prix ou à des taux de change normaux ou que des restrictions sont imposées aux marchés de changes ou aux marchés financiers ;
- Lors d'un retrait substantiel du fonds qui est supérieur à 80 % de la valeur du fonds ou à 1 250 000 euros².

Le montant susmentionné de 1,25 million d'euros est indexé en fonction de l'indice santé des prix à la consommation (base 1988 = 100). L'indice à prendre en considération est celui du deuxième mois du trimestre précédant la date de la réduction.

En cas d'une telle suspension du calcul de la valeur de l'unité, tous les calculs et toutes les opérations pour ce fonds sont suspendus. Le preneur d'assurance a droit au remboursement des versements effectués pendant une telle période, diminués des sommes consommées pour la couverture du risque.

4. Liquidation, fusion ou remplacement d'un fonds

NN Insurance Belgium SA se réserve le droit de remplacer, fusionner ou liquider un fonds (sous-jacent) dans le cas où :

- le patrimoine du fonds passe en dessous de 5 000 000 euros ;
- le fonds ne permet plus ou ne permettra plus d'obtenir un rendement raisonnable ou identique, compte tenu du nombre de produits similaires disponibles sur les marchés financiers, ou lorsqu'il est possible que la poursuite du fonds ne puisse plus se faire dans des conditions de risque acceptables ;
- le fonds sous-jacent ne répond plus à la politique d'investissement du fonds initialement prévue ;
- le fonds est liquidé ou fusionné avec un ou plusieurs autres fonds ;
- un ou plusieurs fonds sous-jacents sont liquidés ou fusionnés avec un ou plusieurs autres fonds sous-jacents ;
- la gestion financière d'un ou plusieurs fonds sous-jacents n'est plus assurée par le gestionnaire de fonds initial ;

² Ce montant est indexé en fonction de l'indice santé des prix à la consommation (base 1988 = 100). L'indice à prendre en considération est celui du deuxième mois du trimestre précédant la date de la réduction.

- des restrictions sur les transactions, entravant le maintien des objectifs du fonds sont imposées pour un ou plusieurs fonds sous-jacents ; - ...

En cas de liquidation d'un fonds (sous-jacent), NN Insurance Belgium SA se réserve le droit de transférer sans frais les actifs investis de ce fonds (sous-jacent) vers un autre fonds (sous-jacent) répondant à des caractéristiques similaires.

De même, dans le cas d'une fusion de fonds (sous-jacents), NN Insurance Belgium SA se réserve le droit de transférer sans frais les actifs investis vers le fonds (sous-jacent) issu de cette fusion, s'il répond à des caractéristiques similaires au fonds initial.

Enfin, dans le cas d'un remplacement de fonds (sous-jacent), NN Insurance Belgium SA se réserve le droit de transférer sans frais les actifs investis vers le fonds (sous-jacent) remplaçant le fonds initial, s'il répond à des caractéristiques similaires au fonds initial.

Sont considérés comme des fonds (sous-jacents) ayant des caractéristiques similaires, notamment les fonds (sous-jacents) dont la politique d'investissement est similaire à celle du fonds (sous-jacent) à liquider, à remplacer ou à fusionner, mais dont le fonds sous-jacent est (éventuellement) différent.

En cas de liquidation ou fusion d'un fonds, NN Insurance Belgium SA informera le preneur d'assurance. Si le preneur d'assurance n'accepte pas ce transfert, il a la possibilité de demander, sans frais ni indemnité, au moyen d'une demande écrite adressée à son intermédiaire en assurances, et ce dans un délai d'un mois suivant la communication de NN, soit la liquidation de la valeur de rachat théorique, soit un transfert interne vers un ou plusieurs autres fonds que NN Insurance Belgium SA lui proposera.

5. Modification du règlement de gestion et de la composition des fonds

NN Insurance Belgium SA peut, pour des raisons justifiées et sans porter atteinte aux droits des preneurs d'assurance et des bénéficiaires, modifier unilatéralement le présent « Règlement de gestion des fonds d'investissement de la branche 23 de NN Strategy ».

Aucune modification unilatérale ne pourra avoir trait au prix, ni aux caractéristiques considérées essentielles pour l'investisseur. On entend par là une modification radicale de la politique d'investissement. Toutefois, des modifications ou transferts dans le cadre d'une liquidation ou fusion de fonds, tels que prévus à l'article 4, sont possibles.

Dans ces circonstances, le preneur d'assurance est averti, 20 jours avant la prise effective de cette modification, de la teneur de cette modification, ainsi que de la possibilité - dans les 2 mois suivant la notification de cette modification - de passer gratuitement à un autre fonds ou de procéder au rachat sans aucun frais.

Ainsi, NN Insurance Belgium SA peut notamment décider de faire appel à d'autres gestionnaires de fonds ou dépositaires, d'investir dans d'autres fonds (sous-jacents) semblables, de modifier la composition des fonds, ou d'en modifier la dénomination.

La version la plus récente du présent Règlement de gestion peut être consultée sur le site www.nn.be.

6. Rachat et switch

À ce sujet, nous vous renvoyons aux modalités et conditions décrites dans les Conditions générales.

Un switch ne concerne jamais le produit NN Strategy fiscal.

7. Devise

Les fonds sont valorisés en euros. Les actifs des fonds (sous-jacents) qui seraient cotés dans une autre devise sont convertis en euros au taux de change interbancaire en vigueur en Belgique au jour de l'évaluation.

8. Divers

L'annexe « Informations précontractuelles complémentaires au document d'information essentiel de NN Strategy non-fiscal – volet BRANCHE 23 » fait partie intégrante du « Règlement de gestion des fonds d'investissement de la branche 23 de NN Strategy », qui est la seule juridiquement valable.

La dernière version du présent règlement est disponible sur le site www.nn.be ou peut être obtenue sur simple demande par tout preneur d'assurance à l'adresse suivante : Avenue Fonsny 38, 1060 Bruxelles.

Un résumé des Fiches de fonds peut également être remis aux preneurs d'assurance. Ce résumé n'a aucune valeur juridique.

Lorsque les actifs d'un fonds sous-jacent sont composés pour plus de 20 % de parts dans un organisme de placement collectif qui place en valeurs mobilières, en liquidités ou en biens immobiliers, le règlement éventuel de cet organisme de placement collectif peut être obtenu au siège social de la compagnie d'assurance, Avenue Fonsny, 38 à 1060 Bruxelles.

9. Frais

Frais d'entrée :

- Les frais d'entrée sont appliqués au versement et aux primes éventuelles des garanties complémentaires. Cela se fait après déduction des taxes.

- Les frais d'entrée s'élèvent à 4,5 % maximum : 0,5 % sur toutes les primes pour la compagnie et une indemnité de maximum 4 % sur chaque prime pour votre intermédiaire en assurances.

Frais de sortie :

Rachats libres :

- Pendant les 4 premières années du contrat :
 - aucun frais de sortie sur la totalité des montants rachetés dans la même année civile à concurrence de 10 % de la valeur du contrat ;
 - sur la partie qui excède les 10 %, des frais de sortie de 4,8 % diminuant de 0,1 % par mois écoulé à compter de l'entrée en vigueur du contrat.
- À partir de la 5^e année, plus aucuns frais de sortie.

Rachats partiels périodiques/programmés :

L'indemnité forfaitaire par retrait est de 2,50 €.

Les frais de switch : (un switch n'est pas possible pour un contrat fiscal)

Switch libre :

Par année civile, le premier switch est gratuit ; ensuite : pour chaque switch libre : 0,5 % du montant transféré.

Switch automatique :

Les frais liés aux options d'investissement s'élèvent à 0,5 % du montant transféré, sauf en cas de dynamisation de la participation bénéficiaire ou Drip Feed. Dans ce dernier cas le transfert est gratuit.

Frais de gestion :

Dans le volet de la BRANCHE 23, les frais de gestion destinés à la compagnie diffèrent selon le fonds. Vous trouverez la politique de ce fonds au chapitre 10.

NN Insurance Belgium SA se réserve le droit de revoir cette indemnité de gestion dans certaines conditions. En cas de modification aux dépens du preneur d'assurance, celui-ci en sera informé par lettre ordinaire et aura la possibilité de mettre, sans frais, un terme à son contrat.

Rétrocessions

Certains gestionnaires de fonds sous-jacents attribuent à la compagnie d'assurance des rétrocessions pour la distribution de leur(s) fonds. Ces rétrocessions varient d'un fonds à l'autre. Il s'agit de rétrocessions relatives aux frais de gestion que les gestionnaires de fonds imputent à la compagnie d'assurance, ou aux réserves correspondantes.

10. Règlement de gestion spécifique

NN Threadneedle global smaller companies fund

Disponible dans	NN Strategy (non-fiscal)
Fonds interne	NN Threadneedle global smaller companies fund
Fonds sous-jacent	Threadneedle (Lux) Global Smaller Companies
Date de constitution du fonds interne	3/03/2011
Compagnie	NN Insurance Belgium SA, Avenue Fonsny 38, 1060 Bruxelles, Belgique
Gestionnaire du fonds sous-jacent	Threadneedle Management Luxembourg S.A., 44, Rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg
Code ISIN du fonds sous-jacent	LU0570870567
Durée	Indéterminée
Frais de gestion liés au fonds	Les frais de gestion s'élèvent à 0,96 % sur une base annuelle. Ceux-ci sont déduits au prorata des jours écoulés entre deux calculs de la valeur d'inventaire.
Objectif et politique d'investissement	<p>L'objectif du Fonds est de faire croître le montant de votre investissement.</p> <p>Le Fonds investit au moins deux tiers de ses actifs dans des actions de plus petites sociétés du monde entier. Les plus petites entreprises dans lesquelles le Fonds investit, sont généralement des sociétés dont la taille n'est pas plus élevée que celle de la plus grande compagnie incluse dans l'indice MSCI World Small Cap Index.</p> <p>Le Fonds peut également investir dans des catégories d'actifs et des instruments différents de ceux mentionnés ci-dessus.</p> <p>Le revenu provenant des investissements réalisés par le Fonds seront réintégrés dans la valeur des parts.</p> <p>Le gestionnaire de fonds renvoie à l'indice MSCI The World Small Cap dans le cadre du processus d'investissement. Le Fonds ne vise pas à suivre l'indice, et ne sera pas composé de tous les titres présents dans l'indice, et peut même, en théorie, n'en détenir aucun. Le gestionnaire de fonds peut également investir dans des titres qui ne composent pas l'indice. L'indice MSCI The World Small Cap est également pris en considération dans le cadre du processus de surveillance du risque lié aux investissements de Columbia Threadneedle, afin de veiller à ce que le niveau de risque global auquel s'expose le gestionnaire de fonds ne soit pas incohérent avec l'indice.</p> <p>Le fonds cherche à réaliser une plus-value du capital en investissant principalement dans des titres de participation de Global Smaller Companies. Le portefeuille peut également investir dans d'autres titres (y compris des titres à revenu fixe, d'autres actions et des instruments du marché monétaire).</p> <p>Sur base du score établi le 01/11/2019 par NN Insurance Belgium SA selon la méthodologie PRIIP la classe de risque de NN Threadneedle global smaller companies fund est de 4 sur une échelle de 1 (risque plus faible) à 7 (risque plus élevé).</p>

**Investisseurs de
détail visés**

Les fonds d'investissement de la branche 23 de NN Strategy non-fiscal s'adressent aux clients qui cherchent un placement à long terme.

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

NN Strategy, produit de NN Insurance Belgium SA. Pour de plus amples informations voir notre site web www.nn.be ou téléphoner au 02 407 70 00. La FSMA est l'autorité compétente chargée du contrôle. Date de production : 31 octobre 2019.

En quoi consiste ce produit?

Type

NN Strategy est une assurance vie de branche 23 dont le rendement est lié à plusieurs fonds d'investissement et dont les primes peuvent être investies dans le fonds d'assurance .

Objectifs

NN Threadneedle global smaller companies fund investit intégralement dans le Threadneedle (Lux) Global Smaller Companies. Ce fonds sous-jacent vise à un accroissement de l'actif à long terme. Le fonds sous-jacent investit au moins deux tiers de ses actifs dans des actions de plus petites sociétés du monde entier. Les plus petites entreprises dans lesquelles le Fonds investit, sont généralement des sociétés dont la taille n'est pas plus élevée que celle de la plus grande compagnie incluse dans l'indice MSCI World Small Cap Index. Le contrat NN Strategy n'offre pas de garantie de capital ni de garantie de rendement. Le rendement dépend de la performance des fonds sous-jacents comme mentionné dans les scénarios de performances dans la section "Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter?" de ce document d'informations clés.

Investisseurs de détail visés

L'âge minimum du preneur d'assurance à la souscription est de 18 ans, l'âge maximum est de 79 ans. NN Insurance Belgium SA ne fournit pas en principe de services d'investissement pour les « US Persons ». De plus, NN Strategy n'est pas enregistré sous la Securities Act. L'investisseur de détail visé doit avoir une connaissance et une expérience de l'assurance-vie de la branche 23 et être en mesure de supporter une perte d'investissement (capital). NN Strategy est destiné aux clients qui recherchent un investissement à long terme.

Avantages et coûts

NN Strategy prévoit une prestation en cas de décès de l'assuré. Cette prestation correspond au montant de la réserve au moment du décès de l'assuré. Les montants de ces prestations sont indiqués dans la section "Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter?".

Durée

Il n'y a pas de date d'échéance. Le contrat prend fin au décès de l'assuré ou en cas de retrait total de la réserve à l'initiative du preneur d'assurance. NN Insurance Belgium SA ne peut pas résilier le contrat unilatéralement.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter?

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement. Si nous ne sommes pas en mesure de vous verser les sommes dues, vous pouvez perdre l'intégralité de votre investissement.

Indicateur de
risque



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 10 ans. Le risque réel peut être très différent si vous sortez avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

Scénarios de performance

Investissement		1 an	5 ans	10 ans (période de détention recommandée)
Prime d'assurance : 10.000 euros				
Scénarios en cas de survie				
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts.	4907,46 EUR	4642,56 EUR	3223,61 EUR
	Rendement annuel moyen	-50,93 %	-14,23 %	-10,7 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts.	8906,22 EUR	10990,63 EUR	15167,55 EUR
	Rendement annuel moyen	-10,94 %	1,91%	4,25%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts.	10562,69 EUR	16078,1 EUR	25966,06 EUR
	Rendement annuel moyen	5,63 %	9,96%	10,01 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts.	12504,53 EUR	23477,87 EUR	44371,96 EUR
	Rendement annuel moyen	4,83 %	18,61 %	16,07 %
Scénario en cas de décès				
Événement assuré	Ce que vos bénéficiaires pourraient obtenir après déduction des coûts.	10562,69 EUR	16078,1 EUR	25966,06 EUR

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur 10 ans, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10.000 EUR. Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes, et ne tient pas compte du cas où nous ne pourrions pas vous payer. Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Que se passe-t-il si NN Insurance Belgium SA n'est pas en mesure d'effectuer les versements?

Les contrats d'assurance-vie font l'objet par gestion distincte d'un patrimoine spécial géré séparément au sein des actifs de l'assureur. En cas de faillite de l'assureur, ce patrimoine est réservé prioritairement à l'exécution des engagements envers les preneurs d'assurances et/ou bénéficiaires. Par ailleurs, en cas de défaut de paiement ou faillite de NN Insurance Belgium SA la récupération de l'entièreté du montant de la réserve du contrat sera incertaine. ING Life Invest ne bénéficie pas de la protection du "Fonds de garantie pour les produits financiers".

Que va me coûter cet investissement ?

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels et récurrents.

Tableau 1 Coûts au fil du temps

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps. Les montants indiqués ici sont les coûts cumulés liés au produit lui-même, pour trois périodes de détention différentes. Ils incluent les pénalités de sortie anticipée potentielles. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez 10.000 euros. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Investissement de 10.000 EUR	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans	Si vous sortez après 10 ans
Scénarios			
Coûts totaux	767,91 EUR	2555,8 EUR	8736,95 EUR
Incidence sur le rendement (réduction du rendement) par an	7,02 %	2,95 %	2,9 %

Tableau 2
Composition
des coûts

Le tableau ci-dessous indique :

- l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée
- la signification des différentes catégories de coûts

Ce tableau montre l'incidence sur le rendement par an			
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	0,05 %	L'incidence des coûts que vous payez lors de l'entrée dans votre investissement.
	Coûts de sortie	0 %	L'incidence des coûts encourus lorsque vous sortez de votre investissement à l'échéance.
Coûts récurrents	Coûts de transaction de portefeuille	0%	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons ou vendons des investissements sous-jacents au produit.
	Autres coûts récurrents	2,85 %	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements et les coûts présentés dans la section « En quoi consiste ce produit ? ».

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée: est de 10 ans laquelle correspond à la durée moyenne de détention observée d'un produit similaire. Vous pouvez demander à tout moment le **rachat partiel ou total** de votre contrat. Les **rachats partiels libres** doivent s'élever à 500 € minimum et, la valeur du contrat après rachat doit au minimum être égal à 1.240 €, avec un 250 € par fonds minimum. Les **rachats partiels périodiques** annuels, semestriels, trimestriels ou mensuels, doivent s'élever à 2.400 € minimum par an et, à 15% maximum de la valeur du contrat calculée sur base, soit de la prime versée pour les rachats partiels périodiques demandés à la souscription, soit de la réserve du contrat pour ceux demandés en cours de contrat. Le rachat donne lieu à des frais de rachat ainsi qu'à l'application, le cas échéant, d'une indemnité financière. Le **rachat total** met fin au contrat. En cas de rachat partiel/total ou de switch, la performance du produit telle que mentionnée dans les scénarios de performance de la section « Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ? » peut changer en fonction de la période de détention du produit, et il peut y avoir un impact sur le profil de risque du produit. Les frais applicables en cas de rachat partiel/total ou de switch ne sont pas repris dans les tableaux de coûts de la section « Que va me coûter cet investissement ? ». À tout moment, vous pouvez demander un **switch** dans votre contrat, c'est-à-dire procéder à un transfert partiel ou total de la valeur du contrat investie dans le Volet Branche 21 vers un placement disponible du Volet Branche 23 ou réciproquement, ou au sein du Volet Branche 23. Après tout switch, la valeur de chaque placement doit s'élever à 250 € minimum. Dans le cadre d'un **switch libre**, le premier switch par année civile est gratuit. Ensuite, des frais de switch peuvent s'appliquer. Des frais peuvent également s'appliquer dans le cadre d'un **switch automatique** (disponible à partir d'une valeur de contrat de 10.000 €), sauf en cas de dynamisation de la participation bénéficiaire ou de *drip feed*, pour lesquels le switch est gratuit.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Toute réclamation peut être adressée au Service Quality Team, Avenue Fonsny, 38, 1060 Bruxelles, Email : plaintes@deltalloydlife.be, Fax +32 2 650 79 83, Website : www.nn.be. Vous pouvez aussi vous adresser à l'Ombudsman des assurances, Square de Meeûs, 35, 1000 Bruxelles, Email : info@ombudsman.as, Fax +32 2 547 59 75, Website : www.ombudsman.as.

Autres informations pertinentes

Pour plus d'informations sur :

- La prime, les frais, le rachat, les switch, la fiscalité du produit et la politique de gestion des conflits d'intérêts, veuillez consulter **NN Strategy non fiscal Document d'informations précontractuelles complémentaires - Généralités**, la **Fiche d'information complémentaire au produit NN Strategy non fiscal – Volet Branche 21** et **NN Strategy Règlement de gestion Fonds d'investissement de la Branche 23**, lesquels sont disponibles sur <http://www.nn.be>
- les couvertures complémentaires optionnelles, en cas de décès et/ou en cas d'accident et/ou en cas d'invalidité, veuillez consulter **NN Strategy non fiscal Document d'informations précontractuelles complémentaires – Volet Protection**.

Les documents sont disponible sur www.nn.be ou, être obtenus sur demande adressée à NN.

NN Pictet global megatrend selection fund

Règlement de gestion BRANCHE 23 NN Strategy non-fiscal

Date 05/11/2019

Disponible dans NN Strategy non-fiscal

Le présent règlement de gestion s'applique au fonds susmentionné de NN Insurance Belgium SA, entreprise d'assurances agréée par la BNB sous le numéro de code 2550 dans le cadre du produit d'assurance vie NN Strategy non-fiscal.

Le présent règlement de gestion est soumis aux dispositions légales et réglementaires belges qui régissent les assurances vie.

NN Insurance Belgium SA est habilitée à modifier le présent règlement de gestion.

Si NN Insurance Belgium SA modifie un élément essentiel du règlement de gestion, elle en informera le preneur d'assurance. Le preneur d'assurance a le cas échéant le droit de mettre, sans frais, un terme à son contrat.

L'identité du gestionnaire du fonds d'investissement sous-jacent peut être modifiée en cours de contrat, et ce sans en informer le preneur d'assurance pour autant que l'objectif et la politique d'investissement ne soient pas modifiés.

1. Description générale du fonds

L'objectif du fonds, ci-après défini, est de vous apporter, à moyen ou à long terme, une plus-value sur les montants versés dans votre contrat en profitant des opportunités d'investissement offertes sur les marchés financiers. Vous bénéficierez d'une gestion professionnelle de portefeuilles de valeurs mobilières et/ou d'autres actifs financiers liquides. La diversification des portefeuilles qui composent les fonds vise à limiter les risques inhérents à tout investissement, sans toutefois les exclure totalement. NN Insurance Belgium SA ne pourra par conséquent garantir aucun rendement, et le risque financier des investissements sera supporté par le preneur d'assurance.

2. Politique d'investissement des fonds

La politique d'investissement diffère selon le fonds. Vous trouverez la politique de ce fonds au chapitre 10.

3. Valeur de l'unité

3.1 Traitement des versements

Après déduction des impôts, des frais d'entrée et des frais de garantie(s) complémentaire(s) (éventuelles), les versements effectués par les preneurs d'assurance dans le cadre de leur contrat sont investis dans les fonds qu'ils ont librement choisis parmi ceux qui leur sont proposés dans le cadre de leur contrat.

Ces versements nets sont convertis en un certain nombre de parts des fonds choisis, appelées « unités ».

La date de valeur de l'unité coïncide avec la date de la prochaine transaction, soit au moins deux jours après la date d'enregistrement du versement sur le compte financier de NN Insurance Belgium SA. En l'absence d'une détermination de la valeur de l'unité le jour de transaction normalement prévu pour un fonds déterminé, la conversion se fait avec la valeur suivante de l'unité.

La date de transaction est la date à laquelle le versement dans le fonds ou le rachat du fonds a effectivement lieu.

3.2 Traitement des rachats et des switches

Un rachat entraîne la conversion d'un certain nombre de parts du fonds concerné en espèces.

Les switches ne concernent que les contrats « NN Strategy non fiscal ».

Un switch entraîne la conversion d'un certain nombre de parts du fonds concerné en unités d'un ou plusieurs autres fonds.

Le rachat ou le switch se fait à la date de la prochaine transaction, soit au moins deux jours ouvrables après la date à laquelle NN Insurance Belgium SA a reçu la demande de rachat ou de switch. En l'absence d'une détermination de la valeur de l'unité à cette date de transaction, le rachat ou le switch n'est pas exécuté. La conversion a lieu dès que la valeur de l'unité peut être déterminée.

3.3 Valeur de l'unité

La valeur d'inventaire d'un fonds dépend de la valeur des actifs du fonds, qui sont essentiellement des parts dans un ou plusieurs fonds sous-jacents, sans jamais être garantie.

La valeur d'inventaire d'un fonds sous-jacent est déterminée par le gestionnaire de fonds. Vous trouverez le gestionnaire de fonds au chapitre 10.

NN Insurance Belgium SA se réserve le droit de déduire de cette valeur des frais de gestion. Vous trouverez ces derniers au chapitre 10.

Cela donne la valeur finale de l'unité d'un fonds.

3.4 Fréquence du calcul de la valeur de l'unité

La valeur de l'unité est, sauf circonstances exceptionnelles, calculée de façon quotidienne.

3.5 Endroit et fréquence de la publication de la valeur de l'unité

La valeur de l'unité peut être consultée sur le site www.nn.be.

Une mise à jour de la valeur de l'unité est effectuée, sauf circonstances exceptionnelles, de façon quotidienne sur ce site. Ces valeurs sont données à titre purement indicatif.

Une fois par an, NN Insurance Belgium SA remet au preneur d'assurance un document faisant état de la situation de son contrat.

3.6 Suspension du calcul de la valeur de l'unité, des affectations et des prélèvements

Dans chacun des cas suivants, le calcul de la valeur de l'unité d'un fonds d'investissement peut être suspendu et la date de valorisation ainsi être reportée jusqu'au premier jour suivant, auquel la valeur de l'unité du fonds peut être calculée :

- Lorsqu'une bourse ou un marché sur lequel une part substantielle de l'actif du fonds est cotée ou négociée ou un important marché des changes sur lequel sont cotées ou négociées les devises dans lesquelles la valeur des actifs nets est exprimée, est fermé pour une raison autre que pour congé régulier ou lorsque les transactions y sont suspendues ou soumises à des restrictions ;
- Lorsqu'il existe une situation grave telle que NN Insurance Belgium SA ne peut pas évaluer correctement les avoirs et/ou engagements, ne peut pas en disposer normalement ou ne peut pas le faire sans porter un préjudice grave aux intérêts des preneurs d'assurance ou des bénéficiaires du fonds ;
- Lorsque NN Insurance Belgium SA est incapable de transférer des fonds ou de réaliser des opérations à des prix ou à des taux de change normaux ou que des restrictions sont imposées aux marchés de changes ou aux marchés financiers ;
- Lors d'un retrait substantiel du fonds qui est supérieur à 80 % de la valeur du fonds ou à 1 250 000 euros³.

Le montant susmentionné de 1,25 million d'euros est indexé en fonction de l'indice santé des prix à la consommation (base 1988 = 100). L'indice à prendre en considération est celui du deuxième mois du trimestre précédant la date de la réduction.

En cas d'une telle suspension du calcul de la valeur de l'unité, tous les calculs et toutes les opérations pour ce fonds sont suspendus. Le preneur d'assurance a droit au remboursement des versements effectués pendant une telle période, diminués des sommes consommées pour la couverture du risque.

4. Liquidation, fusion ou remplacement d'un fonds

NN Insurance Belgium SA se réserve le droit de remplacer, fusionner ou liquider un fonds (sous-jacent) dans le cas où :

- le patrimoine du fonds passe en dessous de 5 000 000 euros ;
- le fonds ne permet plus ou ne permettra plus d'obtenir un rendement raisonnable ou identique, compte tenu du nombre de produits similaires disponibles sur les marchés financiers, ou lorsqu'il est possible que la poursuite du fonds ne puisse plus se faire dans des conditions de risque acceptables ;
- le fonds sous-jacent ne répond plus à la politique d'investissement du fonds initialement prévue ;
- le fonds est liquidé ou fusionné avec un ou plusieurs autres fonds ;
- un ou plusieurs fonds sous-jacents sont liquidés ou fusionnés avec un ou plusieurs autres fonds sous-jacents ;
- la gestion financière d'un ou plusieurs fonds sous-jacents n'est plus assurée par le gestionnaire de fonds initial ;

³ Ce montant est indexé en fonction de l'indice santé des prix à la consommation (base 1988 = 100). L'indice à prendre en considération est celui du deuxième mois du trimestre précédant la date de la réduction.

- des restrictions sur les transactions, entravant le maintien des objectifs du fonds sont imposées pour un ou plusieurs fonds sous-jacents ; - ...

En cas de liquidation d'un fonds (sous-jacent), NN Insurance Belgium SA se réserve le droit de transférer sans frais les actifs investis de ce fonds (sous-jacent) vers un autre fonds (sous-jacent) répondant à des caractéristiques similaires.

De même, dans le cas d'une fusion de fonds (sous-jacents), NN Insurance Belgium SA se réserve le droit de transférer sans frais les actifs investis vers le fonds (sous-jacent) issu de cette fusion, s'il répond à des caractéristiques similaires au fonds initial.

Enfin, dans le cas d'un remplacement de fonds (sous-jacent), NN Insurance Belgium SA se réserve le droit de transférer sans frais les actifs investis vers le fonds (sous-jacent) remplaçant le fonds initial, s'il répond à des caractéristiques similaires au fonds initial.

Sont considérés comme des fonds (sous-jacents) ayant des caractéristiques similaires, notamment les fonds (sous-jacents) dont la politique d'investissement est similaire à celle du fonds (sous-jacent) à liquider, à remplacer ou à fusionner, mais dont le fonds sous-jacent est (éventuellement) différent.

En cas de liquidation ou fusion d'un fonds, NN Insurance Belgium SA informera le preneur d'assurance. Si le preneur d'assurance n'accepte pas ce transfert, il a la possibilité de demander, sans frais ni indemnité, au moyen d'une demande écrite adressée à son intermédiaire en assurances, et ce dans un délai d'un mois suivant la communication de NN, soit la liquidation de la valeur de rachat théorique, soit un transfert interne vers un ou plusieurs autres fonds que NN Insurance Belgium SA lui proposera.

5. Modification du règlement de gestion et de la composition des fonds

NN Insurance Belgium SA peut, pour des raisons justifiées et sans porter atteinte aux droits des preneurs d'assurance et des bénéficiaires, modifier unilatéralement le présent « Règlement de gestion des fonds d'investissement de la branche 23 de NN Strategy ».

Aucune modification unilatérale ne pourra avoir trait au prix, ni aux caractéristiques considérées essentielles pour l'investisseur. On entend par là une modification radicale de la politique d'investissement. Toutefois, des modifications ou transferts dans le cadre d'une liquidation ou fusion de fonds, tels que prévus à l'article 4, sont possibles.

Dans ces circonstances, le preneur d'assurance est averti, 20 jours avant la prise effective de cette modification, de la teneur de cette modification, ainsi que de la possibilité - dans les 2 mois suivant la notification de cette modification - de passer gratuitement à un autre fonds ou de procéder au rachat sans aucun frais.

Ainsi, NN Insurance Belgium SA peut notamment décider de faire appel à d'autres gestionnaires de fonds ou dépositaires, d'investir dans d'autres fonds (sous-jacents) semblables, de modifier la composition des fonds, ou d'en modifier la dénomination.

La version la plus récente du présent Règlement de gestion peut être consultée sur le site www.nn.be.

6. Rachat et switch

À ce sujet, nous vous renvoyons aux modalités et conditions décrites dans les Conditions générales.

Un switch ne concerne jamais le produit NN Strategy fiscal.

7. Devise

Les fonds sont valorisés en euros. Les actifs des fonds (sous-jacents) qui seraient cotés dans une autre devise sont convertis en euros au taux de change interbancaire en vigueur en Belgique au jour de l'évaluation.

8. Divers

L'annexe « Informations précontractuelles complémentaires au document d'information essentiel de NN Strategy non-fiscal – volet BRANCHE 23 » fait partie intégrante du « Règlement de gestion des fonds d'investissement de la branche 23 de NN Strategy », qui est la seule juridiquement valable.

La dernière version du présent règlement est disponible sur le site www.nn.be ou peut être obtenue sur simple demande par tout preneur d'assurance à l'adresse suivante : Avenue Fonsny 38, 1060 Bruxelles.

Un résumé des Fiches de fonds peut également être remis aux preneurs d'assurance. Ce résumé n'a aucune valeur juridique.

Lorsque les actifs d'un fonds sous-jacent sont composés pour plus de 20 % de parts dans un organisme de placement collectif qui place en valeurs mobilières, en liquidités ou en biens immobiliers, le règlement éventuel de cet organisme de placement collectif peut être obtenu au siège social de la compagnie d'assurance, Avenue Fonsny, 38 à 1060 Bruxelles.

9. Frais

Frais d'entrée :

- Les frais d'entrée sont appliqués au versement et aux primes éventuelles des garanties complémentaires. Cela se fait après déduction des taxes.

- Les frais d'entrée s'élèvent à 4,5 % maximum : 0,5 % sur toutes les primes pour la compagnie et une indemnité de maximum 4 % sur chaque prime pour votre intermédiaire en assurances.

Frais de sortie :

Rachats libres :

- Pendant les 4 premières années du contrat :
 - aucun frais de sortie sur la totalité des montants rachetés dans la même année civile à concurrence de 10 % de la valeur du contrat ;
 - sur la partie qui excède les 10 %, des frais de sortie de 4,8 % diminuant de 0,1 % par mois écoulé à compter de l'entrée en vigueur du contrat.
- À partir de la 5^e année, plus aucuns frais de sortie.

Rachats partiels périodiques/programmés :

L'indemnité forfaitaire par retrait est de 2,50 €.

Les frais de switch : (un switch n'est pas possible pour un contrat fiscal)

Switch libre :

Par année civile, le premier switch est gratuit ; ensuite : pour chaque switch libre : 0,5 % du montant transféré.

Switch automatique :

Les frais liés aux options d'investissement s'élèvent à 0,5 % du montant transféré, sauf en cas de dynamisation de la participation bénéficiaire ou Drip Feed. Dans ce dernier cas le transfert est gratuit.

Frais de gestion :

Dans le volet de la BRANCHE 23, les frais de gestion destinés à la compagnie diffèrent selon le fonds. Vous trouverez la politique de ce fonds au chapitre 10.

NN Insurance Belgium SA se réserve le droit de revoir cette indemnité de gestion dans certaines conditions. En cas de modification aux dépens du preneur d'assurance, celui-ci en sera informé par lettre ordinaire et aura la possibilité de mettre, sans frais, un terme à son contrat.

Rétrocessions

Certains gestionnaires de fonds sous-jacents attribuent à la compagnie d'assurance des rétrocessions pour la distribution de leur(s) fonds. Ces rétrocessions varient d'un fonds à l'autre. Il s'agit de rétrocessions relatives aux frais de gestion que les gestionnaires de fonds imputent à la compagnie d'assurance, ou aux réserves correspondantes.

10. Règlement de gestion spécifique

NN Pictet global megatrend selection fund

Disponible dans	NN Strategy (non-fiscal)
Fonds interne	NN Pictet global megatrend selection fund
Fonds sous-jacent	Pictet-Global Megatrend Selection-P EUR
Date de constitution du fonds interne	31/10/2008
Compagnie	NN Insurance Belgium SA, Avenue Fonsny 38, 1060 Bruxelles, Belgique
Gestionnaire du fonds sous-jacent	Pictet Asset Management S.A., 60 route des Acacias CH-1211 Genève 73
Code ISIN du fonds sous-jacent	LU0386882277
Durée	Indéterminée
Frais de gestion liés au fonds	Les frais de gestion s'élèvent à 0,96 % sur une base annuelle. Ceux-ci sont déduits au prorata des jours écoulés entre deux calculs de la valeur d'inventaire.
Objectif et politique d'investissement	<p>Pictet-Global Megatrend Selection vise la croissance du capital en investissant dans des entreprises qui offrent des solutions innovatrices aux défis créés par des 'mégatendances'. Ce sont des puissantes forces de changement qui déterminent notre société, économie et nos vies quotidiennes.</p> <p>Notre monde d'aujourd'hui se caractérise par de puissantes évolutions qui modifient en profondeur notre société, notre économie et notre quotidien. L'innovation technologique, l'importance croissante de la durabilité, la mondialisation ou encore l'urbanisation et le vieillissement de la population... les gestionnaires des fonds thématiques de Pictet Asset Management recherchent systématiquement des entreprises capables de relever les défis posés par ces mégatendances. En effet, ils sont convaincus que ces entreprises connaîtront une croissance forte et supérieure à la moyenne au cours de la prochaine décennie. Les grandes tendances façonnent notre avenir et elles créent également d'excellentes opportunités pour les investisseurs.</p> <p>Pictet-Global Megatrend Selection investit dans les thématiques de l'Eau, la Robotique, la Digitalisation, la Sécurité, les Villes Intelligentes, les Soins de Santé et la Biotech, l'Energie Durable, la Nutrition, le Bois et les Marques de Prestige. Le fonds offre une exposition aux 14 mégatendances les plus puissantes, en 1 seule et unique solution d'investissement.</p> <p>Le fonds investit principalement dans les actions d'entreprises susceptibles de tirer avantage de tendances à long terme en matière de démographie, de mode de vie et autres. Le fonds peut investir dans le monde entier, y compris sur les marchés émergents et en Chine continentale.</p> <p>Sur base du score établi le 01/11/2019 par NN Insurance Belgium SA selon la méthodologie PRIIP la classe de risque de NN Pictet global megatrend selection fund est de 4 sur une échelle de 1 (risque plus faible) à 7 (risque plus élevé).</p>

**Investisseurs de
détail visés**

Les fonds d'investissement de la branche 23 de NN Strategy non-fiscal s'adressent aux clients qui cherchent un placement à long terme.

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

NN Strategy, produit de NN Insurance Belgium SA. Pour de plus amples informations voir notre site web www.nn.be ou téléphoner au 02 407 70 00. La FSMA est l'autorité compétente chargée du contrôle. Date de production : 31 octobre 2019.

En quoi consiste ce produit?

Type

NN Strategy est une assurance vie de branche 23 dont le rendement est lié à plusieurs fonds d'investissement et dont les primes peuvent être investies dans le fonds d'assurance .

Objectifs

NN Pictet global megatrend selection fund investit intégralement dans le Pictet-Global Megatrend Selection-P EUR. Ce fonds sous-jacent vise à un accroissement de l'actif à long terme. Le fonds sous-jacent Pictet-Global Megatrend Selection vise la croissance du capital en investissant dans des entreprises qui offrent des solutions innovatrices aux défis créés par des 'mégatendances'. Ce sont des puissantes forces de changement qui déterminent notre société, économie et nos vies quotidiennes. Le contrat NN Strategy n'offre pas de garantie du capital ni de garantie de rendement. Le rendement dépend de la performance des fonds sous-jacents comme mentionné dans les scénarios de performances dans la section "Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter?" de ce document d'informations clés.

Investisseurs de détail visés

L'âge minimum du preneur d'assurance à la souscription est de 18 ans, l'âge maximum est de 79 ans. NN Insurance Belgium SA ne fournit pas en principe de services d'investissement pour les « US Persons ». De plus, NN Strategy n'est pas enregistré sous la Securities Act. L'investisseur de détail visé doit avoir une connaissance et une expérience de l'assurance-vie de la branche 23 et être en mesure de supporter une perte d'investissement (capital). NN Strategy est destiné aux clients qui recherchent un investissement à long terme.

Avantages et coûts

NN Strategy prévoit une prestation en cas de décès de l'assuré. Cette prestation correspond au montant de la réserve au moment du décès de l'assuré. Les montants de ces prestations sont indiqués dans la section "Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter?".

Durée

Il n'y a pas de date d'échéance. Le contrat prend fin au décès de l'assuré ou en cas de retrait total de la réserve à l'initiative du preneur d'assurance. NN Insurance Belgium SA ne peut pas résilier le contrat unilatéralement.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter?

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement. Si nous ne sommes pas en mesure de vous verser les sommes dues, vous pouvez perdre l'intégralité de votre investissement.

Indicateur de
risque



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 10 ans. Le risque réel peut être très différent si vous sortez avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

Scénarios de performance

Investissement		1 an	5 ans	10 ans (période de détention recommandée)
Prime d'assurance : 10.000 euros				
Scénarios en cas de survie				
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts.	4985,04 EUR	4481,07 EUR	3053,72 EUR
	Rendement annuel moyen	-50,15 %	-14,83 %	-11,19 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts.	8573,21 EUR	9207,17 EUR	10712,33 EUR
	Rendement annuel moyen	-14,27 %	-1,64%	0,69%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts.	10218,38 EUR	13617,05 EUR	18623,25 EUR
	Rendement annuel moyen	2,18 %	6,37%	6,42 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts.	12152,83 EUR	20095,4 EUR	32306,05 EUR
	Rendement annuel moyen	8,64 %	14,98 %	12,44 %
Scénario en cas de décès				
Événement assuré	Ce que vos bénéficiaires pourraient obtenir après déduction des coûts.	10218,38 EUR	13617,05 EUR	18623,25 EUR

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur 10 ans, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10.000 EUR. Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes, et ne tient pas compte du cas où nous ne pourrions pas vous payer. Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Que se passe-t-il si NN Insurance Belgium SA n'est pas en mesure d'effectuer les versements?

Les contrats d'assurance-vie font l'objet par gestion distincte d'un patrimoine spécial géré séparément au sein des actifs de l'assureur. En cas de faillite de l'assureur, ce patrimoine est réservé prioritairement à l'exécution des engagements envers les preneurs d'assurances et/ou bénéficiaires. Par ailleurs, en cas de défaut de paiement ou faillite de NN Insurance Belgium SA la récupération de l'entièreté du montant de la réserve du contrat sera incertaine. ING Life Invest ne bénéficie pas de la protection du "Fonds de garantie pour les produits financiers".

Que va me coûter cet investissement ?

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels et récurrents.

Tableau 1 Coûts au fil du temps

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps. Les montants indiqués ici sont les coûts cumulés liés au produit lui-même, pour trois périodes de détention différentes. Ils incluent les pénalités de sortie anticipée potentielles. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez 10.000 euros. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Investissement de 10.000 EUR	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans	Si vous sortez après 10 ans
Scénarios			
Coûts totaux	759,82 EUR	2286,94 EUR	6653,69 EUR
Incidence sur le rendement (réduction du rendement) par an	7,17 %	3,1 %	3,05 %

Tableau 2
Composition
des coûts

Le tableau ci-dessous indique :

- l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée
- la signification des différentes catégories de coûts

Ce tableau montre l'incidence sur le rendement par an			
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	0,05 %	L'incidence des coûts que vous payez lors de l'entrée dans votre investissement.
	Coûts de sortie	0 %	L'incidence des coûts encourus lorsque vous sortez de votre investissement à l'échéance.
Coûts récurrents	Coûts de transaction de portefeuille	0%	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons ou vendons des investissements sous-jacents au produit.
	Autres coûts récurrents	3 %	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements et les coûts présentés dans la section « En quoi consiste ce produit ? ».

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ? Période de détention recommandée: est de 10 ans laquelle correspond à la durée moyenne de détention observée d'un produit similaire.

Vous pouvez demander à tout moment le **rachat partiel ou total** de votre contrat. Les **rachats partiels libres** doivent s'élever à 500 € minimum et, la valeur du contrat après rachat doit au minimum être égal à 1.240 €, avec un 250 € par fonds minimum. Les **rachats partiels périodiques** annuels, semestriels, trimestriels ou mensuels, doivent s'élever à 2.400 € minimum par an et, à 15% maximum de la valeur du contrat calculée sur base, soit de la prime versée pour les rachats partiels périodiques demandés à la souscription, soit de la réserve du contrat pour ceux demandés en cours de contrat. Le rachat donne lieu à des frais de rachat ainsi qu'à l'application, le cas échéant, d'une indemnité financière. Le **rachat total** met fin au contrat. En cas de rachat partiel/total ou de switch, la performance du produit telle que mentionnée dans les scénarios de performance de la section « Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ? » peut changer en fonction de la période de détention du produit, et il peut y avoir un impact sur le profil de risque du produit. Les frais applicables en cas de rachat partiel/total ou de switch ne sont pas repris dans les tableaux de coûts de la section « Que va me coûter cet investissement ? ».

À tout moment, vous pouvez demander un **switch** dans votre contrat, c'est-à-dire procéder à un transfert partiel ou total de la valeur du contrat investie dans le Volet Branche 21 vers un placement disponible du Volet Branche 23 ou réciproquement, ou au sein du Volet Branche 23. Après tout switch, la valeur de chaque placement doit s'élever à 250 € minimum. Dans le cadre d'un **switch libre**, le premier switch par année civile est gratuit. Ensuite, des frais de switch peuvent s'appliquer. Des frais peuvent également s'appliquer dans le cadre d'un **switch automatique** (disponible à partir d'une valeur de contrat de 10.000 €), sauf en cas de dynamisation de la participation bénéficiaire ou de *drip feed*, pour lesquels le switch est gratuit.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Toute réclamation peut être adressée au Service Quality Team, Avenue Fonsny, 38, 1060 Bruxelles, Email : plaintes@deltalloydlife.be, Fax +32 2 650 79 83, Website : www.nn.be. Vous pouvez aussi vous adresser à l'Ombudsman des assurances, Square de Meeûs, 35, 1000 Bruxelles, Email : info@ombudsman.as, Fax +32 2 547 59 75, Website : www.ombudsman.as.

Autres informations pertinentes

Pour plus d'informations sur :

- La prime, les frais, le rachat, les switch, la fiscalité du produit et la politique de gestion des conflits d'intérêts, veuillez consulter **NN Strategy non fiscal Document d'informations précontractuelles complémentaires - Généralités**, la **Fiche d'information complémentaire au produit NN Strategy non fiscal – Volet Branche 21** et **NN Strategy Règlement de gestion Fonds d'investissement de la Branche 23**, lesquels sont disponibles sur <http://www.nn.be>
- les couvertures complémentaires optionnelles, en cas de décès et/ou en cas d'accident et/ou en cas d'invalidité, veuillez consulter **NN Strategy non fiscal Document d'informations précontractuelles complémentaires – Volet Protection**.

Les documents sont disponible sur www.nn.be ou, être obtenus sur demande adressée à NN.

NN R-co Valor balanced fund

Règlement de gestion BRANCHE 23 NN Strategy non-fiscal

Date 05/11/2019

Disponible dans NN Strategy non-fiscal

Le présent règlement de gestion s'applique au fonds susmentionné de NN Insurance Belgium SA, entreprise d'assurances agréée par la BNB sous le numéro de code 2550 dans le cadre du produit d'assurance vie NN Strategy non-fiscal.

Le présent règlement de gestion est soumis aux dispositions légales et réglementaires belges qui régissent les assurances vie.

NN Insurance Belgium SA est habilitée à modifier le présent règlement de gestion.

Si NN Insurance Belgium SA modifie un élément essentiel du règlement de gestion, elle en informera le preneur d'assurance. Le preneur d'assurance a le cas échéant le droit de mettre, sans frais, un terme à son contrat.

L'identité du gestionnaire du fonds d'investissement sous-jacent peut être modifiée en cours de contrat, et ce sans en informer le preneur d'assurance pour autant que l'objectif et la politique d'investissement ne soient pas modifiés.

1. Description générale du fonds

L'objectif du fonds, ci-après défini, est de vous apporter, à moyen ou à long terme, une plus-value sur les montants versés dans votre contrat en profitant des opportunités d'investissement offertes sur les marchés financiers. Vous bénéficierez d'une gestion professionnelle de portefeuilles de valeurs mobilières et/ou d'autres actifs financiers liquides. La diversification des portefeuilles qui composent les fonds vise à limiter les risques inhérents à tout investissement, sans toutefois les exclure totalement. NN Insurance Belgium SA ne pourra par conséquent garantir aucun rendement, et le risque financier des investissements sera supporté par le preneur d'assurance.

2. Politique d'investissement des fonds

La politique d'investissement diffère selon le fonds. Vous trouverez la politique de ce fonds au chapitre 10.

3. Valeur de l'unité

3.1 Traitement des versements

Après déduction des impôts, des frais d'entrée et des frais de garantie(s) complémentaire(s) (éventuelles), les versements effectués par les preneurs d'assurance dans le cadre de leur contrat sont investis dans les fonds qu'ils ont librement choisis parmi ceux qui leur sont proposés dans le cadre de leur contrat.

Ces versements nets sont convertis en un certain nombre de parts des fonds choisis, appelées « unités ».

La date de valeur de l'unité coïncide avec la date de la prochaine transaction, soit au moins deux jours après la date d'enregistrement du versement sur le compte financier de NN Insurance Belgium SA. En l'absence d'une détermination de la valeur de l'unité le jour de transaction normalement prévu pour un fonds déterminé, la conversion se fait avec la valeur suivante de l'unité.

La date de transaction est la date à laquelle le versement dans le fonds ou le rachat du fonds a effectivement lieu.

3.2 Traitement des rachats et des switches

Un rachat entraîne la conversion d'un certain nombre de parts du fonds concerné en espèces.

Les switches ne concernent que les contrats « NN Strategy non fiscal ».

Un switch entraîne la conversion d'un certain nombre de parts du fonds concerné en unités d'un ou plusieurs autres fonds.

Le rachat ou le switch se fait à la date de la prochaine transaction, soit au moins deux jours ouvrables après la date à laquelle NN Insurance Belgium SA a reçu la demande de rachat ou de switch. En l'absence d'une détermination de la valeur de l'unité à cette date de transaction, le rachat ou le switch n'est pas exécuté. La conversion a lieu dès que la valeur de l'unité peut être déterminée.

3.3 Valeur de l'unité

La valeur d'inventaire d'un fonds dépend de la valeur des actifs du fonds, qui sont essentiellement des parts dans un ou plusieurs fonds sous-jacents, sans jamais être garantie.

La valeur d'inventaire d'un fonds sous-jacent est déterminée par le gestionnaire de fonds. Vous trouverez le gestionnaire de fonds au chapitre 10.

NN Insurance Belgium SA se réserve le droit de déduire de cette valeur des frais de gestion. Vous trouverez ces derniers au chapitre 10.

Cela donne la valeur finale de l'unité d'un fonds.

3.4 Fréquence du calcul de la valeur de l'unité

La valeur de l'unité est, sauf circonstances exceptionnelles, calculée de façon quotidienne.

3.5 Endroit et fréquence de la publication de la valeur de l'unité

La valeur de l'unité peut être consultée sur le site www.nn.be.

Une mise à jour de la valeur de l'unité est effectuée, sauf circonstances exceptionnelles, de façon quotidienne sur ce site. Ces valeurs sont données à titre purement indicatif.

Une fois par an, NN Insurance Belgium SA remet au preneur d'assurance un document faisant état de la situation de son contrat.

3.6 Suspension du calcul de la valeur de l'unité, des affectations et des prélèvements

Dans chacun des cas suivants, le calcul de la valeur de l'unité d'un fonds d'investissement peut être suspendu et la date de valorisation ainsi être reportée jusqu'au premier jour suivant, auquel la valeur de l'unité du fonds peut être calculée :

- Lorsqu'une bourse ou un marché sur lequel une part substantielle de l'actif du fonds est cotée ou négociée ou un important marché des changes sur lequel sont cotées ou négociées les devises dans lesquelles la valeur des actifs nets est exprimée, est fermé pour une raison autre que pour congé régulier ou lorsque les transactions y sont suspendues ou soumises à des restrictions ;
- Lorsqu'il existe une situation grave telle que NN Insurance Belgium SA ne peut pas évaluer correctement les avoirs et/ou engagements, ne peut pas en disposer normalement ou ne peut pas le faire sans porter un préjudice grave aux intérêts des preneurs d'assurance ou des bénéficiaires du fonds ;
- Lorsque NN Insurance Belgium SA est incapable de transférer des fonds ou de réaliser des opérations à des prix ou à des taux de change normaux ou que des restrictions sont imposées aux marchés de changes ou aux marchés financiers ;
- Lors d'un retrait substantiel du fonds qui est supérieur à 80 % de la valeur du fonds ou à 1 250 000 euros⁴.

Le montant susmentionné de 1,25 million d'euros est indexé en fonction de l'indice santé des prix à la consommation (base 1988 = 100). L'indice à prendre en considération est celui du deuxième mois du trimestre précédant la date de la réduction.

En cas d'une telle suspension du calcul de la valeur de l'unité, tous les calculs et toutes les opérations pour ce fonds sont suspendus. Le preneur d'assurance a droit au remboursement des versements effectués pendant une telle période, diminués des sommes consommées pour la couverture du risque.

4. Liquidation, fusion ou remplacement d'un fonds

NN Insurance Belgium SA se réserve le droit de remplacer, fusionner ou liquider un fonds (sous-jacent) dans le cas où :

- le patrimoine du fonds passe en dessous de 5 000 000 euros ;
- le fonds ne permet plus ou ne permettra plus d'obtenir un rendement raisonnable ou identique, compte tenu du nombre de produits similaires disponibles sur les marchés financiers, ou lorsqu'il est possible que la poursuite du fonds ne puisse plus se faire dans des conditions de risque acceptables ;
- le fonds sous-jacent ne répond plus à la politique d'investissement du fonds initialement prévue ;
- le fonds est liquidé ou fusionné avec un ou plusieurs autres fonds ;
- un ou plusieurs fonds sous-jacents sont liquidés ou fusionnés avec un ou plusieurs autres fonds sous-jacents ;
- la gestion financière d'un ou plusieurs fonds sous-jacents n'est plus assurée par le gestionnaire de fonds initial ;

⁴ Ce montant est indexé en fonction de l'indice santé des prix à la consommation (base 1988 = 100). L'indice à prendre en considération est celui du deuxième mois du trimestre précédant la date de la réduction.

- des restrictions sur les transactions, entravant le maintien des objectifs du fonds sont imposées pour un ou plusieurs fonds sous-jacents ; - ...

En cas de liquidation d'un fonds (sous-jacent), NN Insurance Belgium SA se réserve le droit de transférer sans frais les actifs investis de ce fonds (sous-jacent) vers un autre fonds (sous-jacent) répondant à des caractéristiques similaires.

De même, dans le cas d'une fusion de fonds (sous-jacents), NN Insurance Belgium SA se réserve le droit de transférer sans frais les actifs investis vers le fonds (sous-jacent) issu de cette fusion, s'il répond à des caractéristiques similaires au fonds initial.

Enfin, dans le cas d'un remplacement de fonds (sous-jacent), NN Insurance Belgium SA se réserve le droit de transférer sans frais les actifs investis vers le fonds (sous-jacent) remplaçant le fonds initial, s'il répond à des caractéristiques similaires au fonds initial.

Sont considérés comme des fonds (sous-jacents) ayant des caractéristiques similaires, notamment les fonds (sous-jacents) dont la politique d'investissement est similaire à celle du fonds (sous-jacent) à liquider, à remplacer ou à fusionner, mais dont le fonds sous-jacent est (éventuellement) différent.

En cas de liquidation ou fusion d'un fonds, NN Insurance Belgium SA informera le preneur d'assurance. Si le preneur d'assurance n'accepte pas ce transfert, il a la possibilité de demander, sans frais ni indemnité, au moyen d'une demande écrite adressée à son intermédiaire en assurances, et ce dans un délai d'un mois suivant la communication de NN, soit la liquidation de la valeur de rachat théorique, soit un transfert interne vers un ou plusieurs autres fonds que NN Insurance Belgium SA lui proposera.

5. Modification du règlement de gestion et de la composition des fonds

NN Insurance Belgium SA peut, pour des raisons justifiées et sans porter atteinte aux droits des preneurs d'assurance et des bénéficiaires, modifier unilatéralement le présent « Règlement de gestion des fonds d'investissement de la branche 23 de NN Strategy ».

Aucune modification unilatérale ne pourra avoir trait au prix, ni aux caractéristiques considérées essentielles pour l'investisseur. On entend par là une modification radicale de la politique d'investissement. Toutefois, des modifications ou transferts dans le cadre d'une liquidation ou fusion de fonds, tels que prévus à l'article 4, sont possibles.

Dans ces circonstances, le preneur d'assurance est averti, 20 jours avant la prise effective de cette modification, de la teneur de cette modification, ainsi que de la possibilité - dans les 2 mois suivant la notification de cette modification - de passer gratuitement à un autre fonds ou de procéder au rachat sans aucun frais.

Ainsi, NN Insurance Belgium SA peut notamment décider de faire appel à d'autres gestionnaires de fonds ou dépositaires, d'investir dans d'autres fonds (sous-jacents) semblables, de modifier la composition des fonds, ou d'en modifier la dénomination.

La version la plus récente du présent Règlement de gestion peut être consultée sur le site www.nn.be.

6. Rachat et switch

À ce sujet, nous vous renvoyons aux modalités et conditions décrites dans les Conditions générales.

Un switch ne concerne jamais le produit NN Strategy fiscal.

7. Devise

Les fonds sont valorisés en euros. Les actifs des fonds (sous-jacents) qui seraient cotés dans une autre devise sont convertis en euros au taux de change interbancaire en vigueur en Belgique au jour de l'évaluation.

8. Divers

L'annexe « Informations précontractuelles complémentaires au document d'information essentiel de NN Strategy non-fiscal – volet BRANCHE 23 » fait partie intégrante du « Règlement de gestion des fonds d'investissement de la branche 23 de NN Strategy », qui est la seule juridiquement valable.

La dernière version du présent règlement est disponible sur le site www.nn.be ou peut être obtenue sur simple demande par tout preneur d'assurance à l'adresse suivante : Avenue Fonsny 38, 1060 Bruxelles.

Un résumé des Fiches de fonds peut également être remis aux preneurs d'assurance. Ce résumé n'a aucune valeur juridique.

Lorsque les actifs d'un fonds sous-jacent sont composés pour plus de 20 % de parts dans un organisme de placement collectif qui place en valeurs mobilières, en liquidités ou en biens immobiliers, le règlement éventuel de cet organisme de placement collectif peut être obtenu au siège social de la compagnie d'assurance, Avenue Fonsny, 38 à 1060 Bruxelles.

9. Frais

Frais d'entrée :

- Les frais d'entrée sont appliqués au versement et aux primes éventuelles des garanties complémentaires. Cela se fait après déduction des taxes.

- Les frais d'entrée s'élèvent à 4,5 % maximum : 0,5 % sur toutes les primes pour la compagnie et une indemnité de maximum 4 % sur chaque prime pour votre intermédiaire en assurances.

Frais de sortie :

Rachats libres :

- Pendant les 4 premières années du contrat :
 - aucun frais de sortie sur la totalité des montants rachetés dans la même année civile à concurrence de 10 % de la valeur du contrat ;
 - sur la partie qui excède les 10 %, des frais de sortie de 4,8 % diminuant de 0,1 % par mois écoulé à compter de l'entrée en vigueur du contrat.
- À partir de la 5^e année, plus aucuns frais de sortie.

Rachats partiels périodiques/programmés :

L'indemnité forfaitaire par retrait est de 2,50 €.

Les frais de switch : (un switch n'est pas possible pour un contrat fiscal)

Switch libre :

Par année civile, le premier switch est gratuit ; ensuite : pour chaque switch libre : 0,5 % du montant transféré.

Switch automatique :

Les frais liés aux options d'investissement s'élèvent à 0,5 % du montant transféré, sauf en cas de dynamisation de la participation bénéficiaire ou Drip Feed. Dans ce dernier cas le transfert est gratuit.

Frais de gestion :

Dans le volet de la BRANCHE 23, les frais de gestion destinés à la compagnie diffèrent selon le fonds. Vous trouverez la politique de ce fonds au chapitre 10.

NN Insurance Belgium SA se réserve le droit de revoir cette indemnité de gestion dans certaines conditions. En cas de modification aux dépens du preneur d'assurance, celui-ci en sera informé par lettre ordinaire et aura la possibilité de mettre, sans frais, un terme à son contrat.

Rétrocessions

Certains gestionnaires de fonds sous-jacents attribuent à la compagnie d'assurance des rétrocessions pour la distribution de leur(s) fonds. Ces rétrocessions varient d'un fonds à l'autre. Il s'agit de rétrocessions relatives aux frais de gestion que les gestionnaires de fonds imputent à la compagnie d'assurance, ou aux réserves correspondantes.

10. Règlement de gestion spécifique

NN R-co Valor balanced fund

Disponible dans	NN Strategy (non-fiscal)
Fonds interne	NN R-co Valor balanced fund
Fonds sous-jacent	R-co Valor Balanced
Date de constitution du fonds interne	24/10/2018
Compagnie	NN Insurance Belgium SA, Avenue Fonsny 38, 1060 Bruxelles, Belgique
Gestionnaire du fonds sous-jacent	Rothschild & Co Asset Management Europe, 29 avenue de Messine, 75008 Paris, France
Code ISIN du fonds sous-jacent	FR0013367281
Durée	Indéterminée
Frais de gestion liés au fonds	Les frais de gestion s'élèvent à 0,96 % sur une base annuelle. Ceux-ci sont déduits au prorata des jours écoulés entre deux calculs de la valeur d'inventaire.

Objectif et politique d'investissement

Le fonds R-co Valor balanced est un fonds flexible, multi-asset, avec un profil équilibré. Son but est de générer de la performance à long terme, tout en préservant la gestion des risques.

Pour ceci, le fonds se décline en trois parties : la poche action, la poche obligation et le cash.

. • La poche actions:

La poche actions se définit par une approche "carte blanche", avec une allocation flexible aux marchés actions, et une gestion opportuniste sans indice de référence. Cette partie est exposée aux actions internationales, à travers des thématiques de croissance. Elle bénéficie d'un processus d'investissement suivi depuis 23 ans, dont 20 années de performances positives (celui de R-co Valor). Cette poche constitue un moteur de performance pour le fonds R-co Valor Balanced. Son allocation peut varier entre 0% et 50% du fonds (avec une déviation mensuelle de 5% maximum par rapport à cette allocation cible).

• La poche obligations: Cette poche se caractérise par une sous-sensibilité pour se protéger contre la hausse des taux, avec une préférence pour les maturités internationales. Le portefeuille bénéficie d'une large diversification afin de minimiser le risque de défaut. Il a néanmoins pour objectif de capter la prime de risque sur les subordonnées bancaires et le High Yield. Cette poche permet au fonds de garder une certaine stabilité. Son allocation peut varier entre 45% et 100%.

• Le cash: Cette poche bénéficie d'une gestion opportuniste sur le marché actions et sur le marché du crédit. Son allocation peut varier entre 0% et 55% du portefeuille.

L'allocation actuelle du portefeuille (au 30/08/2019) est de 37.1% d'actions, 41.2% d'obligations et 21.7% de cash

Sur base du score établi le 01/11/2019 par NN Insurance Belgium SA selon la méthodologie PRIIP la classe de risque de NN R-co Valor balanced fund est de 3 sur une échelle de 1 (risque plus faible) à 7 (risque plus élevé).

Investisseurs de détail visés

Les fonds d'investissement de la branche 23 de NN Strategy non-fiscal s'adressent aux clients qui cherchent un placement à long terme.

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

NN Strategy, produit de NN Insurance Belgium SA. Pour de plus amples informations voir notre site web www.nn.be ou téléphoner au 02 407 70 00. La FSMA est l'autorité compétente chargée du contrôle. Date de production : 31 octobre 2019.

En quoi consiste ce produit?

Type

NN Strategy est une assurance vie de branche 23 dont le rendement est lié à plusieurs fonds d'investissement et dont les primes peuvent être investies dans le fonds d'assurance .

Objectifs

NN R-co Valor balanced fund investit intégralement dans le R-co Valor Balanced. Ce fonds sous-jacent vise à un accroissement de l'actif à long terme. Le fonds R-co Valor balanced est un fonds flexible, multi-asset, avec un profil équilibré. Son but est de générer de la performance à long terme, tout en préservant la gestion des risques. Le contrat NN Strategy n'offre pas de garantie du capital ni de garantie de rendement. Le rendement dépend de la performance des fonds sous-jacents comme mentionné dans les scénarios de performances dans la section "Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter?" de ce document d'informations clés.

Investisseurs de détail visés

L'âge minimum du preneur d'assurance à la souscription est de 18 ans, l'âge maximum est de 79 ans. NN Insurance Belgium SA ne fournit pas en principe de services d'investissement pour les « US Persons ». De plus, NN Strategy n'est pas enregistré sous la Securities Act. L'investisseur de détail visé doit avoir une connaissance et une expérience de l'assurance-vie de la branche 23 et être en mesure de supporter une perte d'investissement (capital). NN Strategy est destiné aux clients qui recherchent un investissement à long terme.

Avantages et coûts

NN Strategy prévoit une prestation en cas de décès de l'assuré. Cette prestation correspond au montant de la réserve au moment du décès de l'assuré. Les montants de ces prestations sont indiqués dans la section "Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter?".

Durée

Il n'a y pas de date d'échéance. Le contrat prend fin au décès de l'assuré ou en cas de retrait total de la réserve à l'initiative du preneur d'assurance. NN Insurance Belgium SA ne peut pas résilier le contrat unilatéralement.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter?

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre basse et moyenne et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, que notre capacité il est probable à vous payer en soit affectée. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement. Si nous ne sommes pas en mesure de vous verser les sommes dues, vous pouvez perdre l'intégralité de votre investissement.

Indicateur de
risque



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 10 ans. Le risque réel peut être très différent si vous sortez avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

Scénarios de performance

Investissement		1 an	5 ans	10 ans (période de détention recommandée)
Prime d'assurance : 10.000 euros				
Scénarios en cas de survie				
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts.	7335,2 EUR	7332,39 EUR	6403,39 EUR
	Rendement annuel moyen	-26,65 %	-6,02 %	-4,36 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts.	9535,02 EUR	12288,26 EUR	17010,12 EUR
	Rendement annuel moyen	-4,65 %	4,21%	5,46%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts.	10403,49 EUR	14931,32 EUR	22404,94 EUR
	Rendement annuel moyen	4,03 %	8,35%	8,4 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts.	11348,51 EUR	18138,82 EUR	29504,14 EUR
	Rendement annuel moyen	25,94 %	12,65 %	11,43 %
Scénario en cas de décès				
Événement assuré	Ce que vos bénéficiaires pourraient obtenir après déduction des coûts.	10403,49 EUR	14931,32 EUR	22404,94 EUR

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur 10 ans, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10.000 EUR. Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes, et ne tient pas compte du cas où nous ne pourrions pas vous payer. Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Que se passe-t-il si NN Insurance Belgium SA n'est pas en mesure d'effectuer les versements?

Les contrats d'assurance-vie font l'objet par gestion distincte d'un patrimoine spécial géré séparément au sein des actifs de l'assureur. En cas de faillite de l'assureur, ce patrimoine est réservé prioritairement à l'exécution des engagements envers les preneurs d'assurances et/ou bénéficiaires. Par ailleurs, en cas de défaut de paiement ou faillite de NN Insurance Belgium SA la récupération de l'entièreté du montant de la réserve du contrat sera incertaine. ING Life Invest ne bénéficie pas de la protection du "Fonds de garantie pour les produits financiers".

Que va me coûter cet investissement ?

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels et récurrents.

Tableau 1 Coûts au fil du temps

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps. Les montants indiqués ici sont les coûts cumulés liés au produit lui-même, pour trois périodes de détention différentes. Ils incluent les pénalités de sortie anticipée potentielles. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez 10.000 euros. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Investissement de 10.000 EUR	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans	Si vous sortez après 10 ans
Scénarios			
Coûts totaux	735,7 EUR	2214,15 EUR	6989,76 EUR
Incidence sur le rendement (réduction du rendement) par an	6,83 %	2,77 %	2,72 %

Tableau 2
Composition
des coûts

Le tableau ci-dessous indique :

- l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée
- la signification des différentes catégories de coûts

Ce tableau montre l'incidence sur le rendement par an			
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	0,05 %	L'incidence des coûts que vous payez lors de l'entrée dans votre investissement.
	Coûts de sortie	0 %	L'incidence des coûts encourus lorsque vous sortez de votre investissement à l'échéance.
Coûts récurrents	Coûts de transaction de portefeuille	0%	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons ou vendons des investissements sous-jacents au produit.
	Autres coûts récurrents	2,67 %	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements et les coûts présentés dans la section « En quoi consiste ce produit ? ».

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ? Période de détention recommandée:

est de 10 ans laquelle correspond à la durée moyenne de détention observée d'un produit similaire.

Vous pouvez demander à tout moment le **rachat partiel ou total** de votre contrat. Les **rachats partiels libres** doivent s'élever à 500 € minimum et, la valeur du contrat après rachat doit au minimum être égal à 1.240 €, avec un 250 € par fonds minimum. Les **rachats partiels périodiques** annuels, semestriels, trimestriels ou mensuels, doivent s'élever à 2.400 € minimum par an et, à 15% maximum de la valeur du contrat calculée sur base, soit de la prime versée pour les rachats partiels périodiques demandés à la souscription, soit de la réserve du contrat pour ceux demandés en cours de contrat. Le rachat donne lieu à des frais de rachat ainsi qu'à l'application, le cas échéant, d'une indemnité financière. Le **rachat total** met fin au contrat. En cas de rachat partiel/total ou de switch, la performance du produit telle que mentionnée dans les scénarios de performance de la section « Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ? » peut changer en fonction de la période de détention du produit, et il peut y avoir un impact sur le profil de risque du produit. Les frais applicables en cas de rachat partiel/total ou de switch ne sont pas repris dans les tableaux de coûts de la section « Que va me coûter cet investissement ? ».

À tout moment, vous pouvez demander un **switch** dans votre contrat, c'est-à-dire procéder à un transfert partiel ou total de la valeur du contrat investie dans le Volet Branche 21 vers un placement disponible du Volet Branche 23 ou réciproquement, ou au sein du Volet Branche 23. Après tout switch, la valeur de chaque placement doit s'élever à 250 € minimum. Dans le cadre d'un **switch libre**, le premier switch par année civile est gratuit. Ensuite, des frais de switch peuvent s'appliquer. Des frais peuvent également s'appliquer dans le cadre d'un **switch automatique** (disponible à partir d'une valeur de contrat de 10.000 €), sauf en cas de dynamisation de la participation bénéficiaire ou de *drip feed*, pour lesquels le switch est gratuit.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Toute réclamation peut être adressée au Service Quality Team, Avenue Fonsny, 38, 1060 Bruxelles, Email : plaintes@deltalloydlife.be, Fax +32 2 650 79 83, Website : www.nn.be. Vous pouvez aussi vous adresser à l'Ombudsman des assurances, Square de Meeûs, 35, 1000 Bruxelles, Email : info@ombudsman.as, Fax +32 2 547 59 75, Website : www.ombudsman.as.

Autres informations pertinentes

Pour plus d'informations sur :

- La prime, les frais, le rachat, les switch, la fiscalité du produit et la politique de gestion des conflits d'intérêts, veuillez consulter **NN Strategy non fiscal Document d'informations précontractuelles complémentaires - Généralités**, la **Fiche d'information complémentaire au produit NN Strategy non fiscal – Volet Branche 21** et **NN Strategy Règlement de gestion Fonds d'investissement de la Branche 23**, lesquels sont disponibles sur <http://www.nn.be>
- les couvertures complémentaires optionnelles, en cas de décès et/ou en cas d'accident et/ou en cas d'invalidité, veuillez consulter **NN Strategy non fiscal Document d'informations précontractuelles complémentaires – Volet Protection**.

Les documents sont disponible sur www.nn.be ou, être obtenus sur demande adressée à NN.

NN Nordea global real estate fund

Règlement de gestion BRANCHE 23 NN Strategy non-fiscal

Date 05/11/2019

Disponible dans NN Strategy non-fiscal

Le présent règlement de gestion s'applique au fonds susmentionné de NN Insurance Belgium SA, entreprise d'assurances agréée par la BNB sous le numéro de code 2550 dans le cadre du produit d'assurance vie NN Strategy non-fiscal.

Le présent règlement de gestion est soumis aux dispositions légales et réglementaires belges qui régissent les assurances vie.

NN Insurance Belgium SA est habilitée à modifier le présent règlement de gestion.

Si NN Insurance Belgium SA modifie un élément essentiel du règlement de gestion, elle en informera le preneur d'assurance. Le preneur d'assurance a le cas échéant le droit de mettre, sans frais, un terme à son contrat.

L'identité du gestionnaire du fonds d'investissement sous-jacent peut être modifiée en cours de contrat, et ce sans en informer le preneur d'assurance pour autant que l'objectif et la politique d'investissement ne soient pas modifiés.

1. Description générale du fonds

L'objectif du fonds, ci-après défini, est de vous apporter, à moyen ou à long terme, une plus-value sur les montants versés dans votre contrat en profitant des opportunités d'investissement offertes sur les marchés financiers. Vous bénéficierez d'une gestion professionnelle de portefeuilles de valeurs mobilières et/ou d'autres actifs financiers liquides. La diversification des portefeuilles qui composent les fonds vise à limiter les risques inhérents à tout investissement, sans toutefois les exclure totalement. NN Insurance Belgium SA ne pourra par conséquent garantir aucun rendement, et le risque financier des investissements sera supporté par le preneur d'assurance.

2. Politique d'investissement des fonds

La politique d'investissement diffère selon le fonds. Vous trouverez la politique de ce fonds au chapitre 10.

3. Valeur de l'unité

3.1 Traitement des versements

Après déduction des impôts, des frais d'entrée et des frais de garantie(s) complémentaire(s) (éventuelles), les versements effectués par les preneurs d'assurance dans le cadre de leur contrat sont investis dans les fonds qu'ils ont librement choisis parmi ceux qui leur sont proposés dans le cadre de leur contrat.

Ces versements nets sont convertis en un certain nombre de parts des fonds choisis, appelées « unités ».

La date de valeur de l'unité coïncide avec la date de la prochaine transaction, soit au moins deux jours après la date d'enregistrement du versement sur le compte financier de NN Insurance Belgium SA. En l'absence d'une détermination de la valeur de l'unité le jour de transaction normalement prévu pour un fonds déterminé, la conversion se fait avec la valeur suivante de l'unité.

La date de transaction est la date à laquelle le versement dans le fonds ou le rachat du fonds a effectivement lieu.

3.2 Traitement des rachats et des switches

Un rachat entraîne la conversion d'un certain nombre de parts du fonds concerné en espèces.

Les switches ne concernent que les contrats « NN Strategy non fiscal ».

Un switch entraîne la conversion d'un certain nombre de parts du fonds concerné en unités d'un ou plusieurs autres fonds.

Le rachat ou le switch se fait à la date de la prochaine transaction, soit au moins deux jours ouvrables après la date à laquelle NN Insurance Belgium SA a reçu la demande de rachat ou de switch. En l'absence d'une détermination de la valeur de l'unité à cette date de transaction, le rachat ou le switch n'est pas exécuté. La conversion a lieu dès que la valeur de l'unité peut être déterminée.

3.3 Valeur de l'unité

La valeur d'inventaire d'un fonds dépend de la valeur des actifs du fonds, qui sont essentiellement des parts dans un ou plusieurs fonds sous-jacents, sans jamais être garantie.

La valeur d'inventaire d'un fonds sous-jacent est déterminée par le gestionnaire de fonds. Vous trouverez le gestionnaire de fonds au chapitre 10.

NN Insurance Belgium SA se réserve le droit de déduire de cette valeur des frais de gestion. Vous trouverez ces derniers au chapitre 10.

Cela donne la valeur finale de l'unité d'un fonds.

3.4 Fréquence du calcul de la valeur de l'unité

La valeur de l'unité est, sauf circonstances exceptionnelles, calculée de façon quotidienne.

3.5 Endroit et fréquence de la publication de la valeur de l'unité

La valeur de l'unité peut être consultée sur le site www.nn.be.

Une mise à jour de la valeur de l'unité est effectuée, sauf circonstances exceptionnelles, de façon quotidienne sur ce site. Ces valeurs sont données à titre purement indicatif.

Une fois par an, NN Insurance Belgium SA remet au preneur d'assurance un document faisant état de la situation de son contrat.

3.6 Suspension du calcul de la valeur de l'unité, des affectations et des prélèvements

Dans chacun des cas suivants, le calcul de la valeur de l'unité d'un fonds d'investissement peut être suspendu et la date de valorisation ainsi être reportée jusqu'au premier jour suivant, auquel la valeur de l'unité du fonds peut être calculée :

- Lorsqu'une bourse ou un marché sur lequel une part substantielle de l'actif du fonds est cotée ou négociée ou un important marché des changes sur lequel sont cotées ou négociées les devises dans lesquelles la valeur des actifs nets est exprimée, est fermé pour une raison autre que pour congé régulier ou lorsque les transactions y sont suspendues ou soumises à des restrictions ;
- Lorsqu'il existe une situation grave telle que NN Insurance Belgium SA ne peut pas évaluer correctement les avoirs et/ou engagements, ne peut pas en disposer normalement ou ne peut pas le faire sans porter un préjudice grave aux intérêts des preneurs d'assurance ou des bénéficiaires du fonds ;
- Lorsque NN Insurance Belgium SA est incapable de transférer des fonds ou de réaliser des opérations à des prix ou à des taux de change normaux ou que des restrictions sont imposées aux marchés de changes ou aux marchés financiers ;
- Lors d'un retrait substantiel du fonds qui est supérieur à 80 % de la valeur du fonds ou à 1 250 000 euros⁵.

Le montant susmentionné de 1,25 million d'euros est indexé en fonction de l'indice santé des prix à la consommation (base 1988 = 100). L'indice à prendre en considération est celui du deuxième mois du trimestre précédant la date de la réduction.

En cas d'une telle suspension du calcul de la valeur de l'unité, tous les calculs et toutes les opérations pour ce fonds sont suspendus. Le preneur d'assurance a droit au remboursement des versements effectués pendant une telle période, diminués des sommes consommées pour la couverture du risque.

4. Liquidation, fusion ou remplacement d'un fonds

NN Insurance Belgium SA se réserve le droit de remplacer, fusionner ou liquider un fonds (sous-jacent) dans le cas où :

- le patrimoine du fonds passe en dessous de 5 000 000 euros ;
- le fonds ne permet plus ou ne permettra plus d'obtenir un rendement raisonnable ou identique, compte tenu du nombre de produits similaires disponibles sur les marchés financiers, ou lorsqu'il est possible que la poursuite du fonds ne puisse plus se faire dans des conditions de risque acceptables ;
- le fonds sous-jacent ne répond plus à la politique d'investissement du fonds initialement prévue ;
- le fonds est liquidé ou fusionné avec un ou plusieurs autres fonds ;
- un ou plusieurs fonds sous-jacents sont liquidés ou fusionnés avec un ou plusieurs autres fonds sous-jacents ;
- la gestion financière d'un ou plusieurs fonds sous-jacents n'est plus assurée par le gestionnaire de fonds initial ;

⁵ Ce montant est indexé en fonction de l'indice santé des prix à la consommation (base 1988 = 100). L'indice à prendre en considération est celui du deuxième mois du trimestre précédant la date de la réduction.

- des restrictions sur les transactions, entravant le maintien des objectifs du fonds sont imposées pour un ou plusieurs fonds sous-jacents ; - ...

En cas de liquidation d'un fonds (sous-jacent), NN Insurance Belgium SA se réserve le droit de transférer sans frais les actifs investis de ce fonds (sous-jacent) vers un autre fonds (sous-jacent) répondant à des caractéristiques similaires.

De même, dans le cas d'une fusion de fonds (sous-jacents), NN Insurance Belgium SA se réserve le droit de transférer sans frais les actifs investis vers le fonds (sous-jacent) issu de cette fusion, s'il répond à des caractéristiques similaires au fonds initial.

Enfin, dans le cas d'un remplacement de fonds (sous-jacent), NN Insurance Belgium SA se réserve le droit de transférer sans frais les actifs investis vers le fonds (sous-jacent) remplaçant le fonds initial, s'il répond à des caractéristiques similaires au fonds initial.

Sont considérés comme des fonds (sous-jacents) ayant des caractéristiques similaires, notamment les fonds (sous-jacents) dont la politique d'investissement est similaire à celle du fonds (sous-jacent) à liquider, à remplacer ou à fusionner, mais dont le fonds sous-jacent est (éventuellement) différent.

En cas de liquidation ou fusion d'un fonds, NN Insurance Belgium SA informera le preneur d'assurance. Si le preneur d'assurance n'accepte pas ce transfert, il a la possibilité de demander, sans frais ni indemnité, au moyen d'une demande écrite adressée à son intermédiaire en assurances, et ce dans un délai d'un mois suivant la communication de NN, soit la liquidation de la valeur de rachat théorique, soit un transfert interne vers un ou plusieurs autres fonds que NN Insurance Belgium SA lui proposera.

5. Modification du règlement de gestion et de la composition des fonds

NN Insurance Belgium SA peut, pour des raisons justifiées et sans porter atteinte aux droits des preneurs d'assurance et des bénéficiaires, modifier unilatéralement le présent « Règlement de gestion des fonds d'investissement de la branche 23 de NN Strategy ».

Aucune modification unilatérale ne pourra avoir trait au prix, ni aux caractéristiques considérées essentielles pour l'investisseur. On entend par là une modification radicale de la politique d'investissement. Toutefois, des modifications ou transferts dans le cadre d'une liquidation ou fusion de fonds, tels que prévus à l'article 4, sont possibles.

Dans ces circonstances, le preneur d'assurance est averti, 20 jours avant la prise effective de cette modification, de la teneur de cette modification, ainsi que de la possibilité - dans les 2 mois suivant la notification de cette modification - de passer gratuitement à un autre fonds ou de procéder au rachat sans aucun frais.

Ainsi, NN Insurance Belgium SA peut notamment décider de faire appel à d'autres gestionnaires de fonds ou dépositaires, d'investir dans d'autres fonds (sous-jacents) semblables, de modifier la composition des fonds, ou d'en modifier la dénomination.

La version la plus récente du présent Règlement de gestion peut être consultée sur le site www.nn.be.

6. Rachat et switch

À ce sujet, nous vous renvoyons aux modalités et conditions décrites dans les Conditions générales.

Un switch ne concerne jamais le produit NN Strategy fiscal.

7. Devise

Les fonds sont valorisés en euros. Les actifs des fonds (sous-jacents) qui seraient cotés dans une autre devise sont convertis en euros au taux de change interbancaire en vigueur en Belgique au jour de l'évaluation.

8. Divers

L'annexe « Informations précontractuelles complémentaires au document d'information essentiel de NN Strategy non-fiscal – volet BRANCHE 23 » fait partie intégrante du « Règlement de gestion des fonds d'investissement de la branche 23 de NN Strategy », qui est la seule juridiquement valable.

La dernière version du présent règlement est disponible sur le site www.nn.be ou peut être obtenue sur simple demande par tout preneur d'assurance à l'adresse suivante : Avenue Fonsny 38, 1060 Bruxelles.

Un résumé des Fiches de fonds peut également être remis aux preneurs d'assurance. Ce résumé n'a aucune valeur juridique.

Lorsque les actifs d'un fonds sous-jacent sont composés pour plus de 20 % de parts dans un organisme de placement collectif qui place en valeurs mobilières, en liquidités ou en biens immobiliers, le règlement éventuel de cet organisme de placement collectif peut être obtenu au siège social de la compagnie d'assurance, Avenue Fonsny, 38 à 1060 Bruxelles.

9. Frais

Frais d'entrée :

- Les frais d'entrée sont appliqués au versement et aux primes éventuelles des garanties complémentaires. Cela se fait après déduction des taxes.

- Les frais d'entrée s'élèvent à 4,5 % maximum : 0,5 % sur toutes les primes pour la compagnie et une indemnité de maximum 4 % sur chaque prime pour votre intermédiaire en assurances.

Frais de sortie :

Rachats libres :

- Pendant les 4 premières années du contrat :
 - aucun frais de sortie sur la totalité des montants rachetés dans la même année civile à concurrence de 10 % de la valeur du contrat ;
 - sur la partie qui excède les 10 %, des frais de sortie de 4,8 % diminuant de 0,1 % par mois écoulé à compter de l'entrée en vigueur du contrat.
- À partir de la 5^e année, plus aucuns frais de sortie.

Rachats partiels périodiques/programmés :

L'indemnité forfaitaire par retrait est de 2,50 €.

Les frais de switch : (un switch n'est pas possible pour un contrat fiscal)

Switch libre :

Par année civile, le premier switch est gratuit ; ensuite : pour chaque switch libre : 0,5 % du montant transféré.

Switch automatique :

Les frais liés aux options d'investissement s'élèvent à 0,5 % du montant transféré, sauf en cas de dynamisation de la participation bénéficiaire ou Drip Feed. Dans ce dernier cas le transfert est gratuit.

Frais de gestion :

Dans le volet de la BRANCHE 23, les frais de gestion destinés à la compagnie diffèrent selon le fonds. Vous trouverez la politique de ce fonds au chapitre 10.

NN Insurance Belgium SA se réserve le droit de revoir cette indemnité de gestion dans certaines conditions. En cas de modification aux dépens du preneur d'assurance, celui-ci en sera informé par lettre ordinaire et aura la possibilité de mettre, sans frais, un terme à son contrat.

Rétrocessions

Certains gestionnaires de fonds sous-jacents attribuent à la compagnie d'assurance des rétrocessions pour la distribution de leur(s) fonds. Ces rétrocessions varient d'un fonds à l'autre. Il s'agit de rétrocessions relatives aux frais de gestion que les gestionnaires de fonds imputent à la compagnie d'assurance, ou aux réserves correspondantes.

10. Règlement de gestion spécifique

NN Nordea global real estate fund

Disponible dans	NN Strategy (non-fiscal)
Fonds interne	NN Nordea global real estate fund
Fonds sous-jacent	Nordea 1 - Global Real Estate Fund BP EUR
Date de constitution du fonds interne	15 november 2011 A compter du 19/06/2019 la politique d'investissement du fonds a été modifiée. Les données de performance pour les périodes antérieures à cette date ont été obtenues dans des circonstances qui ne sont plus d'actualité.
Compagnie	NN Insurance Belgium SA, Avenue Fonsny 38, 1060 Bruxelles, Belgique
Gestionnaire du fonds sous-jacent	Duff & Phelps Investment Management Co, 200 S Wacker Dr # 500, Chicago, IL 60606, United States
Code ISIN du fonds sous-jacent	LU0705259769
Durée	Indéterminée
Frais de gestion liés au fonds	Les frais de gestion s'élèvent à 0,96 % sur une base annuelle. Ceux-ci sont déduits au prorata des jours écoulés entre deux calculs de la valeur d'inventaire.

Objectif et politique d'investissement L'objectif d'investissement consiste à obtenir une croissance du capital à long terme en investissant à l'échelle mondiale dans des actions de sociétés opérant principalement dans le secteur de l'immobilier (« Actions immobilières »).

La politique d'investissement repose sur la conviction que posséder des sociétés foncières cotées de grande qualité et d'un modèle commercial « locatif » produira des rendements ajustés du risque supérieurs. En se focalisant sur ce profil d'investissement, la stratégie vise un portefeuille offrant des flux de trésoreries stables avec un potentiel d'augmentation dans le temps. L'équipe d'investissement consacre une part importante de son temps à la recherche fondamentale et à l'analyse des capacités des équipes de direction, ainsi qu'à la qualité des actifs détenus afin d'identifier des cibles d'investissement dans l'univers des sociétés foncières cotées. Une modélisation en profondeur des flux de trésorerie, basée sur des projections détaillées sur dix ans, permet de faire des jugements motivés et de sélectionner les compagnies offrant les meilleures perspectives de rendements ajustés du risque.

Le fonds investit principalement, directement ou par l'intermédiaire de fonds d'investissement, dans des actions de sociétés immobilières situées dans le monde entier. Plus précisément, le fonds investit au moins deux tiers de ses actifs totaux dans des actions et des titres rattachés à des actions de sociétés immobilières et de REIT (Real Estate Investment Trusts). Le fonds peut investir jusqu'à 20 % de ses actifs totaux dans des actions de sociétés immobilières situées dans des marchés émergents. Le fonds sera exposé (par le biais d'investissements ou de positions en liquidités) à des devises autres que la devise de référence.

Le fonds gère ses investissements conformément à la politique d'investissement responsable définie par Nordea Asset Management. Le fonds est donc tenu à un contrôle répondant à certaines normes, ainsi qu'à l'exclusion de certains secteurs ou de certaines entreprises.

Sur base du score établi le 01/11/2019 par NN Insurance Belgium SA selon la méthodologie PRIIP la classe de risque de NN Nordea global real estate fund est de 3 sur une échelle de 1 (risque plus faible) à 7 (risque plus élevé).

Investisseurs de détail visés Les fonds d'investissement de la branche 23 de NN Strategy non-fiscal s'adressent aux clients qui cherchent un placement à long terme.

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

NN Strategy, produit de NN Insurance Belgium SA. Pour de plus amples informations voir notre site web www.nn.be ou téléphoner au 02 407 70 00. La FSMA est l'autorité compétente chargée du contrôle. Date de production : 31 octobre 2019.

En quoi consiste ce produit?

Type

NN Strategy est une assurance vie de branche 23 dont le rendement est lié à plusieurs fonds d'investissement et dont les primes peuvent être investies dans le fonds d'assurance .

Objectifs

NN Nordea global real estate fund investit intégralement dans le Nordea 1 - Global Real Estate Fund BP EUR. Ce fonds sous-jacent vise à un accroissement de l'actif à long terme. Le fonds sous-jacent investit à l'échelle mondiale dans des actions de sociétés opérant principalement dans le secteur de l'immobilier (« Actions immobilières »). Le contrat NN Strategy n'offre pas de garantie du capital ni de garantie de rendement. Le rendement dépend de la performance des fonds sous-jacents comme mentionné dans les scénarios de performances dans la section "Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter?" de ce document d'informations clés.

Investisseurs de détail visés

L'âge minimum du preneur d'assurance à la souscription est de 18 ans, l'âge maximum est de 79 ans. NN Insurance Belgium SA ne fournit pas en principe de services d'investissement pour les « US Persons ». De plus, NN Strategy n'est pas enregistré sous la Securities Act. L'investisseur de détail visé doit avoir une connaissance et une expérience de l'assurance-vie de la branche 23 et être en mesure de supporter une perte d'investissement (capital). NN Strategy est destiné aux clients qui recherchent un investissement à long terme.

Avantages et coûts

NN Strategy prévoit une prestation en cas de décès de l'assuré. Cette prestation correspond au montant de la réserve au moment du décès de l'assuré. Les montants de ces prestations sont indiqués dans la section "Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter?".

Durée

Il n'y a pas de date d'échéance. Le contrat prend fin au décès de l'assuré ou en cas de retrait total de la réserve à l'initiative du preneur d'assurance. NN Insurance Belgium SA ne peut pas résilier le contrat unilatéralement.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter?

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement. Si nous ne sommes pas en mesure de vous verser les sommes dues, vous pouvez perdre l'intégralité de votre investissement.

Indicateur de
risque



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 10 ans. Le risque réel peut être très différent si vous sortez avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

Scénarios de performance

Investissement		1 an	5 ans	10 ans (période de détention recommandée)
Prime d'assurance : 10.000 euros				
Scénarios en cas de survie				
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts.	5151,07 EUR	5439,75 EUR	4101,9 EUR
	Rendement annuel moyen	-48,49 %	-11,46 %	-8,53 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts.	8794,09 EUR	9801,48 EUR	11775,4 EUR
	Rendement annuel moyen	-12,06 %	-0,4%	1,65%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts.	10237 EUR	13758,45 EUR	19017,88 EUR
	Rendement annuel moyen	2,37 %	6,59%	6,64 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts.	11902,8 EUR	19290,44 EUR	30679,14 EUR
	Rendement annuel moyen	13,49 %	14,04 %	11,86 %
Scénario en cas de décès				
Événement assuré	Ce que vos bénéficiaires pourraient obtenir après déduction des coûts.	10237 EUR	13758,45 EUR	19017,88 EUR

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur 10 ans, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10.000 EUR. Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes, et ne tient pas compte du cas où nous ne pourrions pas vous payer. Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Que se passe-t-il si NN Insurance Belgium SA n'est pas en mesure d'effectuer les versements?

Les contrats d'assurance-vie font l'objet par gestion distincte d'un patrimoine spécial géré séparément au sein des actifs de l'assureur. En cas de faillite de l'assureur, ce patrimoine est réservé prioritairement à l'exécution des engagements envers les preneurs d'assurances et/ou bénéficiaires. Par ailleurs, en cas de défaut de paiement ou faillite de NN Insurance Belgium SA la récupération de l'entièreté du montant de la réserve du contrat sera incertaine. ING Life Invest ne bénéficie pas de la protection du "Fonds de garantie pour les produits financiers".

Que va me coûter cet investissement ?

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels et récurrents.

Tableau 1 Coûts au fil du temps

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps. Les montants indiqués ici sont les coûts cumulés liés au produit lui-même, pour trois périodes de détention différentes. Ils incluent les pénalités de sortie anticipée potentielles. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez 10.000 euros. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Investissement de 10.000 EUR	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans	Si vous sortez après 10 ans
Scénarios			
Coûts totaux	744,23 EUR	2187,06 EUR	6399,05 EUR
Incidence sur le rendement (réduction du rendement) par an	7,02 %	2,95 %	2,9 %

Tableau 2
Composition
des coûts

Le tableau ci-dessous indique :

- l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée
- la signification des différentes catégories de coûts

Ce tableau montre l'incidence sur le rendement par an			
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	0,05 %	L'incidence des coûts que vous payez lors de l'entrée dans votre investissement.
	Coûts de sortie	0 %	L'incidence des coûts encourus lorsque vous sortez de votre investissement à l'échéance.
Coûts récurrents	Coûts de transaction de portefeuille	0%	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons ou vendons des investissements sous-jacents au produit.
	Autres coûts récurrents	2,85 %	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements et les coûts présentés dans la section « En quoi consiste ce produit ? ».

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ? Période de détention recommandée:

est de 10 ans laquelle correspond à la durée moyenne de détention observée d'un produit similaire.

Vous pouvez demander à tout moment le **rachat partiel ou total** de votre contrat. Les **rachats partiels libres** doivent s'élever à 500 € minimum et, la valeur du contrat après rachat doit au minimum être égal à 1.240 €, avec un 250 € par fonds minimum. Les **rachats partiels périodiques** annuels, semestriels, trimestriels ou mensuels, doivent s'élever à 2.400 € minimum par an et, à 15% maximum de la valeur du contrat calculée sur base, soit de la prime versée pour les rachats partiels périodiques demandés à la souscription, soit de la réserve du contrat pour ceux demandés en cours de contrat. Le rachat donne lieu à des frais de rachat ainsi qu'à l'application, le cas échéant, d'une indemnité financière. Le **rachat total** met fin au contrat. En cas de rachat partiel/total ou de switch, la performance du produit telle que mentionnée dans les scénarios de performance de la section « Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ? » peut changer en fonction de la période de détention du produit, et il peut y avoir un impact sur le profil de risque du produit. Les frais applicables en cas de rachat partiel/total ou de switch ne sont pas repris dans les tableaux de coûts de la section « Que va me coûter cet investissement ? ».

À tout moment, vous pouvez demander un **switch** dans votre contrat, c'est-à-dire procéder à un transfert partiel ou total de la valeur du contrat investie dans le Volet Branche 21 vers un placement disponible du Volet Branche 23 ou réciproquement, ou au sein du Volet Branche 23. Après tout switch, la valeur de chaque placement doit s'élever à 250 € minimum. Dans le cadre d'un **switch libre**, le premier switch par année civile est gratuit. Ensuite, des frais de switch peuvent s'appliquer. Des frais peuvent également s'appliquer dans le cadre d'un **switch automatique** (disponible à partir d'une valeur de contrat de 10.000 €), sauf en cas de dynamisation de la participation bénéficiaire ou de *drip feed*, pour lesquels le switch est gratuit.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Toute réclamation peut être adressée au Service Quality Team, Avenue Fonsny, 38, 1060 Bruxelles, Email : plaintes@deltalloydlife.be, Fax +32 2 650 79 83, Website : www.nn.be. Vous pouvez aussi vous adresser à l'Ombudsman des assurances, Square de Meeûs, 35, 1000 Bruxelles, Email : info@ombudsman.as, Fax +32 2 547 59 75, Website : www.ombudsman.as.

Autres informations pertinentes

Pour plus d'informations sur :

- La prime, les frais, le rachat, les switch, la fiscalité du produit et la politique de gestion des conflits d'intérêts, veuillez consulter **NN Strategy non fiscal Document d'informations précontractuelles complémentaires - Généralités**, la **Fiche d'information complémentaire au produit NN Strategy non fiscal – Volet Branche 21** et **NN Strategy Règlement de gestion Fonds d'investissement de la Branche 23**, lesquels sont disponibles sur <http://www.nn.be>
- les couvertures complémentaires optionnelles, en cas de décès et/ou en cas d'accident et/ou en cas d'invalidité, veuillez consulter **NN Strategy non fiscal Document d'informations précontractuelles complémentaires – Volet Protection**.

Les documents sont disponible sur www.nn.be ou, être obtenus sur demande adressée à NN.

NN Nordea global climate and environment fund

Règlement de gestion BRANCHE 23 NN Strategy non-fiscal

Date 05/11/2019

Disponible dans NN Strategy non-fiscal

Le présent règlement de gestion s'applique au fonds susmentionné de NN Insurance Belgium SA, entreprise d'assurances agréée par la BNB sous le numéro de code 2550 dans le cadre du produit d'assurance vie NN Strategy non-fiscal.

Le présent règlement de gestion est soumis aux dispositions légales et réglementaires belges qui régissent les assurances vie.

NN Insurance Belgium SA est habilitée à modifier le présent règlement de gestion.

Si NN Insurance Belgium SA modifie un élément essentiel du règlement de gestion, elle en informera le preneur d'assurance. Le preneur d'assurance a le cas échéant le droit de mettre, sans frais, un terme à son contrat.

L'identité du gestionnaire du fonds d'investissement sous-jacent peut être modifiée en cours de contrat, et ce sans en informer le preneur d'assurance pour autant que l'objectif et la politique d'investissement ne soient pas modifiés.

1. Description générale du fonds

L'objectif du fonds, ci-après défini, est de vous apporter, à moyen ou à long terme, une plus-value sur les montants versés dans votre contrat en profitant des opportunités d'investissement offertes sur les marchés financiers. Vous bénéficierez d'une gestion professionnelle de portefeuilles de valeurs mobilières et/ou d'autres actifs financiers liquides. La diversification des portefeuilles qui composent les fonds vise à limiter les risques inhérents à tout investissement, sans toutefois les exclure totalement. NN Insurance Belgium SA ne pourra par conséquent garantir aucun rendement, et le risque financier des investissements sera supporté par le preneur d'assurance.

2. Politique d'investissement des fonds

La politique d'investissement diffère selon le fonds. Vous trouverez la politique de ce fonds au chapitre 10.

3. Valeur de l'unité

3.1 Traitement des versements

Après déduction des impôts, des frais d'entrée et des frais de garantie(s) complémentaire(s) (éventuelles), les versements effectués par les preneurs d'assurance dans le cadre de leur contrat sont investis dans les fonds qu'ils ont librement choisis parmi ceux qui leur sont proposés dans le cadre de leur contrat.

Ces versements nets sont convertis en un certain nombre de parts des fonds choisis, appelées « unités ».

La date de valeur de l'unité coïncide avec la date de la prochaine transaction, soit au moins deux jours après la date d'enregistrement du versement sur le compte financier de NN Insurance Belgium SA. En l'absence d'une détermination de la valeur de l'unité le jour de transaction normalement prévu pour un fonds déterminé, la conversion se fait avec la valeur suivante de l'unité.

La date de transaction est la date à laquelle le versement dans le fonds ou le rachat du fonds a effectivement lieu.

3.2 Traitement des rachats et des switches

Un rachat entraîne la conversion d'un certain nombre de parts du fonds concerné en espèces.

Les switches ne concernent que les contrats « NN Strategy non fiscal ».

Un switch entraîne la conversion d'un certain nombre de parts du fonds concerné en unités d'un ou plusieurs autres fonds.

Le rachat ou le switch se fait à la date de la prochaine transaction, soit au moins deux jours ouvrables après la date à laquelle NN Insurance Belgium SA a reçu la demande de rachat ou de switch. En l'absence d'une détermination de la valeur de l'unité à cette date de transaction, le rachat ou le switch n'est pas exécuté. La conversion a lieu dès que la valeur de l'unité peut être déterminée.

3.3 Valeur de l'unité

La valeur d'inventaire d'un fonds dépend de la valeur des actifs du fonds, qui sont essentiellement des parts dans un ou plusieurs fonds sous-jacents, sans jamais être garantie.

La valeur d'inventaire d'un fonds sous-jacent est déterminée par le gestionnaire de fonds. Vous trouverez le gestionnaire de fonds au chapitre 10.

NN Insurance Belgium SA se réserve le droit de déduire de cette valeur des frais de gestion. Vous trouverez ces derniers au chapitre 10.

Cela donne la valeur finale de l'unité d'un fonds.

3.4 Fréquence du calcul de la valeur de l'unité

La valeur de l'unité est, sauf circonstances exceptionnelles, calculée de façon quotidienne.

3.5 Endroit et fréquence de la publication de la valeur de l'unité

La valeur de l'unité peut être consultée sur le site www.nn.be.

Une mise à jour de la valeur de l'unité est effectuée, sauf circonstances exceptionnelles, de façon quotidienne sur ce site. Ces valeurs sont données à titre purement indicatif.

Une fois par an, NN Insurance Belgium SA remet au preneur d'assurance un document faisant état de la situation de son contrat.

3.6 Suspension du calcul de la valeur de l'unité, des affectations et des prélèvements

Dans chacun des cas suivants, le calcul de la valeur de l'unité d'un fonds d'investissement peut être suspendu et la date de valorisation ainsi être reportée jusqu'au premier jour suivant, auquel la valeur de l'unité du fonds peut être calculée :

- Lorsqu'une bourse ou un marché sur lequel une part substantielle de l'actif du fonds est cotée ou négociée ou un important marché des changes sur lequel sont cotées ou négociées les devises dans lesquelles la valeur des actifs nets est exprimée, est fermé pour une raison autre que pour congé régulier ou lorsque les transactions y sont suspendues ou soumises à des restrictions ;
- Lorsqu'il existe une situation grave telle que NN Insurance Belgium SA ne peut pas évaluer correctement les avoirs et/ou engagements, ne peut pas en disposer normalement ou ne peut pas le faire sans porter un préjudice grave aux intérêts des preneurs d'assurance ou des bénéficiaires du fonds ;
- Lorsque NN Insurance Belgium SA est incapable de transférer des fonds ou de réaliser des opérations à des prix ou à des taux de change normaux ou que des restrictions sont imposées aux marchés de changes ou aux marchés financiers ;
- Lors d'un retrait substantiel du fonds qui est supérieur à 80 % de la valeur du fonds ou à 1 250 000 euros⁶.

Le montant susmentionné de 1,25 million d'euros est indexé en fonction de l'indice santé des prix à la consommation (base 1988 = 100). L'indice à prendre en considération est celui du deuxième mois du trimestre précédant la date de la réduction.

En cas d'une telle suspension du calcul de la valeur de l'unité, tous les calculs et toutes les opérations pour ce fonds sont suspendus. Le preneur d'assurance a droit au remboursement des versements effectués pendant une telle période, diminués des sommes consommées pour la couverture du risque.

4. Liquidation, fusion ou remplacement d'un fonds

NN Insurance Belgium SA se réserve le droit de remplacer, fusionner ou liquider un fonds (sous-jacent) dans le cas où :

- le patrimoine du fonds passe en dessous de 5 000 000 euros ;
- le fonds ne permet plus ou ne permettra plus d'obtenir un rendement raisonnable ou identique, compte tenu du nombre de produits similaires disponibles sur les marchés financiers, ou lorsqu'il est possible que la poursuite du fonds ne puisse plus se faire dans des conditions de risque acceptables ;
- le fonds sous-jacent ne répond plus à la politique d'investissement du fonds initialement prévue ;
- le fonds est liquidé ou fusionné avec un ou plusieurs autres fonds ;
- un ou plusieurs fonds sous-jacents sont liquidés ou fusionnés avec un ou plusieurs autres fonds sous-jacents ;

⁶ Ce montant est indexé en fonction de l'indice santé des prix à la consommation (base 1988 = 100). L'indice à prendre en considération est celui du deuxième mois du trimestre précédant la date de la réduction.

- la gestion financière d'un ou plusieurs fonds sous-jacents n'est plus assurée par le gestionnaire de fonds initial ;
- des restrictions sur les transactions, entravant le maintien des objectifs du fonds sont imposées pour un ou plusieurs fonds sous-jacents ; - ...

En cas de liquidation d'un fonds (sous-jacent), NN Insurance Belgium SA se réserve le droit de transférer sans frais les actifs investis de ce fonds (sous-jacent) vers un autre fonds (sous-jacent) répondant à des caractéristiques similaires.

De même, dans le cas d'une fusion de fonds (sous-jacents), NN Insurance Belgium SA se réserve le droit de transférer sans frais les actifs investis vers le fonds (sous-jacent) issu de cette fusion, s'il répond à des caractéristiques similaires au fonds initial.

Enfin, dans le cas d'un remplacement de fonds (sous-jacent), NN Insurance Belgium SA se réserve le droit de transférer sans frais les actifs investis vers le fonds (sous-jacent) remplaçant le fonds initial, s'il répond à des caractéristiques similaires au fonds initial.

Sont considérés comme des fonds (sous-jacents) ayant des caractéristiques similaires, notamment les fonds (sous-jacents) dont la politique d'investissement est similaire à celle du fonds (sous-jacent) à liquider, à remplacer ou à fusionner, mais dont le fonds sous-jacent est (éventuellement) différent.

En cas de liquidation ou fusion d'un fonds, NN Insurance Belgium SA informera le preneur d'assurance. Si le preneur d'assurance n'accepte pas ce transfert, il a la possibilité de demander, sans frais ni indemnité, au moyen d'une demande écrite adressée à son intermédiaire en assurances, et ce dans un délai d'un mois suivant la communication de NN, soit la liquidation de la valeur de rachat théorique, soit un transfert interne vers un ou plusieurs autres fonds que NN Insurance Belgium SA lui proposera.

5. Modification du règlement de gestion et de la composition des fonds

NN Insurance Belgium SA peut, pour des raisons justifiées et sans porter atteinte aux droits des preneurs d'assurance et des bénéficiaires, modifier unilatéralement le présent « Règlement de gestion des fonds d'investissement de la branche 23 de NN Strategy ».

Aucune modification unilatérale ne pourra avoir trait au prix, ni aux caractéristiques considérées essentielles pour l'investisseur. On entend par là une modification radicale de la politique d'investissement. Toutefois, des modifications ou transferts dans le cadre d'une liquidation ou fusion de fonds, tels que prévus à l'article 4, sont possibles.

Dans ces circonstances, le preneur d'assurance est averti, 20 jours avant la prise effective de cette modification, de la teneur de cette modification, ainsi que de la possibilité - dans les 2 mois suivant la notification de cette modification - de passer gratuitement à un autre fonds ou de procéder au rachat sans aucun frais.

Ainsi, NN Insurance Belgium SA peut notamment décider de faire appel à d'autres gestionnaires de fonds ou dépositaires, d'investir dans d'autres fonds (sous-jacents) semblables, de modifier la composition des fonds, ou d'en modifier la dénomination.

La version la plus récente du présent Règlement de gestion peut être consultée sur le site www.nn.be.

6. Rachat et switch

À ce sujet, nous vous renvoyons aux modalités et conditions décrites dans les Conditions générales.

Un switch ne concerne jamais le produit NN Strategy fiscal.

7. Devise

Les fonds sont valorisés en euros. Les actifs des fonds (sous-jacents) qui seraient cotés dans une autre devise sont convertis en euros au taux de change interbancaire en vigueur en Belgique au jour de l'évaluation.

8. Divers

L'annexe « Informations précontractuelles complémentaires au document d'information essentiel de NN Strategy non-fiscal – volet BRANCHE 23 » fait partie intégrante du « Règlement de gestion des fonds d'investissement de la branche 23 de NN Strategy », qui est la seule juridiquement valable.

La dernière version du présent règlement est disponible sur le site www.nn.be ou peut être obtenue sur simple demande par tout preneur d'assurance à l'adresse suivante : Avenue Fonsny 38, 1060 Bruxelles.

Un résumé des Fiches de fonds peut également être remis aux preneurs d'assurance. Ce résumé n'a aucune valeur juridique.

Lorsque les actifs d'un fonds sous-jacent sont composés pour plus de 20 % de parts dans un organisme de placement collectif qui place en valeurs mobilières, en liquidités ou en biens immobiliers, le règlement éventuel de cet organisme de placement collectif peut être obtenu au siège social de la compagnie d'assurance, Avenue Fonsny, 38 à 1060 Bruxelles.

9. Frais

Frais d'entrée :

- Les frais d'entrée sont appliqués au versement et aux primes éventuelles des garanties complémentaires. Cela se fait après déduction des taxes.

- Les frais d'entrée s'élèvent à 4,5 % maximum : 0,5 % sur toutes les primes pour la compagnie et une indemnité de maximum 4 % sur chaque prime pour votre intermédiaire en assurances.

Frais de sortie :

Rachats libres :

- Pendant les 4 premières années du contrat :
 - aucun frais de sortie sur la totalité des montants rachetés dans la même année civile à concurrence de 10 % de la valeur du contrat ;
 - sur la partie qui excède les 10 %, des frais de sortie de 4,8 % diminuant de 0,1 % par mois écoulé à compter de l'entrée en vigueur du contrat.
- À partir de la 5^e année, plus aucuns frais de sortie.

Rachats partiels périodiques/programmés :

L'indemnité forfaitaire par retrait est de 2,50 €.

Les frais de switch : (un switch n'est pas possible pour un contrat fiscal)

Switch libre :

Par année civile, le premier switch est gratuit ; ensuite : pour chaque switch libre : 0,5 % du montant transféré.

Switch automatique :

Les frais liés aux options d'investissement s'élèvent à 0,5 % du montant transféré, sauf en cas de dynamisation de la participation bénéficiaire ou Drip Feed. Dans ce dernier cas le transfert est gratuit.

Frais de gestion :

Dans le volet de la BRANCHE 23, les frais de gestion destinés à la compagnie diffèrent selon le fonds. Vous trouverez la politique de ce fonds au chapitre 10.

NN Insurance Belgium SA se réserve le droit de revoir cette indemnité de gestion dans certaines conditions. En cas de modification aux dépens du preneur d'assurance, celui-ci en sera informé par lettre ordinaire et aura la possibilité de mettre, sans frais, un terme à son contrat.

Rétrocessions

Certains gestionnaires de fonds sous-jacents attribuent à la compagnie d'assurance des rétrocessions pour la distribution de leur(s) fonds. Ces rétrocessions varient d'un fonds à l'autre. Il s'agit de rétrocessions relatives aux frais de gestion que les gestionnaires de fonds imputent à la compagnie d'assurance, ou aux réserves correspondantes.

10. Règlement de gestion spécifique

NN Nordea global climate and environment fund

Disponible dans	NN Strategy (non-fiscal)
Fonds interne	NN Nordea global climate and environment fund
Fonds sous-jacent	Nordea 1 - Global Climate and Environment Fund BP EUR
Date de constitution du fonds interne	13/03/2008
Compagnie	NN Insurance Belgium SA, Avenue Fonsny 38, 1060 Bruxelles, Belgique
Gestionnaire du fonds sous-jacent	Nordea Investment Management AB, Master samuelsgatan 21, M540 Stockholm 10571 SWEDEN
Code ISIN du fonds sous-jacent	LU0348926287
Durée	Indéterminée
Frais de gestion liés au fonds	Les frais de gestion s'élèvent à 0,96 % sur une base annuelle. Ceux-ci sont déduits au prorata des jours écoulés entre deux calculs de la valeur d'inventaire.

Objectif et politique d'investissement

Le fonds Nordea 1 – Global Climate and Environment a été lancé en 2008 pour investir dans des entreprises qui participent à la création d'une société respectueuse de l'environnement et pour générer des rendements attrayants en identifiant les sociétés délaissées par les analystes dans ce domaine.

Notre processus d'investissement fondamental « bottom-up » vise à constituer un portefeuille de fortes convictions (40 à 60 actions sous valorisées), investit dans des entreprises capables de générer d'importants flux de trésorerie futurs grâce à leurs solutions climatiques innovantes.

Le fonds investit principalement dans des actions mondiales, avec une préférence pour les valeurs de moyennes capitalisations avec une orientation « croissance », dont les flux de trésorerie futurs proviennent en grande partie d'activités contribuant aux solutions favorables au climat et à l'environnement. Nous investissons dans trois thèmes d'investissement principaux : les innovateurs au sein du secteur des énergies alternatives, les optimisateurs concentrés sur la gestion efficiente des ressources, et les adaptateurs dont l'objectif est la protection de l'environnement.

Énergie alternative: Nous repérons des entreprises qui se concentrent sur l'innovation technologique pour produire de l'énergie propre, appelées les innovateurs. Le monde est encore très dépendant des énergies traditionnelles et la croissance induit des effets externes néfastes pour l'environnement. La part d'énergie produite à partir de sources renouvelables reste faible mais la viabilité économique des énergies renouvelables comme le solaire et l'éolien est avérée, et les progrès constants dans ces domaines permettront une utilisation plus importante dans le futur. Sur la base de nos recherches, nous pensons qu'à long terme l'électricité

deviendra la première forme d'énergie utilisée pour la consommation, signalant la fin de l'ère du pétrole et du charbon.

Efficiences des ressources: Nous identifions des sociétés qui se concentrent sur la gestion efficiente des ressources existantes par le biais de leurs produits et leurs services, ce sont les optimisateurs. Nous sommes convaincus que ce thème offre l'intérêt économique le plus convaincant pour réduire les émissions de carbone et diminuer la consommation d'énergie. Ce thème n'est pas le plus visible mais il est le plus diversifié et le plus intéressant puisqu'il comprend des expertises allant de l'agriculture intelligente via des systèmes de navigation sophistiqués à la cuisson et l'éclairage consommant peu d'énergie, en passant par des équipements à basse consommation d'énergie et l'utilisation de matériaux de construction.

Protection de l'environnement: Nous sélectionnons des sociétés actives dans la protection de l'environnement et la sauvegarde de la nature, les adaptateurs. Ce thème est largement influencé par la réglementation environnementale et la gestion des risques, ainsi que par l'amélioration constante de la qualité des produits et des services. Prévenir les coûts futurs induits par des facteurs externes néfastes est tout aussi important que de résoudre les problèmes existants.

Le fonds gère ses investissements conformément à la politique d'investissement responsable définie par Nordea Asset Management. Le fonds est donc tenu à un contrôle répondant à certaines normes, ainsi qu'à l'exclusion de certains secteurs ou de certaines entreprises.

Le fonds investit principalement dans des actions de sociétés situées dans le monde entier. Plus précisément, le fonds investit au moins 75 % de ses actifs totaux dans des actions et des titres rattachés à des actions.

Sur base du score établi le 01/11/2019 par NN Insurance Belgium SA selon la méthodologie PRIIP la classe de risque de NN Nordea global climate and environment fund est de 4 sur une échelle de 1 (risque plus faible) à 7 (risque plus élevé).

Investisseurs de détail visés

Les fonds d'investissement de la branche 23 de NN Strategy non-fiscal s'adressent aux clients qui cherchent un placement à long terme.

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

NN Strategy, produit de NN Insurance Belgium SA. Pour de plus amples informations voir notre site web www.nn.be ou téléphoner au 02 407 70 00. La FSMA est l'autorité compétente chargée du contrôle. Date de production : 31 octobre 2019.

En quoi consiste ce produit?

Type

NN Strategy est une assurance vie de branche 23 dont le rendement est lié à plusieurs fonds d'investissement et dont les primes peuvent être investies dans le fonds d'assurance .

Objectifs

NN Nordea global climate and environment fund investit intégralement dans le Nordea 1 - Global Climate and Environment Fund BP EUR. Ce fonds sous-jacent vise à un accroissement de l'actif à long terme. Le fonds sous-jacent investit dans des entreprises qui participent à la création d'une société respectueuse de l'environnement et pour générer des rendements attrayants en identifiant les sociétés délaissées par les analystes dans ce domaine. Le contrat NN Strategy n'offre pas de garantie du capital ni de garantie de rendement. Le rendement dépend de la performance des fonds sous-jacents comme mentionné dans les scénarios de performances dans la section "Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter?" de ce document d'informations clés.

Investisseurs de détail visés

L'âge minimum du preneur d'assurance à la souscription est de 18 ans, l'âge maximum est de 79 ans. NN Insurance Belgium SA ne fournit pas en principe de services d'investissement pour les « US Persons ». De plus, NN Strategy n'est pas enregistré sous la Securities Act. L'investisseur de détail visé doit avoir une connaissance et une expérience de l'assurance-vie de la branche 23 et être en mesure de supporter une perte d'investissement (capital). NN Strategy est destiné aux clients qui recherchent un investissement à long terme.

Avantages et coûts

NN Strategy prévoit une prestation en cas de décès de l'assuré. Cette prestation correspond au montant de la réserve au moment du décès de l'assuré. Les montants de ces prestations sont indiqués dans la section "Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter?".

Durée

Il n'y a pas de date d'échéance. Le contrat prend fin au décès de l'assuré ou en cas de retrait total de la réserve à l'initiative du preneur d'assurance. NN Insurance Belgium SA ne peut pas résilier le contrat unilatéralement.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter?

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement. Si nous ne sommes pas en mesure de vous verser les sommes dues, vous pouvez perdre l'intégralité de votre investissement.

Indicateur de
risque



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 10 ans. Le risque réel peut être très différent si vous sortez avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

Scénarios de performance

Investissement		1 an	5 ans	10 ans (période de détention recommandée)
Prime d'assurance : 10.000 euros				
Scénarios en cas de survie				
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts.	4722,59 EUR	4285,56 EUR	2850,15 EUR
	Rendement annuel moyen	-52,77 %	-15,59 %	-11,8 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts.	8762,96 EUR	10460,78 EUR	13950,65 EUR
	Rendement annuel moyen	-12,37 %	0,91%	3,39%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts.	10511,35 EUR	15703,59 EUR	24775,42 EUR
	Rendement annuel moyen	5,11 %	9,45%	9,5 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts.	12593,92 EUR	23546,65 EUR	43948,36 EUR
	Rendement annuel moyen	4,75 %	18,68 %	15,96 %
Scénario en cas de décès				
Evénement assuré	Ce que vos bénéficiaires pourraient obtenir après déduction des coûts.	10511,35 EUR	15703,59 EUR	24775,42 EUR

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur 10 ans, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10.000 EUR. Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes, et ne tient pas compte du cas où nous ne pourrions pas vous payer. Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Que se passe-t-il si NN Insurance Belgium SA n'est pas en mesure d'effectuer les versements?

Les contrats d'assurance-vie font l'objet par gestion distincte d'un patrimoine spécial géré séparément au sein des actifs de l'assureur. En cas de faillite de l'assureur, ce patrimoine est réservé prioritairement à l'exécution des engagements envers les preneurs d'assurances et/ou bénéficiaires. Par ailleurs, en cas de défaut de paiement ou faillite de NN Insurance Belgium SA la récupération de l'entièreté du montant de la réserve du contrat sera incertaine. ING Life Invest ne bénéficie pas de la protection du "Fonds de garantie pour les produits financiers".

Que va me coûter cet investissement ?

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels et récurrents.

Tableau 1 Coûts au fil du temps

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps. Les montants indiqués ici sont les coûts cumulés liés au produit lui-même, pour trois périodes de détention différentes. Ils incluent les pénalités de sortie anticipée potentielles. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez 10.000 euros. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Investissement de 10.000 EUR	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans	Si vous sortez après 10 ans
Scénarios			
Coûts totaux	758,38 EUR	2449,52 EUR	8166,47 EUR
Incidence sur le rendement (réduction du rendement) par an	6,97 %	2,9 %	2,85 %

Tableau 2
Composition
des coûts

Le tableau ci-dessous indique :

- l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée
- la signification des différentes catégories de coûts

Ce tableau montre l'incidence sur le rendement par an			
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	0,05 %	L'incidence des coûts que vous payez lors de l'entrée dans votre investissement.
	Coûts de sortie	0 %	L'incidence des coûts encourus lorsque vous sortez de votre investissement à l'échéance.
Coûts récurrents	Coûts de transaction de portefeuille	0%	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons ou vendons des investissements sous-jacents au produit.
	Autres coûts récurrents	2,8 %	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements et les coûts présentés dans la section « En quoi consiste ce produit ? ».

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ? Période de détention recommandée: est de 10 ans laquelle correspond à la durée moyenne de détention observée d'un produit similaire.

Vous pouvez demander à tout moment le **rachat partiel ou total** de votre contrat. Les **rachats partiels libres** doivent s'élever à 500 € minimum et, la valeur du contrat après rachat doit au minimum être égal à 1.240 €, avec un 250 € par fonds minimum. Les **rachats partiels périodiques** annuels, semestriels, trimestriels ou mensuels, doivent s'élever à 2.400 € minimum par an et, à 15% maximum de la valeur du contrat calculée sur base, soit de la prime versée pour les rachats partiels périodiques demandés à la souscription, soit de la réserve du contrat pour ceux demandés en cours de contrat. Le rachat donne lieu à des frais de rachat ainsi qu'à l'application, le cas échéant, d'une indemnité financière. Le **rachat total** met fin au contrat. En cas de rachat partiel/total ou de switch, la performance du produit telle que mentionnée dans les scénarios de performance de la section « Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ? » peut changer en fonction de la période de détention du produit, et il peut y avoir un impact sur le profil de risque du produit. Les frais applicables en cas de rachat partiel/total ou de switch ne sont pas repris dans les tableaux de coûts de la section « Que va me coûter cet investissement ? ».

À tout moment, vous pouvez demander un **switch** dans votre contrat, c'est-à-dire procéder à un transfert partiel ou total de la valeur du contrat investie dans le Volet Branche 21 vers un placement disponible du Volet Branche 23 ou réciproquement, ou au sein du Volet Branche 23. Après tout switch, la valeur de chaque placement doit s'élever à 250 € minimum. Dans le cadre d'un **switch libre**, le premier switch par année civile est gratuit. Ensuite, des frais de switch peuvent s'appliquer. Des frais peuvent également s'appliquer dans le cadre d'un **switch automatique** (disponible à partir d'une valeur de contrat de 10.000 €), sauf en cas de dynamisation de la participation bénéficiaire ou de *drip feed*, pour lesquels le switch est gratuit.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Toute réclamation peut être adressée au Service Quality Team, Avenue Fonsny, 38, 1060 Bruxelles, Email : plaintes@deltalloydlife.be, Fax +32 2 650 79 83, Website : www.nn.be. Vous pouvez aussi vous adresser à l'Ombudsman des assurances, Square de Meeûs, 35, 1000 Bruxelles, Email : info@ombudsman.as, Fax +32 2 547 59 75, Website : www.ombudsman.as.

Autres informations pertinentes

Pour plus d'informations sur :

- La prime, les frais, le rachat, les switch, la fiscalité du produit et la politique de gestion des conflits d'intérêts, veuillez consulter **NN Strategy non fiscal Document d'informations précontractuelles complémentaires - Généralités**, la **Fiche d'information complémentaire au produit NN Strategy non fiscal – Volet Branche 21** et **NN Strategy Règlement de gestion Fonds d'investissement de la Branche 23**, lesquels sont disponibles sur <http://www.nn.be>
- les couvertures complémentaires optionnelles, en cas de décès et/ou en cas d'accident et/ou en cas d'invalidité, veuillez consulter **NN Strategy non fiscal Document d'informations précontractuelles complémentaires – Volet Protection**.

Les documents sont disponible sur www.nn.be ou, être obtenus sur demande adressée à NN.

NN Life Emerging markets debt fund

Règlement de gestion BRANCHE 23 NN Strategy non-fiscal

Date 05/11/2019

Disponible dans NN Strategy non-fiscal

Le présent règlement de gestion s'applique au fonds susmentionné de NN Insurance Belgium SA, entreprise d'assurances agréée par la BNB sous le numéro de code 2550 dans le cadre du produit d'assurance vie NN Strategy non-fiscal.

Le présent règlement de gestion est soumis aux dispositions légales et réglementaires belges qui régissent les assurances vie.

NN Insurance Belgium SA est habilitée à modifier le présent règlement de gestion.

Si NN Insurance Belgium SA modifie un élément essentiel du règlement de gestion, elle en informera le preneur d'assurance. Le preneur d'assurance a le cas échéant le droit de mettre, sans frais, un terme à son contrat.

L'identité du gestionnaire du fonds d'investissement sous-jacent peut être modifiée en cours de contrat, et ce sans en informer le preneur d'assurance pour autant que l'objectif et la politique d'investissement ne soient pas modifiés.

1. Description générale du fonds

L'objectif du fonds, ci-après défini, est de vous apporter, à moyen ou à long terme, une plus-value sur les montants versés dans votre contrat en profitant des opportunités d'investissement offertes sur les marchés financiers. Vous bénéficierez d'une gestion professionnelle de portefeuilles de valeurs mobilières et/ou d'autres actifs financiers liquides. La diversification des portefeuilles qui composent les fonds vise à limiter les risques inhérents à tout investissement, sans toutefois les exclure totalement. NN Insurance Belgium SA ne pourra par conséquent garantir aucun rendement, et le risque financier des investissements sera supporté par le preneur d'assurance.

2. Politique d'investissement des fonds

La politique d'investissement diffère selon le fonds. Vous trouverez la politique de ce fonds au chapitre 10.

3. Valeur de l'unité

3.1 Traitement des versements

Après déduction des impôts, des frais d'entrée et des frais de garantie(s) complémentaire(s) (éventuelles), les versements effectués par les preneurs d'assurance dans le cadre de leur contrat sont investis dans les fonds qu'ils ont librement choisis parmi ceux qui leur sont proposés dans le cadre de leur contrat.

Ces versements nets sont convertis en un certain nombre de parts des fonds choisis, appelées « unités ».

La date de valeur de l'unité coïncide avec la date de la prochaine transaction, soit au moins deux jours après la date d'enregistrement du versement sur le compte financier de NN Insurance Belgium SA. En l'absence d'une détermination de la valeur de l'unité le jour de transaction normalement prévu pour un fonds déterminé, la conversion se fait avec la valeur suivante de l'unité.

La date de transaction est la date à laquelle le versement dans le fonds ou le rachat du fonds a effectivement lieu.

3.2 Traitement des rachats et des switches

Un rachat entraîne la conversion d'un certain nombre de parts du fonds concerné en espèces.

Les switches ne concernent que les contrats « NN Strategy non fiscal ».

Un switch entraîne la conversion d'un certain nombre de parts du fonds concerné en unités d'un ou plusieurs autres fonds.

Le rachat ou le switch se fait à la date de la prochaine transaction, soit au moins deux jours ouvrables après la date à laquelle NN Insurance Belgium SA a reçu la demande de rachat ou de switch. En l'absence d'une détermination de la valeur de l'unité à cette date de transaction, le rachat ou le switch n'est pas exécuté. La conversion a lieu dès que la valeur de l'unité peut être déterminée.

3.3 Valeur de l'unité

La valeur d'inventaire d'un fonds dépend de la valeur des actifs du fonds, qui sont essentiellement des parts dans un ou plusieurs fonds sous-jacents, sans jamais être garantie.

La valeur d'inventaire d'un fonds sous-jacent est déterminée par le gestionnaire de fonds. Vous trouverez le gestionnaire de fonds au chapitre 10.

NN Insurance Belgium SA se réserve le droit de déduire de cette valeur des frais de gestion. Vous trouverez ces derniers au chapitre 10.

Cela donne la valeur finale de l'unité d'un fonds.

3.4 Fréquence du calcul de la valeur de l'unité

La valeur de l'unité est, sauf circonstances exceptionnelles, calculée de façon quotidienne.

3.5 Endroit et fréquence de la publication de la valeur de l'unité

La valeur de l'unité peut être consultée sur le site www.nn.be.

Une mise à jour de la valeur de l'unité est effectuée, sauf circonstances exceptionnelles, de façon quotidienne sur ce site. Ces valeurs sont données à titre purement indicatif.

Une fois par an, NN Insurance Belgium SA remet au preneur d'assurance un document faisant état de la situation de son contrat.

3.6 Suspension du calcul de la valeur de l'unité, des affectations et des prélèvements

Dans chacun des cas suivants, le calcul de la valeur de l'unité d'un fonds d'investissement peut être suspendu et la date de valorisation ainsi être reportée jusqu'au premier jour suivant, auquel la valeur de l'unité du fonds peut être calculée :

- Lorsqu'une bourse ou un marché sur lequel une part substantielle de l'actif du fonds est cotée ou négociée ou un important marché des changes sur lequel sont cotées ou négociées les devises dans lesquelles la valeur des actifs nets est exprimée, est fermé pour une raison autre que pour congé régulier ou lorsque les transactions y sont suspendues ou soumises à des restrictions ;
- Lorsqu'il existe une situation grave telle que NN Insurance Belgium SA ne peut pas évaluer correctement les avoirs et/ou engagements, ne peut pas en disposer normalement ou ne peut pas le faire sans porter un préjudice grave aux intérêts des preneurs d'assurance ou des bénéficiaires du fonds ;
- Lorsque NN Insurance Belgium SA est incapable de transférer des fonds ou de réaliser des opérations à des prix ou à des taux de change normaux ou que des restrictions sont imposées aux marchés de changes ou aux marchés financiers ;
- Lors d'un retrait substantiel du fonds qui est supérieur à 80 % de la valeur du fonds ou à 1 250 000 euros⁷.

Le montant susmentionné de 1,25 million d'euros est indexé en fonction de l'indice santé des prix à la consommation (base 1988 = 100). L'indice à prendre en considération est celui du deuxième mois du trimestre précédant la date de la réduction.

En cas d'une telle suspension du calcul de la valeur de l'unité, tous les calculs et toutes les opérations pour ce fonds sont suspendus. Le preneur d'assurance a droit au remboursement des versements effectués pendant une telle période, diminués des sommes consommées pour la couverture du risque.

4. Liquidation, fusion ou remplacement d'un fonds

NN Insurance Belgium SA se réserve le droit de remplacer, fusionner ou liquider un fonds (sous-jacent) dans le cas où :

- le patrimoine du fonds passe en dessous de 5 000 000 euros ;
- le fonds ne permet plus ou ne permettra plus d'obtenir un rendement raisonnable ou identique, compte tenu du nombre de produits similaires disponibles sur les marchés financiers, ou lorsqu'il est possible que la poursuite du fonds ne puisse plus se faire dans des conditions de risque acceptables ;
- le fonds sous-jacent ne répond plus à la politique d'investissement du fonds initialement prévue ;
- le fonds est liquidé ou fusionné avec un ou plusieurs autres fonds ;
- un ou plusieurs fonds sous-jacents sont liquidés ou fusionnés avec un ou plusieurs autres fonds sous-jacents ;
- la gestion financière d'un ou plusieurs fonds sous-jacents n'est plus assurée par le gestionnaire de fonds initial ;

⁷ Ce montant est indexé en fonction de l'indice santé des prix à la consommation (base 1988 = 100). L'indice à prendre en considération est celui du deuxième mois du trimestre précédant la date de la réduction.

- des restrictions sur les transactions, entravant le maintien des objectifs du fonds sont imposées pour un ou plusieurs fonds sous-jacents ; - ...

En cas de liquidation d'un fonds (sous-jacent), NN Insurance Belgium SA se réserve le droit de transférer sans frais les actifs investis de ce fonds (sous-jacent) vers un autre fonds (sous-jacent) répondant à des caractéristiques similaires.

De même, dans le cas d'une fusion de fonds (sous-jacents), NN Insurance Belgium SA se réserve le droit de transférer sans frais les actifs investis vers le fonds (sous-jacent) issu de cette fusion, s'il répond à des caractéristiques similaires au fonds initial.

Enfin, dans le cas d'un remplacement de fonds (sous-jacent), NN Insurance Belgium SA se réserve le droit de transférer sans frais les actifs investis vers le fonds (sous-jacent) remplaçant le fonds initial, s'il répond à des caractéristiques similaires au fonds initial.

Sont considérés comme des fonds (sous-jacents) ayant des caractéristiques similaires, notamment les fonds (sous-jacents) dont la politique d'investissement est similaire à celle du fonds (sous-jacent) à liquider, à remplacer ou à fusionner, mais dont le fonds sous-jacent est (éventuellement) différent.

En cas de liquidation ou fusion d'un fonds, NN Insurance Belgium SA informera le preneur d'assurance. Si le preneur d'assurance n'accepte pas ce transfert, il a la possibilité de demander, sans frais ni indemnité, au moyen d'une demande écrite adressée à son intermédiaire en assurances, et ce dans un délai d'un mois suivant la communication de NN, soit la liquidation de la valeur de rachat théorique, soit un transfert interne vers un ou plusieurs autres fonds que NN Insurance Belgium SA lui proposera.

5. Modification du règlement de gestion et de la composition des fonds

NN Insurance Belgium SA peut, pour des raisons justifiées et sans porter atteinte aux droits des preneurs d'assurance et des bénéficiaires, modifier unilatéralement le présent « Règlement de gestion des fonds d'investissement de la branche 23 de NN Strategy ».

Aucune modification unilatérale ne pourra avoir trait au prix, ni aux caractéristiques considérées essentielles pour l'investisseur. On entend par là une modification radicale de la politique d'investissement. Toutefois, des modifications ou transferts dans le cadre d'une liquidation ou fusion de fonds, tels que prévus à l'article 4, sont possibles.

Dans ces circonstances, le preneur d'assurance est averti, 20 jours avant la prise effective de cette modification, de la teneur de cette modification, ainsi que de la possibilité - dans les 2 mois suivant la notification de cette modification - de passer gratuitement à un autre fonds ou de procéder au rachat sans aucun frais.

Ainsi, NN Insurance Belgium SA peut notamment décider de faire appel à d'autres gestionnaires de fonds ou dépositaires, d'investir dans d'autres fonds (sous-jacents) semblables, de modifier la composition des fonds, ou d'en modifier la dénomination.

La version la plus récente du présent Règlement de gestion peut être consultée sur le site www.nn.be.

6. Rachat et switch

À ce sujet, nous vous renvoyons aux modalités et conditions décrites dans les Conditions générales.

Un switch ne concerne jamais le produit NN Strategy fiscal.

7. Devise

Les fonds sont valorisés en euros. Les actifs des fonds (sous-jacents) qui seraient cotés dans une autre devise sont convertis en euros au taux de change interbancaire en vigueur en Belgique au jour de l'évaluation.

8. Divers

L'annexe « Informations précontractuelles complémentaires au document d'information essentiel de NN Strategy non-fiscal – volet BRANCHE 23 » fait partie intégrante du « Règlement de gestion des fonds d'investissement de la branche 23 de NN Strategy », qui est la seule juridiquement valable.

La dernière version du présent règlement est disponible sur le site www.nn.be ou peut être obtenue sur simple demande par tout preneur d'assurance à l'adresse suivante : Avenue Fonsny 38, 1060 Bruxelles.

Un résumé des Fiches de fonds peut également être remis aux preneurs d'assurance. Ce résumé n'a aucune valeur juridique.

Lorsque les actifs d'un fonds sous-jacent sont composés pour plus de 20 % de parts dans un organisme de placement collectif qui place en valeurs mobilières, en liquidités ou en biens immobiliers, le règlement éventuel de cet organisme de placement collectif peut être obtenu au siège social de la compagnie d'assurance, Avenue Fonsny, 38 à 1060 Bruxelles.

9. Frais

Frais d'entrée :

- Les frais d'entrée sont appliqués au versement et aux primes éventuelles des garanties complémentaires. Cela se fait après déduction des taxes.

- Les frais d'entrée s'élèvent à 4,5 % maximum : 0,5 % sur toutes les primes pour la compagnie et une indemnité de maximum 4 % sur chaque prime pour votre intermédiaire en assurances.

Frais de sortie :

Rachats libres :

- Pendant les 4 premières années du contrat :
 - aucun frais de sortie sur la totalité des montants rachetés dans la même année civile à concurrence de 10 % de la valeur du contrat ;
 - sur la partie qui excède les 10 %, des frais de sortie de 4,8 % diminuant de 0,1 % par mois écoulé à compter de l'entrée en vigueur du contrat.
- À partir de la 5^e année, plus aucuns frais de sortie.

Rachats partiels périodiques/programmés :

L'indemnité forfaitaire par retrait est de 2,50 €.

Les frais de switch : (un switch n'est pas possible pour un contrat fiscal)

Switch libre :

Par année civile, le premier switch est gratuit ; ensuite : pour chaque switch libre : 0,5 % du montant transféré.

Switch automatique :

Les frais liés aux options d'investissement s'élèvent à 0,5 % du montant transféré, sauf en cas de dynamisation de la participation bénéficiaire ou Drip Feed. Dans ce dernier cas le transfert est gratuit.

Frais de gestion :

Dans le volet de la BRANCHE 23, les frais de gestion destinés à la compagnie diffèrent selon le fonds. Vous trouverez la politique de ce fonds au chapitre 10.

NN Insurance Belgium SA se réserve le droit de revoir cette indemnité de gestion dans certaines conditions. En cas de modification aux dépens du preneur d'assurance, celui-ci en sera informé par lettre ordinaire et aura la possibilité de mettre, sans frais, un terme à son contrat.

Rétrocessions

Certains gestionnaires de fonds sous-jacents attribuent à la compagnie d'assurance des rétrocessions pour la distribution de leur(s) fonds. Ces rétrocessions varient d'un fonds à l'autre. Il s'agit de rétrocessions relatives aux frais de gestion que les gestionnaires de fonds imputent à la compagnie d'assurance, ou aux réserves correspondantes.

10. Règlement de gestion spécifique

NN Life Emerging markets debt fund

Disponible dans	NN Strategy (non-fiscal)
Fonds interne	NN Life Emerging markets debt fund
Fonds sous-jacent	NN (L) Emerging Markets Debt (Hard Currency) - P Cap EUR (hedged i)
Date de constitution du fonds interne	02/05/2011
Compagnie	NN Insurance Belgium SA, Avenue Fonsny 38, 1060 Bruxelles, Belgique
Gestionnaire du fonds sous-jacent	NN Investment Partners BV, Schenkade 65, Postbus 90470, 2509LL Den Haag, NL
Code ISIN du fonds sous-jacent	LU0546915058
Durée	Indéterminée
Frais de gestion liés au fonds	Les frais de gestion s'élèvent à 0,96 % sur une base annuelle. Ceux-ci sont déduits au prorata des jours écoulés entre deux calculs de la valeur d'inventaire.
Objectif et politique d'investissement	<p>Le fonds investit dans des titres de créance (effets, obligations, certificats, etc.) libellés dans des monnaies de pays économiquement développés et politiquement stables, membres de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques). Nous investissons dans des pays dont nous pouvons évaluer les risques politiques et économiques spécifiques et dans des pays qui ont engagé certaines réformes économiques. Les émetteurs des titres de créance sont établis dans des pays en développement à revenu faible ou moyen (marchés émergents). Nous investissons dans des titres de créance d'Amérique centrale et du Sud (Caraïbes incluses), d'Europe centrale et de l'Est, d'Asie, d'Afrique et du Moyen-Orient. Notre objectif est de faire mieux que la valeur de référence JP Morgan EMBI Global Diversified Hedged (EUR) sur plusieurs années. Nous appliquons une stratégie de couverture sur devises pour cette catégorie d'actions particulière. La monnaie de référence du compartiment est le dollar américain (USD). La couverture sur devises que nous utilisons eu égard à cette catégorie d'actions vise à échanger la monnaie de référence du compartiment (USD) contre la monnaie de référence de ladite catégorie d'actions en euros (EUR). Couvrir le risque de change consiste à compenser la position dans une autre monnaie.</p> <p>Le fonds d'investissement sous-jacent investit dans :</p> <ul style="list-style-type: none"> Minimum de 50% d'obligations d'État Maximum 20% d'exposition par pays Maximum 10% d'exposition par émetteur Maximum 20% en espèces <p>Sur base du score établi le 01/11/2019 par NN Insurance Belgium SA selon la méthodologie PRIIP la classe de risque de NN Life Emerging markets debt fund est de 2 sur une échelle de 1 (risque plus faible) à 7 (risque plus élevé).</p>

**Investisseurs de
détail visés**

Les fonds d'investissement de la branche 23 de NN Strategy non-fiscal s'adressent aux clients qui cherchent un placement à long terme.

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

NN Strategy, produit de NN Insurance Belgium SA. Pour de plus amples informations voir notre site web www.nn.be ou téléphoner au 02 407 70 00. La FSMA est l'autorité compétente chargée du contrôle. Date de production : 31 octobre 2019.

En quoi consiste ce produit?

Type

NN Strategy est une assurance vie de branche 23 dont le rendement est lié à plusieurs fonds d'investissement et dont les primes peuvent être investies dans le fonds d'assurance .

Objectifs

NN Life Emerging markets debt fund investit intégralement dans le NN (L) Emerging Markets Debt (Hard Currency) - P Cap EUR (hedged i). Ce fonds sous-jacent vise à un accroissement de l'actif à long terme. Le fonds sous-jacent investit dans des titres de créance (effets, obligations, certificats, etc.) libellés dans des monnaies de pays économiquement développés et politiquement stables, membres de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques). Le contrat NN Strategy n'offre pas de garantie du capital ni de garantie de rendement. Le rendement dépend de la performance des fonds sous-jacents comme mentionné dans les scénarios de performances dans la section "Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter?" de ce document d'informations clés.

Investisseurs de détail visés

L'âge minimum du preneur d'assurance à la souscription est de 18 ans, l'âge maximum est de 79 ans. NN Insurance Belgium SA ne fournit pas en principe de services d'investissement pour les « US Persons ». De plus, NN Strategy n'est pas enregistré sous la Securities Act. L'investisseur de détail visé doit avoir une connaissance et une expérience de l'assurance-vie de la branche 23 et être en mesure de supporter une perte d'investissement (capital). NN Strategy est destiné aux clients qui recherchent un investissement à long terme.

Avantages et coûts

NN Strategy prévoit une prestation en cas de décès de l'assuré. Cette prestation correspond au montant de la réserve au moment du décès de l'assuré. Les montants de ces prestations sont indiqués dans la section "Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter?".

Durée

Il n'y a pas de date d'échéance. Le contrat prend fin au décès de l'assuré ou en cas de retrait total de la réserve à l'initiative du preneur d'assurance. NN Insurance Belgium SA ne peut pas résilier le contrat unilatéralement.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter?

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée. Ce produit ne prévoit pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement. Si nous ne sommes pas en mesure de vous verser les sommes dues, vous pouvez perdre l'intégralité de votre investissement.

Indicateur de
risque



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 10 ans. Le risque réel peut être très différent si vous sortez avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

Scénarios de performance

Investissement		1 an	5 ans	10 ans (période de détention recommandée)
Prime d'assurance : 10.000 euros				
Scénarios en cas de survie				
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts.	7315,24 EUR	7906,25 EUR	7151,37 EUR
	Rendement annuel moyen	-26,85 %	-4,59 %	-3,3 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts.	9239,66 EUR	9819,33 EUR	10522,08 EUR
	Rendement annuel moyen	-7,6 %	-0,36%	0,51%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts.	9840,93 EUR	11302,78 EUR	12837,12 EUR
	Rendement annuel moyen	-1,59 %	2,48%	2,53 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts.	10475,03 EUR	13002,5 EUR	15652,08 EUR
	Rendement annuel moyen	25,05 %	5,39 %	4,58 %
Scénario en cas de décès				
Événement assuré	Ce que vos bénéficiaires pourraient obtenir après déduction des coûts.	9840,93 EUR	11302,78 EUR	12837,12 EUR

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur 10 ans, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10.000 EUR. Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes, et ne tient pas compte du cas où nous ne pourrions pas vous payer. Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Que se passe-t-il si NN Insurance Belgium SA n'est pas en mesure d'effectuer les versements?

Les contrats d'assurance-vie font l'objet par gestion distincte d'un patrimoine spécial géré séparément au sein des actifs de l'assureur. En cas de faillite de l'assureur, ce patrimoine est réservé prioritairement à l'exécution des engagements envers les preneurs d'assurances et/ou bénéficiaires. Par ailleurs, en cas de défaut de paiement ou faillite de NN Insurance Belgium SA la récupération de l'entièreté du montant de la réserve du contrat sera incertaine. ING Life Invest ne bénéficie pas de la protection du "Fonds de garantie pour les produits financiers".

Que va me coûter cet investissement ?

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels et récurrents.

Tableau 1 Coûts au fil du temps

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps. Les montants indiqués ici sont les coûts cumulés liés au produit lui-même, pour trois périodes de détention différentes. Ils incluent les pénalités de sortie anticipée potentielles. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez 10.000 euros. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Investissement de 10.000 EUR	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans	Si vous sortez après 10 ans
Scénarios			
Coûts totaux	689,43 EUR	1636,16 EUR	3901,42 EUR
Incidence sur le rendement (réduction du rendement) par an	6,77 %	2,7 %	2,65 %

Tableau 2 Composition des coûts

Le tableau ci-dessous indique :

- l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée
- la signification des différentes catégories de coûts

Ce tableau montre l'incidence sur le rendement par an			
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	0,05 %	L'incidence des coûts que vous payez lors de l'entrée dans votre investissement.
	Coûts de sortie	0 %	L'incidence des coûts encourus lorsque vous sortez de votre investissement à l'échéance.
Coûts récurrents	Coûts de transaction de portefeuille	0%	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons ou vendons des investissements sous-jacents au produit.
	Autres coûts récurrents	2,6 %	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements et les coûts présentés dans la section « En quoi consiste ce produit ? ».

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ? Période de détention recommandée:

est de 10 ans laquelle correspond à la durée moyenne de détention observée d'un produit similaire.

Vous pouvez demander à tout moment le **rachat partiel ou total** de votre contrat. Les **rachats partiels libres** doivent s'élever à 500 € minimum et, la valeur du contrat après rachat doit au minimum être égal à 1.240 €, avec un 250 € par fonds minimum. Les **rachats partiels périodiques** annuels, semestriels, trimestriels ou mensuels, doivent s'élever à 2.400 € minimum par an et, à 15% maximum de la valeur du contrat calculée sur base, soit de la prime versée pour les rachats partiels périodiques demandés à la souscription, soit de la réserve du contrat pour ceux demandés en cours de contrat. Le rachat donne lieu à des frais de rachat ainsi qu'à l'application, le cas échéant, d'une indemnité financière. Le **rachat total** met fin au contrat. En cas de rachat partiel/total ou de switch, la performance du produit telle que mentionnée dans les scénarios de performance de la section « Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ? » peut changer en fonction de la période de détention du produit, et il peut y avoir un impact sur le profil de risque du produit. Les frais applicables en cas de rachat partiel/total ou de switch ne sont pas repris dans les tableaux de coûts de la section « Que va me coûter cet investissement ? ».

À tout moment, vous pouvez demander un **switch** dans votre contrat, c'est-à-dire procéder à un transfert partiel ou total de la valeur du contrat investie dans le Volet Branche 21 vers un placement disponible du Volet Branche 23 ou réciproquement, ou au sein du Volet Branche 23. Après tout switch, la valeur de chaque placement doit s'élever à 250 € minimum. Dans le cadre d'un **switch libre**, le premier switch par année civile est gratuit. Ensuite, des frais de switch peuvent s'appliquer. Des frais peuvent également s'appliquer dans le cadre d'un **switch automatique** (disponible à partir d'une valeur de contrat de 10.000 €), sauf en cas de dynamisation de la participation bénéficiaire ou de *drip feed*, pour lesquels le switch est gratuit.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Toute réclamation peut être adressée au Service Quality Team, Avenue Fonsny, 38, 1060 Bruxelles, Email : plaintes@deltalloydlife.be, Fax +32 2 650 79 83, Website : www.nn.be. Vous pouvez aussi vous adresser à l'Ombudsman des assurances, Square de Meeûs, 35, 1000 Bruxelles, Email : info@ombudsman.as, Fax +32 2 547 59 75, Website : www.ombudsman.as.

Autres informations pertinentes

Pour plus d'informations sur :

- La prime, les frais, le rachat, les switch, la fiscalité du produit et la politique de gestion des conflits d'intérêts, veuillez consulter **NN Strategy non fiscal Document d'informations précontractuelles complémentaires - Généralités**, la **Fiche d'information complémentaire au produit NN Strategy non fiscal – Volet Branche 21** et **NN Strategy Règlement de gestion Fonds d'investissement de la Branche 23**, lesquels sont disponibles sur <http://www.nn.be>
- les couvertures complémentaires optionnelles, en cas de décès et/ou en cas d'accident et/ou en cas d'invalidité, veuillez consulter **NN Strategy non fiscal Document d'informations précontractuelles complémentaires – Volet Protection**.

Les documents sont disponible sur www.nn.be ou, être obtenus sur demande adressée à NN.

NN Life Multi asset factor opportunities fund

Règlement de gestion BRANCHE 23 NN Strategy non-fiscal

Date 05/11/2019

Disponible dans NN Strategy non-fiscal

Le présent règlement de gestion s'applique au fonds susmentionné de NN Insurance Belgium SA, entreprise d'assurances agréée par la BNB sous le numéro de code 2550 dans le cadre du produit d'assurance vie NN Strategy non-fiscal.

Le présent règlement de gestion est soumis aux dispositions légales et réglementaires belges qui régissent les assurances vie.

NN Insurance Belgium SA est habilitée à modifier le présent règlement de gestion.

Si NN Insurance Belgium SA modifie un élément essentiel du règlement de gestion, elle en informera le preneur d'assurance. Le preneur d'assurance a le cas échéant le droit de mettre, sans frais, un terme à son contrat.

L'identité du gestionnaire du fonds d'investissement sous-jacent peut être modifiée en cours de contrat, et ce sans en informer le preneur d'assurance pour autant que l'objectif et la politique d'investissement ne soient pas modifiés.

1. Description générale du fonds

L'objectif du fonds, ci-après défini, est de vous apporter, à moyen ou à long terme, une plus-value sur les montants versés dans votre contrat en profitant des opportunités d'investissement offertes sur les marchés financiers. Vous bénéficierez d'une gestion professionnelle de portefeuilles de valeurs mobilières et/ou d'autres actifs financiers liquides. La diversification des portefeuilles qui composent les fonds vise à limiter les risques inhérents à tout investissement, sans toutefois les exclure totalement. NN Insurance Belgium SA ne pourra par conséquent garantir aucun rendement, et le risque financier des investissements sera supporté par le preneur d'assurance.

2. Politique d'investissement des fonds

La politique d'investissement diffère selon le fonds. Vous trouverez la politique de ce fonds au chapitre 10.

3. Valeur de l'unité

3.1 Traitement des versements

Après déduction des impôts, des frais d'entrée et des frais de garantie(s) complémentaire(s) (éventuelles), les versements effectués par les preneurs d'assurance dans le cadre de leur contrat sont investis dans les fonds qu'ils ont librement choisis parmi ceux qui leur sont proposés dans le cadre de leur contrat.

Ces versements nets sont convertis en un certain nombre de parts des fonds choisis, appelées « unités ».

La date de valeur de l'unité coïncide avec la date de la prochaine transaction, soit au moins deux jours après la date d'enregistrement du versement sur le compte financier de NN Insurance Belgium SA. En l'absence d'une détermination de la valeur de l'unité le jour de transaction normalement prévu pour un fonds déterminé, la conversion se fait avec la valeur suivante de l'unité.

La date de transaction est la date à laquelle le versement dans le fonds ou le rachat du fonds a effectivement lieu.

3.2 Traitement des rachats et des switches

Un rachat entraîne la conversion d'un certain nombre de parts du fonds concerné en espèces.

Les switches ne concernent que les contrats « NN Strategy non fiscal ».

Un switch entraîne la conversion d'un certain nombre de parts du fonds concerné en unités d'un ou plusieurs autres fonds.

Le rachat ou le switch se fait à la date de la prochaine transaction, soit au moins deux jours ouvrables après la date à laquelle NN Insurance Belgium SA a reçu la demande de rachat ou de switch. En l'absence d'une détermination de la valeur de l'unité à cette date de transaction, le rachat ou le switch n'est pas exécuté. La conversion a lieu dès que la valeur de l'unité peut être déterminée.

3.3 Valeur de l'unité

La valeur d'inventaire d'un fonds dépend de la valeur des actifs du fonds, qui sont essentiellement des parts dans un ou plusieurs fonds sous-jacents, sans jamais être garantie.

La valeur d'inventaire d'un fonds sous-jacent est déterminée par le gestionnaire de fonds. Vous trouverez le gestionnaire de fonds au chapitre 10.

NN Insurance Belgium SA se réserve le droit de déduire de cette valeur des frais de gestion. Vous trouverez ces derniers au chapitre 10.

Cela donne la valeur finale de l'unité d'un fonds.

3.4 Fréquence du calcul de la valeur de l'unité

La valeur de l'unité est, sauf circonstances exceptionnelles, calculée de façon quotidienne.

3.5 Endroit et fréquence de la publication de la valeur de l'unité

La valeur de l'unité peut être consultée sur le site www.nn.be.

Une mise à jour de la valeur de l'unité est effectuée, sauf circonstances exceptionnelles, de façon quotidienne sur ce site. Ces valeurs sont données à titre purement indicatif.

Une fois par an, NN Insurance Belgium SA remet au preneur d'assurance un document faisant état de la situation de son contrat.

3.6 Suspension du calcul de la valeur de l'unité, des affectations et des prélèvements

Dans chacun des cas suivants, le calcul de la valeur de l'unité d'un fonds d'investissement peut être suspendu et la date de valorisation ainsi être reportée jusqu'au premier jour suivant, auquel la valeur de l'unité du fonds peut être calculée :

- Lorsqu'une bourse ou un marché sur lequel une part substantielle de l'actif du fonds est cotée ou négociée ou un important marché des changes sur lequel sont cotées ou négociées les devises dans lesquelles la valeur des actifs nets est exprimée, est fermé pour une raison autre que pour congé régulier ou lorsque les transactions y sont suspendues ou soumises à des restrictions ;
- Lorsqu'il existe une situation grave telle que NN Insurance Belgium SA ne peut pas évaluer correctement les avoirs et/ou engagements, ne peut pas en disposer normalement ou ne peut pas le faire sans porter un préjudice grave aux intérêts des preneurs d'assurance ou des bénéficiaires du fonds ;
- Lorsque NN Insurance Belgium SA est incapable de transférer des fonds ou de réaliser des opérations à des prix ou à des taux de change normaux ou que des restrictions sont imposées aux marchés de changes ou aux marchés financiers ;
- Lors d'un retrait substantiel du fonds qui est supérieur à 80 % de la valeur du fonds ou à 1 250 000 euros⁸.

Le montant susmentionné de 1,25 million d'euros est indexé en fonction de l'indice santé des prix à la consommation (base 1988 = 100). L'indice à prendre en considération est celui du deuxième mois du trimestre précédant la date de la réduction.

En cas d'une telle suspension du calcul de la valeur de l'unité, tous les calculs et toutes les opérations pour ce fonds sont suspendus. Le preneur d'assurance a droit au remboursement des versements effectués pendant une telle période, diminués des sommes consommées pour la couverture du risque.

4. Liquidation, fusion ou remplacement d'un fonds

NN Insurance Belgium SA se réserve le droit de remplacer, fusionner ou liquider un fonds (sous-jacent) dans le cas où :

- le patrimoine du fonds passe en dessous de 5 000 000 euros ;
- le fonds ne permet plus ou ne permettra plus d'obtenir un rendement raisonnable ou identique, compte tenu du nombre de produits similaires disponibles sur les marchés financiers, ou lorsqu'il est possible que la poursuite du fonds ne puisse plus se faire dans des conditions de risque acceptables ;
- le fonds sous-jacent ne répond plus à la politique d'investissement du fonds initialement prévue ;
- le fonds est liquidé ou fusionné avec un ou plusieurs autres fonds ;
- un ou plusieurs fonds sous-jacents sont liquidés ou fusionnés avec un ou plusieurs autres fonds sous-jacents ;

⁸ Ce montant est indexé en fonction de l'indice santé des prix à la consommation (base 1988 = 100). L'indice à prendre en considération est celui du deuxième mois du trimestre précédant la date de la réduction.

- la gestion financière d'un ou plusieurs fonds sous-jacents n'est plus assurée par le gestionnaire de fonds initial ;
- des restrictions sur les transactions, entravant le maintien des objectifs du fonds sont imposées pour un ou plusieurs fonds sous-jacents ; - ...

En cas de liquidation d'un fonds (sous-jacent), NN Insurance Belgium SA se réserve le droit de transférer sans frais les actifs investis de ce fonds (sous-jacent) vers un autre fonds (sous-jacent) répondant à des caractéristiques similaires.

De même, dans le cas d'une fusion de fonds (sous-jacents), NN Insurance Belgium SA se réserve le droit de transférer sans frais les actifs investis vers le fonds (sous-jacent) issu de cette fusion, s'il répond à des caractéristiques similaires au fonds initial.

Enfin, dans le cas d'un remplacement de fonds (sous-jacent), NN Insurance Belgium SA se réserve le droit de transférer sans frais les actifs investis vers le fonds (sous-jacent) remplaçant le fonds initial, s'il répond à des caractéristiques similaires au fonds initial.

Sont considérés comme des fonds (sous-jacents) ayant des caractéristiques similaires, notamment les fonds (sous-jacents) dont la politique d'investissement est similaire à celle du fonds (sous-jacent) à liquider, à remplacer ou à fusionner, mais dont le fonds sous-jacent est (éventuellement) différent.

En cas de liquidation ou fusion d'un fonds, NN Insurance Belgium SA informera le preneur d'assurance. Si le preneur d'assurance n'accepte pas ce transfert, il a la possibilité de demander, sans frais ni indemnité, au moyen d'une demande écrite adressée à son intermédiaire en assurances, et ce dans un délai d'un mois suivant la communication de NN, soit la liquidation de la valeur de rachat théorique, soit un transfert interne vers un ou plusieurs autres fonds que NN Insurance Belgium SA lui proposera.

5. Modification du règlement de gestion et de la composition des fonds

NN Insurance Belgium SA peut, pour des raisons justifiées et sans porter atteinte aux droits des preneurs d'assurance et des bénéficiaires, modifier unilatéralement le présent « Règlement de gestion des fonds d'investissement de la branche 23 de NN Strategy ».

Aucune modification unilatérale ne pourra avoir trait au prix, ni aux caractéristiques considérées essentielles pour l'investisseur. On entend par là une modification radicale de la politique d'investissement. Toutefois, des modifications ou transferts dans le cadre d'une liquidation ou fusion de fonds, tels que prévus à l'article 4, sont possibles.

Dans ces circonstances, le preneur d'assurance est averti, 20 jours avant la prise effective de cette modification, de la teneur de cette modification, ainsi que de la possibilité - dans les 2 mois suivant la notification de cette modification - de passer gratuitement à un autre fonds ou de procéder au rachat sans aucun frais.

Ainsi, NN Insurance Belgium SA peut notamment décider de faire appel à d'autres gestionnaires de fonds ou dépositaires, d'investir dans d'autres fonds (sous-jacents) semblables, de modifier la composition des fonds, ou d'en modifier la dénomination.

La version la plus récente du présent Règlement de gestion peut être consultée sur le site www.nn.be.

6. Rachat et switch

À ce sujet, nous vous renvoyons aux modalités et conditions décrites dans les Conditions générales.

Un switch ne concerne jamais le produit NN Strategy fiscal.

7. Devise

Les fonds sont valorisés en euros. Les actifs des fonds (sous-jacents) qui seraient cotés dans une autre devise sont convertis en euros au taux de change interbancaire en vigueur en Belgique au jour de l'évaluation.

8. Divers

L'annexe « Informations précontractuelles complémentaires au document d'information essentiel de NN Strategy non-fiscal – volet BRANCHE 23 » fait partie intégrante du « Règlement de gestion des fonds d'investissement de la branche 23 de NN Strategy », qui est la seule juridiquement valable.

La dernière version du présent règlement est disponible sur le site www.nn.be ou peut être obtenue sur simple demande par tout preneur d'assurance à l'adresse suivante : Avenue Fonsny 38, 1060 Bruxelles.

Un résumé des Fiches de fonds peut également être remis aux preneurs d'assurance. Ce résumé n'a aucune valeur juridique.

Lorsque les actifs d'un fonds sous-jacent sont composés pour plus de 20 % de parts dans un organisme de placement collectif qui place en valeurs mobilières, en liquidités ou en biens immobiliers, le règlement éventuel de cet organisme de placement collectif peut être obtenu au siège social de la compagnie d'assurance, Avenue Fonsny, 38 à 1060 Bruxelles.

9. Frais

Frais d'entrée :

- Les frais d'entrée sont appliqués au versement et aux primes éventuelles des garanties complémentaires. Cela se fait après déduction des taxes.

- Les frais d'entrée s'élèvent à 4,5 % maximum : 0,5 % sur toutes les primes pour la compagnie et une indemnité de maximum 4 % sur chaque prime pour votre intermédiaire en assurances.

Frais de sortie :

Rachats libres :

- Pendant les 4 premières années du contrat :
 - aucun frais de sortie sur la totalité des montants rachetés dans la même année civile à concurrence de 10 % de la valeur du contrat ;
 - sur la partie qui excède les 10 %, des frais de sortie de 4,8 % diminuant de 0,1 % par mois écoulé à compter de l'entrée en vigueur du contrat.
- À partir de la 5^e année, plus aucuns frais de sortie.

Rachats partiels périodiques/programmés :

L'indemnité forfaitaire par retrait est de 2,50 €.

Les frais de switch : (un switch n'est pas possible pour un contrat fiscal)

Switch libre :

Par année civile, le premier switch est gratuit ; ensuite : pour chaque switch libre : 0,5 % du montant transféré.

Switch automatique :

Les frais liés aux options d'investissement s'élèvent à 0,5 % du montant transféré, sauf en cas de dynamisation de la participation bénéficiaire ou Drip Feed. Dans ce dernier cas le transfert est gratuit.

Frais de gestion :

Dans le volet de la BRANCHE 23, les frais de gestion destinés à la compagnie diffèrent selon le fonds. Vous trouverez la politique de ce fonds au chapitre 10.

NN Insurance Belgium SA se réserve le droit de revoir cette indemnité de gestion dans certaines conditions. En cas de modification aux dépens du preneur d'assurance, celui-ci en sera informé par lettre ordinaire et aura la possibilité de mettre, sans frais, un terme à son contrat.

Rétrocessions

Certains gestionnaires de fonds sous-jacents attribuent à la compagnie d'assurance des rétrocessions pour la distribution de leur(s) fonds. Ces rétrocessions varient d'un fonds à l'autre. Il s'agit de rétrocessions relatives aux frais de gestion que les gestionnaires de fonds imputent à la compagnie d'assurance, ou aux réserves correspondantes.

10. Règlement de gestion spécifique

NN Life Multi asset factor opportunities fund

Disponible dans	NN Strategy (non-fiscal)
Fonds interne	NN Life Multi asset factor opportunities fund
Fonds sous-jacent	NN (L) Multi Asset Factor Opportunities - P Cap EUR (hedged i)
Date de constitution du fonds interne	01/10/2019
Compagnie	NN Insurance Belgium SA, Avenue Fonsny 38, 1060 Bruxelles, Belgique
Gestionnaire du fonds sous-jacent	NN Investment Partners BV, Schenkade 65, Postbus 90470, 2509LL Den Haag, NL
Code ISIN du fonds sous-jacent	LU2055071596
Durée	Indéterminée
Frais de gestion liés au fonds	Les frais de gestion s'élèvent à 0,96 % sur une base annuelle. Ceux-ci sont déduits au prorata des jours écoulés entre deux calculs de la valeur d'inventaire.

Objectif et**politique****d'investissement**

Le Compartiment vise à générer une appréciation du capital à long terme en investissant dans un ensemble de facteurs (tels que Momentum, Value, Carry et Volatility) qui sont exploités via des stratégies long/short fondées sur des règles. Les facteurs affichent certaines caractéristiques importantes pour la justification de leurs rendements.

Le facteur Momentum vise à exploiter la tendance que la performance relative d'un actif se poursuivra dans un futur proche.

Le facteur Value cherche à tirer parti des valorisations considérées comme erronées en achetant des actifs sous-évalués et en vendant des actifs surévalués.

Le facteur Carry entend tirer profit de la tendance des instruments à haut rendement à surperformer ceux offrant un rendement plus faible.

Le facteur Volatility vise à tirer parti du fait que la volatilité implicite est généralement plus élevée que la volatilité réalisée.

Le Fonds vise à atteindre son objectif d'investissement principalement à l'aide de produits dérivés. Il peut également utiliser des produits dérivés à des fins de couverture. L'exposition aux matières premières peut être obtenue via des indices de matières premières.

Ce Fonds vise à enregistrer une performance supérieure au LIBOR USD à 1 mois sur une période de cinq ans.

Limites d'exposition absolue pour chaque marché et exposition totale:

- Actions et matières premières: 30%
- Revenu fixe: 95%
- Foreign exchange: 45% (seulement pour des marchés individuels)

Pour les matières premières, une limite absolue de 20% s'applique à tous les segments de matières premières (métaux, céréales, énergie, agriculture)

Sur base du score établi le 01/11/2019 par NN Insurance Belgium SA selon la méthodologie PRIIP la classe de risque de NN Life Multi asset factor opportunities fund est de 3 sur une échelle de 1 (risque plus faible) à 7 (risque plus élevé).

Investisseurs de**détail visés**

Les fonds d'investissement de la branche 23 de NN Strategy non-fiscal s'adressent aux clients qui cherchent un placement à long terme.

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

NN Strategy, produit de NN Insurance Belgium SA. Pour de plus amples informations voir notre site web www.nn.be ou téléphoner au 02 407 70 00. La FSMA est l'autorité compétente chargée du contrôle. Date de production : 31 octobre 2019.

En quoi consiste ce produit?

Type

NN Strategy est une assurance vie de branche 23 dont le rendement est lié à plusieurs fonds d'investissement et dont les primes peuvent être investies dans le fonds d'assurance .

Objectifs

NN Life Multi asset factor opportunities fund investit intégralement dans le NN (L) Multi Asset Factor Opportunities - P Cap EUR (hedged i). Ce fonds sous-jacent vise à un accroissement de l'actif à long terme. Le fonds sous-jacent investit dans un ensemble de facteurs (tels que Momentum, Value, Carry et Volatility) qui sont exploités via des stratégies long/short fondées sur des règles. Les facteurs affichent certaines caractéristiques importantes pour la justification de leurs rendements. Le contrat NN Strategy n'offre pas de garantie du capital ni de garantie de rendement. Le rendement dépend de la performance des fonds sous-jacents comme mentionné dans les scénarios de performances dans la section "Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter?" de ce document d'informations clés.

Investisseurs de détail visés

L'âge minimum du preneur d'assurance à la souscription est de 18 ans, l'âge maximum est de 79 ans. NN Insurance Belgium SA ne fournit pas en principe de services d'investissement pour les « US Persons ». De plus, NN Strategy n'est pas enregistré sous la Securities Act. L'investisseur de détail visé doit avoir une connaissance et une expérience de l'assurance-vie de la branche 23 et être en mesure de supporter une perte d'investissement (capital). NN Strategy est destiné aux clients qui recherchent un investissement à long terme.

Avantages et coûts

NN Strategy prévoit une prestation en cas de décès de l'assuré. Cette prestation correspond au montant de la réserve au moment du décès de l'assuré. Les montants de ces prestations sont indiqués dans la section "Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter?".

Durée

Il n'y a pas de date d'échéance. Le contrat prend fin au décès de l'assuré ou en cas de retrait total de la réserve à l'initiative du preneur d'assurance. NN Insurance Belgium SA ne peut pas résilier le contrat unilatéralement.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter?

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement. Si nous ne sommes pas en mesure de vous verser les sommes dues, vous pouvez perdre l'intégralité de votre investissement.

Indicateur de
risque



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 10 ans. Le risque réel peut être très différent si vous sortez avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

Scénarios de performance

Investissement		1 an	5 ans	10 ans (période de détention recommandée)
Prime d'assurance : 10.000 euros				
Scénarios en cas de survie				
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts.	6118,16 EUR	6069,06 EUR	4837,97 EUR
	Rendement annuel moyen	-38,82 %	-9,51 %	-7 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts.	8455,89 EUR	7499,74 EUR	6663,63 EUR
	Rendement annuel moyen	-15,44 %	-5,59%	-3,98%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts.	9592,98 EUR	9934,6 EUR	9913,87 EUR
	Rendement annuel moyen	-4,07 %	-0,13%	-0,09 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts.	10863,67 EUR	13136,62 EUR	14723,25 EUR
	Rendement annuel moyen	19,03 %	5,61 %	3,94 %
Scénario en cas de décès				
Événement assuré	Ce que vos bénéficiaires pourraient obtenir après déduction des coûts.	9592,98 EUR	9934,6 EUR	9913,87 EUR

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur 10 ans, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10.000 EUR. Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes, et ne tient pas compte du cas où nous ne pourrions pas vous payer. Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Que se passe-t-il si NN Insurance Belgium SA n'est pas en mesure d'effectuer les versements?

Les contrats d'assurance-vie font l'objet par gestion distincte d'un patrimoine spécial géré séparément au sein des actifs de l'assureur. En cas de faillite de l'assureur, ce patrimoine est réservé prioritairement à l'exécution des engagements envers les preneurs d'assurances et/ou bénéficiaires. Par ailleurs, en cas de défaut de paiement ou faillite de NN Insurance Belgium SA la récupération de l'entièreté du montant de la réserve du contrat sera incertaine. ING Life Invest ne bénéficie pas de la protection du "Fonds de garantie pour les produits financiers".

Que va me coûter cet investissement ?

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels et récurrents.

Tableau 1 Coûts au fil du temps

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps. Les montants indiqués ici sont les coûts cumulés liés au produit lui-même, pour trois périodes de détention différentes. Ils incluent les pénalités de sortie anticipée potentielles. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez 10.000 euros. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Investissement de 10.000 EUR	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans	Si vous sortez après 10 ans
Scénarios			
Coûts totaux	657,33 EUR	1356,75 EUR	2828,7 EUR
Incidence sur le rendement (réduction du rendement) par an	6,63 %	2,56 %	2,51 %

Tableau 2

Le tableau ci-dessous indique :

Composition des coûts

- l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée
- la signification des différentes catégories de coûts

Ce tableau montre l'incidence sur le rendement par an			
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	0,05 %	L'incidence des coûts que vous payez lors de l'entrée dans votre investissement.
	Coûts de sortie	0 %	L'incidence des coûts encourus lorsque vous sortez de votre investissement à l'échéance.
Coûts récurrents	Coûts de transaction de portefeuille	0%	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons ou vendons des investissements sous-jacents au produit.
	Autres coûts récurrents	2,46 %	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements et les coûts présentés dans la section « En quoi consiste ce produit ? ».

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ? Période de détention recommandée:

est de 10 ans laquelle correspond à la durée moyenne de détention observée d'un produit similaire.

Vous pouvez demander à tout moment le **rachat partiel ou total** de votre contrat. Les **rachats partiels libres** doivent s'élever à 500 € minimum et, la valeur du contrat après rachat doit au minimum être égal à 1.240 €, avec un 250 € par fonds minimum. Les **rachats partiels périodiques** annuels, semestriels, trimestriels ou mensuels, doivent s'élever à 2.400 € minimum par an et, à 15% maximum de la valeur du contrat calculée sur base, soit de la prime versée pour les rachats partiels périodiques demandés à la souscription, soit de la réserve du contrat pour ceux demandés en cours de contrat. Le rachat donne lieu à des frais de rachat ainsi qu'à l'application, le cas échéant, d'une indemnité financière. Le **rachat total** met fin au contrat. En cas de rachat partiel/total ou de switch, la performance du produit telle que mentionnée dans les scénarios de performance de la section « Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ? » peut changer en fonction de la période de détention du produit, et il peut y avoir un impact sur le profil de risque du produit. Les frais applicables en cas de rachat partiel/total ou de switch ne sont pas repris dans les tableaux de coûts de la section « Que va me coûter cet investissement ? ».

À tout moment, vous pouvez demander un **switch** dans votre contrat, c'est-à-dire procéder à un transfert partiel ou total de la valeur du contrat investie dans le Volet Branche 21 vers un placement disponible du Volet Branche 23 ou réciproquement, ou au sein du Volet Branche 23. Après tout switch, la valeur de chaque placement doit s'élever à 250 € minimum. Dans le cadre d'un **switch libre**, le premier switch par année civile est gratuit. Ensuite, des frais de switch peuvent s'appliquer. Des frais peuvent également s'appliquer dans le cadre d'un **switch automatique** (disponible à partir d'une valeur de contrat de 10.000 €), sauf en cas de dynamisation de la participation bénéficiaire ou de *drip feed*, pour lesquels le switch est gratuit.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Toute réclamation peut être adressée au Service Quality Team, Avenue Fonsny, 38, 1060 Bruxelles, Email : plaintes@deltalloydlife.be, Fax +32 2 650 79 83, Website : www.nn.be. Vous pouvez aussi vous adresser à l'Ombudsman des assurances, Square de Meeûs, 35, 1000 Bruxelles, Email : info@ombudsman.as, Fax +32 2 547 59 75, Website : www.ombudsman.as.

Autres informations pertinentes

Pour plus d'informations sur :

- La prime, les frais, le rachat, les switch, la fiscalité du produit et la politique de gestion des conflits d'intérêts, veuillez consulter **NN Strategy non fiscal Document d'informations précontractuelles complémentaires - Généralités**, la **Fiche d'information complémentaire au produit NN Strategy non fiscal – Volet Branche 21** et **NN Strategy Règlement de gestion Fonds d'investissement de la Branche 23**, lesquels sont disponibles sur <http://www.nn.be>
- les couvertures complémentaires optionnelles, en cas de décès et/ou en cas d'accident et/ou en cas d'invalidité, veuillez consulter **NN Strategy non fiscal Document d'informations précontractuelles complémentaires – Volet Protection**.

Les documents sont disponible sur www.nn.be ou, être obtenus sur demande adressée à NN.

NN Life Patrimonial Future Fund

Règlement de gestion BRANCHE 23 NN Strategy fiscal

Date 14/06/2019
Disponible dans NN Strategy fiscal

Le présent règlement de gestion s'applique au fonds susmentionné de NN Insurance Belgium SA, entreprise d'assurances agréée par la BNB sous le numéro de code 2550 dans le cadre du produit d'assurance vie NN Strategy fiscal.

Le présent règlement de gestion est soumis aux dispositions légales et réglementaires belges qui régissent les assurances vie.

NN Insurance Belgium SA est habilitée à modifier le présent règlement de gestion.

Si NN Insurance Belgium SA modifie un élément essentiel du règlement de gestion, elle en informera le preneur d'assurance. Le preneur d'assurance a le cas échéant le droit de mettre, sans frais, un terme à son contrat.

L'identité du gestionnaire du fonds d'investissement sous-jacent peut être modifiée en cours de contrat, et ce sans en informer le preneur d'assurance pour autant que l'objectif et la politique d'investissement ne soient pas modifiés.

1. Description générale du fonds

L'objectif du fonds, ci-après défini, est de vous apporter, à moyen ou à long terme, une plus-value sur les montants versés dans votre contrat en profitant des opportunités d'investissement offertes sur les marchés financiers. Vous bénéficierez d'une gestion professionnelle de portefeuilles de valeurs mobilières et/ou d'autres actifs financiers liquides. La diversification des portefeuilles qui composent les fonds vise à limiter les risques inhérents à tout investissement, sans toutefois les exclure totalement. NN Insurance Belgium SA ne pourra par conséquent garantir aucun rendement, et le risque financier des investissements sera supporté par le preneur d'assurance.

2. Politique d'investissement des fonds

La politique d'investissement diffère selon le fonds. Vous trouverez la politique de ce fonds au chapitre 10.

3. Valeur de l'unité

3.1 Traitement des versements

Après déduction des impôts, des frais d'entrée et des frais de garantie(s) complémentaire(s) (éventuelles), les versements effectués par les preneurs d'assurance dans le cadre de leur contrat sont investis dans les fonds qu'ils ont librement choisis parmi ceux qui leur sont proposés dans le cadre de leur contrat.

Ces versements nets sont convertis en un certain nombre de parts des fonds choisis, appelées « unités ».

La date de valeur de l'unité coïncide avec la date de la prochaine transaction, soit au moins deux jours après la date d'enregistrement du versement sur le compte financier de NN Insurance Belgium SA. En l'absence d'une détermination de la valeur de l'unité le jour de transaction normalement prévu pour un fonds déterminé, la conversion se fait avec la valeur suivante de l'unité.

La date de transaction est la date à laquelle le versement dans le fonds ou le rachat du fonds a effectivement lieu.

3.2 Traitement des rachats et des switches

Un rachat entraîne la conversion d'un certain nombre de parts du fonds concerné en espèces.

Les switches ne concernent que les contrats « NN Strategy non fiscal ».

Un switch entraîne la conversion d'un certain nombre de parts du fonds concerné en unités d'un ou plusieurs autres fonds.

Le rachat ou le switch se fait à la date de la prochaine transaction, soit au moins deux jours ouvrables après la date à laquelle NN Insurance Belgium SA a reçu la demande de rachat ou de switch. En l'absence d'une détermination de la valeur de l'unité à cette date de transaction, le rachat ou le switch n'est pas exécuté. La conversion a lieu dès que la valeur de l'unité peut être déterminée.

3.3 Valeur de l'unité

La valeur d'inventaire d'un fonds dépend de la valeur des actifs du fonds, qui sont essentiellement des parts dans un ou plusieurs fonds sous-jacents, sans jamais être garantie.

La valeur d'inventaire d'un fonds sous-jacent est déterminée par le gestionnaire de fonds. Vous trouverez le gestionnaire de fonds au chapitre 10.

NN Insurance Belgium SA se réserve le droit de déduire de cette valeur des frais de gestion. Vous trouverez ces derniers au chapitre 10.

Cela donne la valeur finale de l'unité d'un fonds.

3.4 Fréquence du calcul de la valeur de l'unité

La valeur de l'unité est, sauf circonstances exceptionnelles, calculée de façon quotidienne.

3.5 Endroit et fréquence de la publication de la valeur de l'unité

La valeur de l'unité peut être consultée sur le site www.nn.be.

Une mise à jour de la valeur de l'unité est effectuée, sauf circonstances exceptionnelles, de façon quotidienne sur ce site. Ces valeurs sont données à titre purement indicatif.

Une fois par an, NN Insurance Belgium SA remet au preneur d'assurance un document faisant état de la situation de son contrat.

3.6 Suspension du calcul de la valeur de l'unité, des affectations et des prélèvements

Dans chacun des cas suivants, le calcul de la valeur de l'unité d'un fonds d'investissement peut être suspendu et la date de valorisation ainsi être reportée jusqu'au premier jour suivant, auquel la valeur de l'unité du fonds peut être calculée :

- Lorsqu'une bourse ou un marché sur lequel une part substantielle de l'actif du fonds est cotée ou négociée ou un important marché des changes sur lequel sont cotées ou négociées les devises dans lesquelles la valeur des actifs nets est exprimée, est fermé pour une raison autre que pour congé régulier ou lorsque les transactions y sont suspendues ou soumises à des restrictions ;
- Lorsqu'il existe une situation grave telle que NN Insurance Belgium SA ne peut pas évaluer correctement les avoirs et/ou engagements, ne peut pas en disposer normalement ou ne peut pas le faire sans porter un préjudice grave aux intérêts des preneurs d'assurance ou des bénéficiaires du fonds ;
- Lorsque NN Insurance Belgium SA est incapable de transférer des fonds ou de réaliser des opérations à des prix ou à des taux de change normaux ou que des restrictions sont imposées aux marchés de changes ou aux marchés financiers ;
- Lors d'un retrait substantiel du fonds qui est supérieur à 80 % de la valeur du fonds ou à 1 250 000 euros⁹.

Le montant susmentionné de 1,25 million d'euros est indexé en fonction de l'indice santé des prix à la consommation (base 1988 = 100). L'indice à prendre en considération est celui du deuxième mois du trimestre précédant la date de la réduction.

En cas d'une telle suspension du calcul de la valeur de l'unité, tous les calculs et toutes les opérations pour ce fonds sont suspendus. Le preneur d'assurance a droit au remboursement des versements effectués pendant une telle période, diminués des sommes consommées pour la couverture du risque.

4. Liquidation, fusion ou remplacement d'un fonds

NN Insurance Belgium SA se réserve le droit de remplacer, fusionner ou liquider un fonds (sous-jacent) dans le cas où :

- le patrimoine du fonds passe en dessous de 5 000 000 euros ;
- le fonds ne permet plus ou ne permettra plus d'obtenir un rendement raisonnable ou identique, compte tenu du nombre de produits similaires disponibles sur les marchés financiers, ou lorsqu'il est possible que la poursuite du fonds ne puisse plus se faire dans des conditions de risque acceptables ;
- le fonds sous-jacent ne répond plus à la politique d'investissement du fonds initialement prévue ;
- le fonds est liquidé ou fusionné avec un ou plusieurs autres fonds ;
- un ou plusieurs fonds sous-jacents sont liquidés ou fusionnés avec un ou plusieurs autres fonds sous-jacents ;
- la gestion financière d'un ou plusieurs fonds sous-jacents n'est plus assurée par le gestionnaire de fonds initial ;

⁹ Ce montant est indexé en fonction de l'indice santé des prix à la consommation (base 1988 = 100). L'indice à prendre en considération est celui du deuxième mois du trimestre précédant la date de la réduction.

- des restrictions sur les transactions, entravant le maintien des objectifs du fonds sont imposées pour un ou plusieurs fonds sous-jacents ; - ...

En cas de liquidation d'un fonds (sous-jacent), NN Insurance Belgium SA se réserve le droit de transférer sans frais les actifs investis de ce fonds (sous-jacent) vers un autre fonds (sous-jacent) répondant à des caractéristiques similaires.

De même, dans le cas d'une fusion de fonds (sous-jacents), NN Insurance Belgium SA se réserve le droit de transférer sans frais les actifs investis vers le fonds (sous-jacent) issu de cette fusion, s'il répond à des caractéristiques similaires au fonds initial.

Enfin, dans le cas d'un remplacement de fonds (sous-jacent), NN Insurance Belgium SA se réserve le droit de transférer sans frais les actifs investis vers le fonds (sous-jacent) remplaçant le fonds initial, s'il répond à des caractéristiques similaires au fonds initial.

Sont considérés comme des fonds (sous-jacents) ayant des caractéristiques similaires, notamment les fonds (sous-jacents) dont la politique d'investissement est similaire à celle du fonds (sous-jacent) à liquider, à remplacer ou à fusionner, mais dont le fonds sous-jacent est (éventuellement) différent.

En cas de liquidation ou fusion d'un fonds, NN Insurance Belgium SA informera le preneur d'assurance. Si le preneur d'assurance n'accepte pas ce transfert, il a la possibilité de demander, sans frais ni indemnité, au moyen d'une demande écrite adressée à son intermédiaire en assurances, et ce dans un délai d'un mois suivant la communication de NN, soit la liquidation de la valeur de rachat théorique, soit un transfert interne vers un ou plusieurs autres fonds que NN Insurance Belgium SA lui proposera.

5. Modification du règlement de gestion et de la composition des fonds

NN Insurance Belgium SA peut, pour des raisons justifiées et sans porter atteinte aux droits des preneurs d'assurance et des bénéficiaires, modifier unilatéralement le présent « Règlement de gestion des fonds d'investissement de la branche 23 de NN Strategy ».

Aucune modification unilatérale ne pourra avoir trait au prix, ni aux caractéristiques considérées essentielles pour l'investisseur. On entend par là une modification radicale de la politique d'investissement. Toutefois, des modifications ou transferts dans le cadre d'une liquidation ou fusion de fonds, tels que prévus à l'article 4, sont possibles.

Dans ces circonstances, le preneur d'assurance est averti, 20 jours avant la prise effective de cette modification, de la teneur de cette modification, ainsi que de la possibilité - dans les 2 mois suivant la notification de cette modification - de passer gratuitement à un autre fonds ou de procéder au rachat sans aucun frais.

Ainsi, NN Insurance Belgium SA peut notamment décider de faire appel à d'autres gestionnaires de fonds ou dépositaires, d'investir dans d'autres fonds (sous-jacents) semblables, de modifier la composition des fonds, ou d'en modifier la dénomination.

La version la plus récente du présent Règlement de gestion peut être consultée sur le site www.nn.be.

6. Rachat et switch

À ce sujet, nous vous renvoyons aux modalités et conditions décrites dans les Conditions générales.

Un switch ne concerne jamais le produit NN Strategy fiscal.

7. Devise

Les fonds sont valorisés en euros. Les actifs des fonds (sous-jacents) qui seraient cotés dans une autre devise sont convertis en euros au taux de change interbancaire en vigueur en Belgique au jour de l'évaluation.

8. Divers

L'annexe « Informations précontractuelles complémentaires au document d'information essentiel de NN Strategy fiscal – volet BRANCHE 23 » fait partie intégrante du « Règlement de gestion des fonds d'investissement de la branche 23 de NN Strategy », qui est la seule juridiquement valable.

La dernière version du présent règlement est disponible sur le site www.nn.be ou peut être obtenue sur simple demande par tout preneur d'assurance à l'adresse suivante : Avenue Fonsny 38, 1060 Bruxelles.

Un résumé des Fiches de fonds peut également être remis aux preneurs d'assurance. Ce résumé n'a aucune valeur juridique.

Lorsque les actifs d'un fonds sous-jacent sont composés pour plus de 20 % de parts dans un organisme de placement collectif qui place en valeurs mobilières, en liquidités ou en biens immobiliers, le règlement éventuel de cet organisme de placement collectif peut être obtenu au siège social de la compagnie d'assurance, Avenue Fonsny, 38 à 1060 Bruxelles.

9. Frais

Frais d'entrée :

- Les frais d'entrée sont appliqués au versement et aux primes éventuelles des garanties complémentaires. Cela se fait après déduction des taxes.

- Les frais d'entrée s'élèvent à 4,5 % maximum : 0,5 % sur toutes les primes pour la compagnie et une indemnité de maximum 4 % sur chaque prime pour votre intermédiaire en assurances.

Frais de sortie :

Rachats libres :

- Pendant les 4 premières années du contrat :
 - aucun frais de sortie sur la totalité des montants rachetés dans la même année civile à concurrence de 10 % de la valeur du contrat ;
 - sur la partie qui excède les 10 %, des frais de sortie de 4,8 % diminuant de 0,1 % par mois écoulé à compter de l'entrée en vigueur du contrat.
- À partir de la 5^e année, plus aucuns frais de sortie.

Rachats partiels périodiques/programmés :

L'indemnité forfaitaire par retrait est de 2,50 €.

Les frais de switch : (un switch n'est pas possible pour un contrat fiscal)

Switch libre :

Par année civile, le premier switch est gratuit ; ensuite : pour chaque switch libre : 0,5 % du montant transféré.

Switch automatique :

Les frais liés aux options d'investissement s'élèvent à 0,5 % du montant transféré, sauf en cas de dynamisation de la participation bénéficiaire ou Drip Feed. Dans ce dernier cas le transfert est gratuit.

Frais de gestion :

Dans le volet de la BRANCHE 23, les frais de gestion destinés à la compagnie diffèrent selon le fonds. Vous trouverez la politique de ce fonds au chapitre 10.

NN Insurance Belgium SA se réserve le droit de revoir cette indemnité de gestion dans certaines conditions. En cas de modification aux dépens du preneur d'assurance, celui-ci en sera informé par lettre ordinaire et aura la possibilité de mettre, sans frais, un terme à son contrat.

Rétrocessions

Certains gestionnaires de fonds sous-jacents attribuent à la compagnie d'assurance des rétrocessions pour la distribution de leur(s) fonds. Ces rétrocessions varient d'un fonds à l'autre. Il s'agit de rétrocessions relatives aux frais de gestion que les gestionnaires de fonds imputent à la compagnie d'assurance, ou aux réserves correspondantes.

10. Règlement de gestion spécifique

NN Life Patrimonial Future Fund

Disponible dans	NN Strategy (fiscal)
Fonds interne	NN Life Patrimonial future fund
Fonds sous-jacent	NN (B) Fund-Patrimonial-Capitalisation
Date de constitution du fonds interne	14 juin 2019
Compagnie	NN Insurance Belgium SA, Avenue Fonsny 38, 1060 Bruxelles, Belgique
Gestionnaire du fonds sous-jacent	NN Investment Partners Belgium SA, Avenue Marnix 23, 1000 Bruxelles, Belgique
Code ISIN du fonds sous-jacent	BE6313167197
Durée	Indéterminée
Frais de gestion liés au fonds	Les frais de gestion s'élèvent à 1 % sur une base annuelle. Ceux-ci sont déduits au prorata des jours écoulés entre deux calculs de la valeur d'inventaire.
Objectif et politique d'investissement	<p>Le fonds investit dans un portefeuille composé à la fois d'actions, d'obligations et de liquidités, principalement libellés en euros et sous réserve des restrictions légales applicables dans le domaine de l'épargne pension.</p> <p>Le portefeuille est réparti sur différentes classes d'actifs, de pays et de secteurs et fait l'objet d'une gestion active.</p> <p>NN Life Patrimonial future fund investit dans un fonds qui met l'accent sur le rendement.</p> <p>Ce fonds sous-jacent est un fonds mixte avec un profil équilibré (50 % actions + 50 % obligations & cash), qui investit selon les règles d'investissement des fonds d'épargne-pension.</p> <p>Sur base du score établi le 01/06/2019 par NN Insurance Belgium SA selon la méthodologie PRIIP la classe de risque de NN Life Patrimonial future fund est de 3 sur une échelle de 1 (risque plus faible) à 7 (risque plus élevé).</p>
Investisseurs de détail visés	Les fonds d'investissement de la branche 23 de NN Strategy fiscal s'adressent aux clients qui cherchent un placement à long terme.